



**Resolute**

RAPPORT DE DURABILITÉ  
2022



CRÉER DE LA VALEUR POUR  
LES ACTIONNAIRES ET LES  
COMMUNAUTÉS DANS  
LESQUELLES NOUS  
EXERÇONS NOS ACTIVITÉS.





# SOMMAIRE

À propos de ce rapport	1
Champ d'application	1
Assurance	1
Les faits marquants de 2022	2

## 1 Présentation

1.1 Profil de l'entreprise et bilan de 2022	4
1.2 Message du PDG aux parties prenantes	8
1.3 Faits marquants de 2022 en lien avec la durabilité	10
1.4 Notre approche en matière de durabilité	12
1.5 Engagement des parties prenantes	17
1.6 Évaluation annuelle de l'importance relative	17

## 2 Préservation de la bonne gouvernance 20

2.1 Gouvernance en matière de durabilité	21
2.2 Transparence et le code de conduite	26
2.3 Droits de l'Homme et l'esclavage moderne	26

## 3 Promotion des ressources humaines 27

3.1 Notre approche en matière de management	29
3.2 Emploi	30
3.3 Gestion des relations avec le personnel	31
3.4 Diversité, l'équité et l'inclusion	32
3.5 Tendance relative à l'engagement des employés	35
3.6 Formation et développement des compétences	37
3.7 Santé, sécurité et sûreté	39

## 4 Autonomisation des communautés locales 43

4.1 Notre approche en matière de management	45
4.2 Appui au développement économique	45
4.3 Engagement et gestion des griefs des communautés	47
4.4 Impacts sur les communautés et mesures de gestion	49
4.5 Investissements communautaires	50

## 5 Protection de l'environnement 53

5.1 Notre approche en matière de management	55
5.2 Surveillance et conformité environnementales	56
5.3 Qualité de l'air	57
5.4 Eau et effluents	58
5.5 Énergie et changement climatique	60
5.6 Gestion des déchets	61
5.7 Gestion des résidus	62
5.8 Réhabilitation progressive et fermeture	65
5.9 Biodiversité	66

## Informations complémentaires 69

Annexe 1 : Analyse de l'importance relative des parties prenantes Pondérations des parties prenantes et résultats	70
Annexe 2 : Index du contenu GR	70
Répertoire d'entreprise	72

## À propos de ce rapport

Le Rapport de durabilité 2022 de Resolute Mining Limited (« Resolute » ou « la Société ») présente les performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de la Société sur la période comprise entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022. Il est destiné aux parties prenantes de Resolute.

Resolute est un producteur aurifère qui exploite plusieurs mines.

La durabilité fait partie de ses valeurs fondamentales.

Le Rapport sur le développement durable décrit de manière transparente la manière dont Resolute a géré son exposition en matière d'ESG en 2022 et détaille les efforts déployés par la Société pour apporter une valeur durable aux parties prenantes.

Ce rapport vient compléter le Rapport annuel 2022 de Resolute, qui présente les résultats opérationnels et financiers de la Société, conformément à ses obligations réglementaires en matière de déclaration.

Le Conseil d'administration, le PDG, le Comité de durabilité et les Directeurs généraux de Resolute ont examiné et validé les données et les déclarations présentées dans ce rapport.

## Champ d'application

Toutes les références à Resolute, la Société, nous, nos et notre, désignent Resolute Mining Limited (ABN 097 088 689) et ses filiales.

Le Rapport de durabilité se concentre sur la déclaration des performances ESG des mines actuellement exploitées et contrôlées par Resolute.

À ce stade, il ne concerne pas notre portefeuille d'exploration ni nos investissements.

Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollar américain(USD).e

Sauf indication contraire, toutes les références à l'année 2022 désignent la période de 12 mois, comprise entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

Le Rapport de durabilité est préparé conformément aux normes de déclaration de développement durable de la GRI (Global Reporting Initiative – option Core) et aux normes de divulgation G4 sur le secteur minier et des métaux.

De plus, ce rapport est conforme aux principes d'exploitation minière aurifère responsable, aux principes du Conseil international des mines et métaux et aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

## Assurance

Resolute a choisi de ne pas faire vérifier ce Rapport sur le développement durable par un tiers. Toutefois, la Société a obtenu une assurance externe concernant les exigences des principes d'exploitation aurifère responsable, les normes « Conflict Free Gold Standard », l'ISO 14001 et l'ISO 45001.

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

### Vanessa Evans

Directrice générale, Environnement et Relations communautaires  
VEvans@resolutemining.com



2022

# FAITS MARQUANTS

## ÉCONOMIE



**605 millions \$**

valeur économique distribuée  
au Mali et au Sénégal

## SÉCURITÉ



**Amélioration  
significative**

des systèmes de sécurité pour le  
haut risque et la formation associée

## COMMUNAUTÉ



**2.88 millions \$**

consacrés aux investissements  
communautaires

## ENVIRONNEMENT



**Zéro  
incident**

environnemental significatif

## ÉCONOMIE



**357 millions \$**

Dépenses en approvisionnement au  
Mali et au Sénégal

## SÉCURITÉ



**TFAE**

de 0,41 par million d'heures travaillées  
et sans blessure avec arrêt de travail.

## ÉCONOMIE



**94 %**

de recrutement national





## PARTIE 1

# PRÉSENTATION

1.1	Profil de l'entreprise et bilan 2022	4
1.2	Message du PDG aux parties prenantes	8
1.3	Faits marquants de 2022 en lien avec la durabilité	10
1.4	Notre approche en matière de développement durable	12
1.5	Engagement des parties prenantes	17
1.6	Évaluation annuelle de l'importance relative	17



# PRÉSENTATION

Resolute est une compagnie minière aurifère basée en Afrique depuis plus de 30 ans. Nous nous focalisons actuellement sur nos deux mines aurifères en production : la mine de Syama au Mali (Syama) et la mine de Mako au Sénégal (Mako).



En 2022, Resolute a continué à optimiser les performances de ses mines aurifères en améliorant leur productivité, tout en visant à réaliser des économies d'échelle dans un contexte d'inflation généralisée des coûts.

Les mines de Syama et Mako ont produit une quantité record de minerai, avec 6,8 millions de tonnes (Mt). Les usines de traitement ont, quant à elles, broyé 5,7 Mt de minerai à une teneur de 2,11 grammes d'or par tonne (g/t).

Le résultat de 2022 a été impacté par l'arrêt pour maintenance planifiée de Syama en début d'année. Les travaux de maintenance réalisés ont considérablement amélioré le fonctionnement de la mine et vont porter leurs fruits sur le plan économique.

En 2022, Resolute a connu quatre trimestres consécutifs de hausse de production à l'échelle du Groupe.

Cette production englobe celle de Syama Sulphide, qui a réalisé ses meilleures performances en termes de production annuelle depuis la fin des opérations à ciel ouvert en 2015.

Des performances notables, surtout dans un contexte où la Société a dû faire face à une pression constante sur les coûts en raison de l'environnement inflationniste.

La mine de la Société au Mali constitue une solide plateforme de croissance organique.

Cette croissance est sous-tendue par le projet Syama Nord, où l'estimation des ressources minérales a récemment augmenté de 58 %, pour dépasser la barre des trois millions d'onces d'or.

Des études de pré-faisabilité sont en cours pour évaluer les options peu gourmandes en capitaux permettant d'étendre les opérations de Syama Sulphide, ce qui représenterait une belle opportunité de croissance pour la Société.

Resolute est également active dans le domaine de l'exploration, avec des campagnes de forage dans toutes ses concessions africaines, notamment au Mali, au Sénégal et en Guinée.

Plusieurs cessions d'investissement cotées, y compris Orca Gold et Oklo Resources Limited, ont été effectuées au cours de l'année, en ligne avec notre orientation stratégique sur nos principaux actifs d'exploitation et sur le renforcement de notre bilan comptable.

En 2022, Resolute a mené avec succès une campagne de levée de fonds, entraînant une hausse des actions souscrites qui ont atteint 164 millions A\$ en réponse à la forte demande des investisseurs institutionnels.

Cela a permis de renforcer le bilan de Resolute et d'établir un tremplin financier pour la croissance, notamment en soutenant les plans d'expansion de la Société pour Syama Nord.

Resolute possède des bureaux à Perth, en Australie occidentale et à Londres, au Royaume-Uni. La Société emploie 4 059 personnes.

Resolute a produit 353 069 onces d'or à un Coût de maintien tout inclus (CMTI) de 1 498 \$/once en 2022 contre 319 271 onces à un CMTI de 1 370 \$/once l'année précédente.

La Société est cotée à la bourse australienne (Australian Securities Exchange - ASX) et à la bourse de Londres (London Stock Exchange - LSE) sous le ticker RSG.

## NOS OPÉRATIONS





## SYAMA

La mine aurifère de Syama est une opération à grande échelle, comprenant la mine souterraine de Syama, le complexe de Tabakoroni et la ressource de Syama Nord, récemment découverte et représentant 3 millions d'onces, ainsi que plusieurs mines satellites d'oxyde.



Située au sud-ouest du Mali, en Afrique occidentale, à environ 30 km de la frontière avec la Côte d'Ivoire et à 300 km au sud-est de la capitale Bamako, la mine comprend un circuit de traitement de minerai sulfuré de 2,4 Mtpa et un circuit de traitement de minerai oxydé de 1,6 Mtpa.

Syama appartient à une filiale locale, Société des Mines de Syama S.A.

(SOMISY), dont Resolute détient 80 % des parts, les 20 % restants étant détenus par le gouvernement du Mali.

Le complexe de Tabakoroni appartient à 90 % à la Société des Mines de Finkolo S.A.

(SOMIFI) et les 10 % restants sont détenus par le gouvernement du Mali.

SOMISY possède les concessions au nord et les infrastructures de traitement et du camp d'hébergement.

Le circuit de traitement du minerai sulfuré comprend les processus de concassage en trois étapes, de broyage, de flottation, de grillage, de lixiviation du calcinat et d'éluion.

Le minerai sulfuré provient de la mine souterraine de Syama.

Le circuit de traitement des oxydes comprend les processus classiques de concassage, de broyage SAG et de lixiviation, et le minerai provient des gisements des mines satellites à ciel ouvert.

En 2022, Resolute a apporté des améliorations majeures au circuit de traitement du minerai sulfuré, principalement pendant l'arrêt pour maintenance planifiée. Ces travaux ont permis d'obtenir des rendements plus stables et d'améliorer la capacité du four. Un record de rendement du four a été atteint en 2022.

La production d'or de Syama Sulphide a augmenté de 19 % en 2022 pour atteindre 161,5 k onces.

Une quantité record de minerai (2,3 Mt) a été extraite. La gestion du flux des fosses s'est améliorée en continu tout au long de l'année, de même que la teneur en or du minerai.

L'usine de traitement des oxydes a traité 1,6 Mt de minerai à une teneur de 1,35 g/t pour 62,2 k onces d'or, avec un taux de récupération de l'or de 88,6 %.

La production d'oxyde pour l'année a augmenté de 9 %, malgré des teneurs moins élevées prévus en début d'année et une saison humide prolongée qui a perturbé les opérations d'extraction, de traitement et de transport jusqu'au site de concassage.

La campagne d'exploration menée à Syama Nord en cours d'année a été couronnée de succès.

Elle a permis une augmentation de 40 % des ressources de Syama Nord, comme annoncé en 2022, pour atteindre plus de 2 millions d'onces (Moz) d'or. Une hausse supplémentaire de 58 % a été annoncée par la suite après la fin de l'année. Les ressources minérales totales de Syama Nord s'élèvent désormais à 34 millions de tonnes à 2,9 g/t, soit plus de 3 Moz d'or, la majorité des ressources étant situées à moins de 150 m de la surface, ce qui montre le potentiel à ciel ouvert du gisement.

En conséquence, la Société est en train d'effectuer une EPF pour étudier les options d'expansion nécessitant peu de capitaux, afin d'étendre les opérations de Syama Sulphide. Les résultats de l'EPF sont attendus pour le deuxième trimestre de 2023.

Le complexe de Tabakoroni est situé à environ 32 km au sud de l'unité de traitement de Syama.

Des études, y compris des évaluations techniques, environnementales et sociales, ainsi que des tests métallurgiques, ont commencé pour soutenir le développement à court terme d'une nouvelle mine souterraine à Tabakoroni.

Après la mise à jour du plan de durée de vie de la mine (LOM), en mars 2022 et la découverte des ressources à Syama Nord, la Société a reporté le développement de la mine souterraine de Tabakoroni.

### QUANTITÉ TOTALE D'OR VENDUE

**227 817 onces**

### PRODUCTION D'OR

**223 644 onces**

Quantité totale de minerai extraité **4,0Mt**



## MAKO

La Mine aurifère de Mako est située à l'est du Sénégal, dans une zone environnementale sensible, à proximité du Parc National de Niokolo-Koba (« PNNK »), un site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et du fleuve Gambie.



Mako est une mine à ciel ouvert de minerai de haute teneur, de taille intéressante et présentant des possibilités de prolongation d'activité grâce à plusieurs opportunités d'exploration à proximité.

La mine de Mako est détenue et exploitée par la filiale sénégalaise de Resolute, Petowal Mining Company S.A. (Petowal).

Resolute détient 90 % des parts de Petowal, les 10 % restants étant détenus par le gouvernement du Sénégal.

Mako est une opération conventionnelle (forage et dynamitage, tombereaux et pelles) et les services d'exploitation minière sont sous-traités à un entrepreneur reconnu.

La production moyenne annuelle cible est de 140 000 onces d'or sur les neuf années de vie de la mine.

Le permis d'exploitation couvre une superficie totale de 150 km<sup>2</sup>.

L'usine de traitement de carbone-en-lixiviation (CIL) offre une capacité installée de 2,1 Mtpa et comprend un circuit de concassage, un broyeur SAG 8 MW et un circuit d'extraction de l'or.

L'usine de traitement continue à atteindre de bons taux de récupérations métallurgiques. Elle devrait fournir un taux de récupération moyen durant la vie de la mine de 93,8 %.

L'alimentation électrique est fournie par une centrale électrique IPP à moteur de 11 MW et l'eau provient des bassins de l'Installation de gestion des résidus (IGR), des bassins d'eau brute, et du fleuve Gambie.

La quantité de minerai extraite à Mako connu une hausse à chaque trimestre tout au long de l'année. Les performances

minières se sont améliorées grâce aux conditions favorables dans la fosse, notamment à l'augmentation de la largeur de coupure, et grâce à des améliorations opérationnelles d'ordre général sur site.

La teneur en or a diminué plus tard dans l'année, conformément aux prévisions établies.

Le temps de disponibilité accru de l'usine de traitement et les modifications apportées à la configuration du broyeur SAG suite à l'arrêt ont permis d'accroître les taux de rendement au fil de l'année.

Mako continue à atteindre des performances solides et à générer de bons flux de trésorerie.

La constance de la teneur en or et des caractéristiques métallurgiques du minerai permettent d'obtenir des taux de production fiables.

Les objectifs d'exploration identifiés pourraient prolonger la durée de vie de la mine. Des programmes d'exploration sont en cours. Ils sont focalisés sur les extensions des fosses et les gisements satellites situés à proximité de la station de broyage.

Resolute contrôle une zone d'exploration prospective de plus de 485 km<sup>2</sup> dans un rayon de 30 km autour de Mako, soit directement soit par le biais de co-entreprises avec des partenaires sénégalais.

Resolute respecte et reconnaît l'importance des sensibilités environnementales présentes autour de Mako. La Société fait tout son possible pour éviter toute perte nette d'habitat critique due au développement et à la gestion de la mine.

### QUANTITÉ TOTALE D'OR VENDUE

**129 630 onces**

### PRODUCTION D'OR

**129 425 onces**









# MESSAGE DU PDG

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport de durabilité - 2022 de Resolute. Dans ce rapport, vous découvrirez les efforts que nous déployons en continu pour nous conformer aux pratiques d'exploitation minière durable et pour gérer les principaux risques et opportunités de durabilité pour notre entreprise et les communautés qui nous accueillent.



TERRY HOLOHAN, PDG

## Durabilité à Resolute

La durabilité fait partie des valeurs fondamentales qui guident les décisions et les actions de Resolute.

En 2022, nous avons repensé la mission et les valeurs de notre entreprise, en y intégrant la durabilité.

Nous voulons exercer nos activités de manière durable et responsable, avec les opportunités et les difficultés que cela implique, en tenant compte des besoins et des attentes de nos parties prenantes et des communautés que nous soutenons.

En 2022, l'équipe de supervision et de direction a changé, de même que les membres du Comité de durabilité.

Ces changements ont bouleversé certaines prévisions établies en 2022, mais notre équipe reste pleinement investie dans le parcours ESG de Resolute.

Je suis fier des progrès considérables que nous avons accomplis cette année en ligne avec la Stratégie de durabilité du Groupe. Je suis convaincu que nous allons continuer sur notre lancée, afin d'atteindre nos objectifs de développement durable et nos autres objectifs prioritaires.

Nos équipes continuent d'identifier les priorités et les objectifs en lien avec les quatre piliers de notre stratégie. Nous surveillerons et communiquerons nos performances conformément aux principes et aux normes de déclaration internationales en matière de durabilité.

## Bilan de 2022

Nous avons continué à renforcer les capacités de nos cadres, nos systèmes, les protocoles et les normes de management en matière de durabilité.

Un de nos objectifs clés à l'échelle du groupe était d'obtenir les certifications ISO 14001 et ISO 45001.

Nous avons aussi enregistré de bonnes performances en matière d'ESG en 2022, en nous classant respectivement dans les 83e et 82e percentiles des classements S&P Dow Jones Corporate Sustainability Assessment et Moody's.

Nos progrès en matière de conformité aux principes d'exploitation aurifère responsable du World Gold Council, depuis que nous en sommes devenus membres, sont encourageants.

Resolute a atteint un taux d'alignement de 88 % au second semestre de 2022, ce qui représente une hausse de 23 % par rapport à l'année précédente.

En nous appuyant sur des mécanismes d'assurance externes pour guider notre progression, nous devrions atteindre notre objectif de conformité totale d'ici la fin du premier semestre 2023.

## Gouvernance

Une bonne gouvernance est essentielle pour être performant en matière de développement durable.

Cette année, nous avons publié notre Politique relative à notre chaîne d'approvisionnement et nous avons mis à jour nos politiques de préservation de l'environnement et des ressources en eau.

En parallèle, nos équipes améliorent sans cesse nos cadres de travail, nos standards et nos supports de formation à des fins d'amélioration continue et de conformité.

## Santé et sécurité au travail

La sécurité de notre personnel est primordiale. La formation sur la santé et la sécurité au travail fait partie de nos priorités.

Nous nous réjouissons d'avoir enregistré un taux de fréquence des blessures enregistrables total minime, atteignant seulement 0,41 au dernier trimestre.

Nous nous sommes appuyés sur les programmes de vaccination établis avec les gouvernements du Mali et du Sénégal pour protéger nos employés et les communautés hôtes.

## Biodiversité

Avec nos partenaires au Sénégal, nous poursuivons nos efforts de conservation dans le Parc National du Niokolo-Koba (PNNK).

Les observations ont détecté davantage d'espèces critiques, notamment des lions, des éléphants et des chimpanzés dans la zone d'intervention du PNNK. Cela démontre qu'une approche collective avec toutes les parties prenantes peut améliorer la biodiversité et créer des opportunités d'emploi locales.

Notre but est que le PNNK soit retiré de la liste des sites menacés de l'UNESCO, et nous sommes impatients de constater d'autres gains de conservation dans les années à venir.

## Communauté

Nous poursuivons nos efforts pour accroître le nombre d'employés dans nos effectifs, en nous appuyant sur une stratégie de formation dédiée pour nos opérations au Mali et au Sénégal.

Dans certains cas, lorsque nous n'avons pas réussi à identifier d'employés nationaux suffisamment formés, nous avons encore recours à l'expertise d'expatriés spécialisés pour des postes spécifiques.

Nous nous réjouissons des avantages sociaux et économiques que nous apportons à nos communautés hôtes, et nous sommes fiers d'investir dans les communautés locales.

En 2022, nous avons apporté 2,88 millions \$ en investissements communautaires et dépensé plus de 357 millions \$ au Mali et au Sénégal au cours de l'année. Plus de 5 millions \$ ont été reversés aux communes, aux villages et aux régions situés dans nos zones d'extraction et ce, pendant deux années de suite.

## Efforts continus

La gestion des risques et des opportunités liés au changement climatique figure en tête du programme de travail du Comité de durabilité.

Nous maintenons notre engagement de neutralité carbone d'ici 2050.

En 2022, les membres du Comité de durabilité ont reçu une formation spécifique sur les risques liés au climat afin de faire progresser la mise en œuvre de notre Stratégie provisoire de gestion du changement climatique. De plus, les membres clés de notre équipe de direction ont des ICP liés au climat depuis 2023.

Nous continuons de suivre les recommandations du Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD) et nous analysons en continu les risques et opportunités physiques et transitionnels liés au changement climatique à l'échelle du groupe.

Nous publierons les conclusions dans un rapport conforme au cadre du TCFD au cours du second semestre de 2023.

En matière de durabilité, les efforts ponctuels de courte durée ne sont pas suffisants. C'est un parcours de longue haleine. Resolute s'engage à s'améliorer en continu pour réduire son empreinte environnementale et accroître l'efficacité et la sécurité de ses opérations.

Cette année, Resolute continuera à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes pour continuer sur sa lancée positive.

**Terry Holohan**  
Directeur général et  
Président directeur général





# FAITS MARQUANTS DE 2022

PRODUCTION D'OR

**353 069** onces

COÛTS DE MAINTIEN TOUT INCLUS

**1 498 \$** /once

QUANTITÉ TOTALE D'OR VENDUE

**357 447** onces

PRIX MOYEN OBTENU

**1 819 \$** /once



## FAITS MARQUANTS DE 2022 EN LIEN AVEC LA DURABILITÉ



**Formations aux droits de l'Homme**  
organisées en anglais et en français  
à l'échelle du groupe

**Groupe concernant le respect des  
droits de l'Homme** est en cours

**Formation sur la Diversité, l'équité  
et l'inclusion** Formation sur la  
Diversité, l'équité et l'inclusion  
en anglais et en français.  
Elle sera dispensée en 2023-2024

**Publication de  
la politique relative à la chaîne  
d'approvisionnement**, et Code  
de conduite des fournisseurs  
en cours d'élaboration

Adhésion au **Pacte mondial  
des Nations Unies**

**Taux de conformité de 88 %**  
d'exploitation aurifère  
responsable du World Gold Council

PRÉSERVATION DE LA BONNE GOUVERNANCE



**Renforcement significatif**  
des systèmes et des formations  
en lien avec les risques élevés

**Taux de participation des  
employés de 94 %**  
et taux d'engagement de 81 %  
à la deuxième

**Congés parentaux payés** au-delà  
des exigences législatives

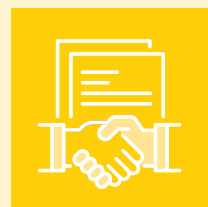
**94%** d'employés directs et  
de sous-traitants nationaux

**Certification ISO:45001**  
obtenue au niveau du groupe

**Zero** litige industriel

**TFAE** de 0,41 par million d'heures travaillées et sans  
blessure nécessitant un arrêt de travail

PROMOTION DES RESSOURCES HUMAINES







**339 millions \$ de dépenses en approvisionnement au Mali et au Sénégal**

**5 millions \$ de dépenses en approvisionnement auprès des communautés locales et des régions**

**Publication de la Stratégie d'investissement communautaire** pour guider les efforts de financement locaux

**2,88 millions \$** consacrés aux investissements communautaires

**\$605 millions \$ de valeur économique** distribuée au Mali et au Sénégal

L'APPUI AUX COMMUNAUTÉS LOCALES



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



**Présence accrue** de lions et de chimpanzés autour de la mine de Mako et dans le Parc National de Niokolo Koba

**Réhabilitation progressive** des terres dégradées sur les sites des mines de Syama et Mako

**Renforcement significatif** des systèmes de gestion environnementale du Groupe

**Certification ISO:14001** obtenue au niveau du groupe

**Zéro** incident significatif de non-conformité environnementale

**Réduction de la quantité d'eau** puisée sur les deux sites

**>1,7 millions \$** investis pour la conservation du Parc National du Niokolo-Koba depuis le début du programme





## 1.4 NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

### Meilleures pratiques

Nous gérons notre entreprise de manière responsable. Nous accordons une grande attention à la santé, à la sécurité et au bien-être de notre personnel, des communautés auprès desquelles nous exerçons nos activités et à l'environnement.

Nous sommes convaincus que des pratiques minières responsables permettent d'améliorer les performances économiques de l'entreprise.

Nous cherchons à respecter toutes les législations, politiques et programmes gouvernementaux pertinents applicables dans les juridictions dont relèvent nos activités, et à mettre en œuvre les meilleures pratiques sur tous nos sites.

Resolute applique les normes environnementaux et sociaux internationaux et s'appuie sur les normes et directives pertinentes suivantes :

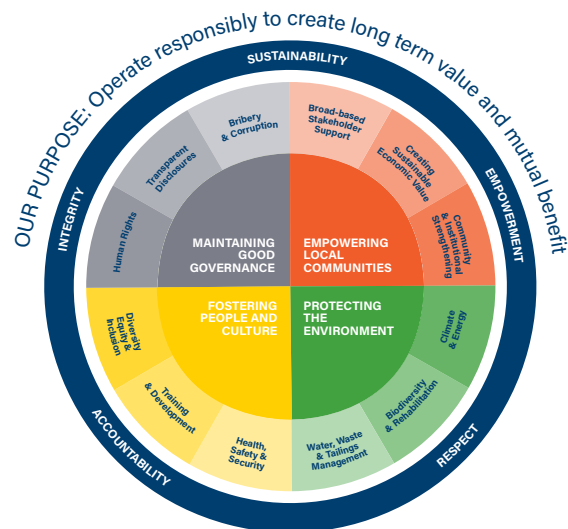
- Normes de performances environnementales et sociales de la Société financière internationale (SFI) ;
- Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires générales de la Banque mondiale (pour le secteur minier) ;
- Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ;
- Principes volontaires des Nations Unies sur la sécurité et les droits de l'Homme ;
- Principes d'exploitation minière aurifère responsable
- Cadre de développement durable du Conseil international des mines et métaux (ICMM) ;
- Code international de gestion du cyanure
- Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) conformément aux exigences des juridictions dont relèvent les activités de Resolute.

### Stratégie en matière de durabilité

La mission et les valeurs de notre Société ont été révisées en 2021 pour recadrer l'organisation et apporter des améliorations à notre culture d'entreprise et aux performances du groupe.

La durabilité fait maintenant partie des valeurs fondamentales de Resolute. Elle est au cœur de notre engagement à exercer nos activités de manière responsable dans toutes les juridictions.

En 2022, nous avons informé nos parties prenantes internes et externes de cet effort renouvelé sur la durabilité.



Notre stratégie en matière de durabilité nous sert de guide pour prioriser nos efforts dans ce domaine et promouvoir une culture de durabilité dans l'ensemble de l'entreprise.

Nous continuons à renforcer nos initiatives autour de la durabilité tout en reconnaissant que nos actifs ont des niveaux de maturité différents.

Les priorités et les objectifs à plusieurs années sont en train d'être examinés en s'appuyant sur quatre piliers stratégiques, et nous continuerons à surveiller et à suivre nos performances conformément aux directives ESG applicables au secteur des ressources.





## NOTRE MISSION

Nous sommes une société minière aurifère fiable et responsable qui vise l'excellence et qui a pour but de créer de la valeur pour les parties prenantes et nos communautés hôtes.

## NOS VALEURS



### Le respect

Nous nous respectons mutuellement et nous respectons les pays et les communautés hôtes



### La responsabilité

Nous assumons nos actes et nous tenons nos engagements



### Intégrité

Nous sommes une société éthique, ouverte et honnête



### La durabilité

Nous priorisons la santé, la sécurité et l'environnement, et nous adoptons des méthodes responsables pour gérer les risques et les opportunités



### L'autonomisation

Nous définissons des objectifs ambitieux, nous visons des performances élevées et nous aidons nos collaborateurs à trouver de nouvelles idées.



## NOS ENGAGEMENTS

### Pacte mondial des Nations Unies et Objectifs de développement durable

Cette année, nous sommes avons intégré le Pacte mondial des Nations Unies.

Il s'agit de la plus grande initiative de responsabilité d'entreprise au monde. Elle regroupe plus de 18 000 signataires du secteur privé répartis dans 162 pays.

Le Pacte mondial repose sur dix principes relatifs au travail, aux droits de l'Homme, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, et il a pour vocation de contribuer à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Nous intégrons ces principes à notre stratégie de durabilité. Plus que jamais, nous cherchons à aligner notre gouvernance, nos collaborateurs, nos activités environnementales et sociales sur les ODD autant que de possible.

En 2021, nous avons identifié les ODD qui nous semblaient les plus importants pour notre entreprise. Depuis, nous communiquons notre progression d'une année sur l'autre.

- Toutes nos opérations sont associées à des plans d'engagement des parties prenantes
- Norme de mécanisme de gestion des griefs et procédures spécifiques en fonction du contexte et des opérations
- Toutes les politiques d'entreprise sont examinées et jugées conformes aux directives UNGP
- Formations aux droits de l'Homme dans l'ensemble du groupe
- Politique de travail responsable
- BSupervision des questions liées à la durabilité par le Conseil d'administration
- Comité consultatif de compensation pour la biodiversité



- Aucun incident environnemental significatif
- Aucun impact négatif direct important sur le PNNK résultant de l'exploitation de la mine aurifère de Mako
- Protection de 1 700 km<sup>2</sup> du parc national PNNK en partenariat avec l'ONG Panthera et le Direction des parcs nationaux sénégalais
- Réhabilitation progressive des terres dégradées dans les deux sites
- Plans de gestion de la biodiversité sur tous les sites
- Certification ISO 14001 du groupe



- ODD 17** PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS
- Alignement sur les Principes d'exploitation minière aurifère responsable
  - Alignement par rapport à la norme « Conflict-Free Gold »
  - Pays d'exploitation actifs dans l'ITIE
  - Partenariats avec des ONG pour implémenter les programmes sur site
  - Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies

- ODD 1** NO POVERTY
- Paiements directs aux gouvernements représentant plus de 100 millions \$ en 2022
  - Paiement des salaires et avantages aux employés de 49,9 millions \$
  - Investissements communautaires directs de plus de 2,9 millions \$ en 2022 à travers Mako et Syama

- ODD 3** GOOD HEALTH AND WELL-BEING
- Politiques et procédures rigoureuses en matière de santé et de sécurité
  - Certification ISO 45001 du groupe
  - Solides performances en matière de sécurité avec un taux d'incidence des accidents du travail avec arrêt de travail inférieur à la moyenne du secteur
  - Installations médicales primaires, de médecine du travail et d'urgences établies dans toutes les opérations
  - Surveillance régulière en matière de santé, avec des tests réguliers de dépistage des maladies infectieuses, mais aussi la consommation d'alcool et de drogues
  - Formation et sensibilisation continue aux questions de santé et sécurité au travail
  - Assurance maladie privée pour tous les employés directs

- ODD 4** QUALITY EDUCATION
- Construction d'écoles primaires dans les communautés de Syama et Mako
  - Formation et éducation continues des communautés qui nous accueillent
  - Formations artisanales dans toutes nos opérations
  - Programmes de bourse et de stages

- ODD 5** GENDER EQUALITY
- Objectifs en matière de diversité et d'égalité des sexes approuvés par le Conseil
  - Politiques de congés parentaux payés dans l'ensemble du groupe
  - Politique de lutte contre le harcèlement sexuel approuvée par le Conseil
  - Augmentation du nombre de femmes occupant des postes de direction à l'échelle du groupe

- ODD 6** CLEAN WATER AND SANITATION
- Pompage d'eau à partir du fleuve Gambie et du fleuve Bagoé effectué conformément aux conditions d'autorisation
  - Construction d'infrastructures critiques liées à l'alimentation en eau au niveau des communautés
  - Surveillance régulière de la qualité des eaux de surface et souterraines, aucun problème majeur de qualité de l'eau associé à l'exploitation minière

- ODD 8** DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH
- Emploi direct de 920 nationaux, représentant 88 % de nos effectifs opérationnels
  - 49,9 millions \$ payés en 2022 en salaires et avantages aux employés
  - 31 % des ressortissants nationaux nouvellement recrutés ont moins de 30 ans

- ODD 10** REDUCED INEQUALITIES
- Analyse des écarts de rémunération entre hommes et femmes menée au moins deux fois par an
  - Politique de Diversité, équité et inclusion approuvée par le Conseil
  - Parité hommes/femmes prise en compte pour tous nos programmes d'apprentissage et de stages dans nos opérations en Afrique de l'ouest.

- ODD 13** CLIMATE ACTION
- Divulgarion des chiffres sur nos émissions de niveaux 1, 2 et 3
  - Engagement à atteindre l'objectif « Zéro net » d'ici 2050
  - Développement d'une stratégie provisoire de lutte contre le changement climatique
  - Opérationnalisation d'une centrale électrique hybride à Syama pour réduire les émissions de GES de 20 %
  - Formation du Conseil et des membres de la direction aux questions liées au changement climatique





## Principes d'exploitation minière aurifère responsable et Conflict Free Gold Standard

En tant que membre du World Gold Council, nous nous engageons à mener nos activités de manière responsable, conformément aux Principes d'exploitation minière aurifère responsable (RGMP), de la phase de développement jusqu'à la fermeture de nos mines.

Le champ d'application des RGMP englobe toutes les opérations minières et de traitement sous notre contrôle direct. Il est cohérent avec les limites de déclaration publiées dans notre Rapport de durabilité.

Les sociétés sont tenues d'aligner leurs pratiques commerciales sur le Conflict-Free Gold Standard afin d'éviter que la production d'or ne provoque ou ne favorise des conflits armés, ou qu'elle contribue à des violations des droits de l'Homme ou des lois humanitaires internationales.

Les sociétés qui respectent les RGMP et qui appliquent le Conflict-Free Gold Standard sont tenues d'obtenir chaque année un agrément externe auprès d'un organisme tiers.

Le 31 décembre 2022, Resolute a obtenu deux agréments indépendants pour la deuxième année consécutive. Les auditeurs ont attesté que les rapports de notre Société ont été rédigés et présentés correctement à tous les égards.

Cet audit montre que nos performances de 2022 sont alignées à plus de 88 % sur les RGMP, ce qui constitue une hausse de 23 % par rapport à l'année précédente.

En outre, nos opérations sont conformes à la norme « Conflict-Free Gold ».

Bien que si nous n'achetons pas d'or à des tiers, nous sommes présents au Mali, un pays considéré comme affecté par des conflits ou comme zone à haut risque selon la norme. Nous avons donc dû satisfaire à des exigences de conformité encore plus strictes en 2022.

Notre troisième audit indépendant en matière de respect des RGMP et du Conflict-Free Gold Standard est en cours, et nous nous engageons à répondre intégralement aux critères de ces normes d'ici la fin 2023.

Les agréments externes et nos rapports de gestion sont disponibles sur notre site Web :

<https://www.rml.com.au/about-us/corporate-governance>

## Analyse des performances ESG

Nous sommes conscients de l'importance de la divulgation de nos mesures ESG aux investisseurs afin qu'ils puissent comparer les performances de durabilité dans l'ensemble du secteur minier.

Nous nous engageons à renforcer notre communication sur les informations ESG importantes et nous travaillons activement à l'amélioration de nos notations en matière d'ESG.

Cette année, nous avons fait appel à ISS et Moody's pour améliorer nos notations ESG et nous nous sommes concentrés sur le S&P Global Corporate Sustainability Assessment (CSA).

En 2022, pour sa troisième soumission de la CSA, Resolute a été classée dans le 83e percentile pour le secteur Métaux et exploitation minière ; un score dont nous sommes très fiers (et qui représente une nette amélioration par rapport au 41e percentile en 2019).

De plus, Resolute a été classée au 82e percentile dans le secteur Métaux et exploitation minière par Moody's, devant ses concurrents.

Nous aspirons à devenir un exemple de durabilité dans le secteur et nous continuerons à tout faire pour améliorer nos notations ESG sur nos différentes plateformes, grâce à une meilleure communication et à de meilleures performances en la matière.



## 1.5 ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

L'engagement des parties prenantes est un processus continu qui englobe l'ensemble du cycle de vie opérationnel de nos actifs. Il comprend des éléments de partage des informations, de consultation, de participation, de négociation et de partenariat avec les parties prenantes.

La fréquence et les méthodes d'engagement varient en fonction de leurs besoins. Vous trouverez de plus amples renseignements dans le présent rapport.

Les parties prenantes sont des individus ou des groupes qui sont directement ou indirectement touchés par nos activités ainsi que ceux qui peuvent être en mesure d'influencer les résultats de la Société.

Figurent parmi les principaux groupes de parties prenantes :

- les communautés locales qui nous accueillent ;
- les gouvernements du Sénégal et du Mali (aux niveaux local, régional et national) ;
- les employés ;
- les fournisseurs ;
- les actionnaires ;

- les organisations non gouvernementales et de la société civile présentes dans la région.
- L'approche de la Société en matière d'engagement des parties prenantes est axée sur les principes suivants :
- l'engagement précoce et proactif pour identifier les risques et les opportunités ;
- la génération d'idées et partage d'informations ;
- le respect, la confiance et l'intérêt mutuel.

## 1.6 ÉVALUATION ANNUELLE DE L'IMPORTANCE RELATIVE

Resolute examine chaque année l'importance relative des questions de durabilité en coordination avec ses parties prenantes internes et externes. Cet examen est effectué conformément à la Global Reporting Initiative (GRI). Les questions importantes de durabilité identifiées par le biais de notre évaluation de 2022 sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Ces problématiques sont cohérentes avec notre évaluation de 2021.



### Processus d'évaluation de l'importance relative

Nous avons identifié huit groupes de parties prenantes auxquels nous avons demandé de sélectionner les sept problématiques de durabilité les plus importantes pour l'entreprise :

- Parties prenantes internes : Le conseil, les représentants de l'entreprise et des sites
- Parties prenantes externes : les actionnaires, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, les représentants gouvernementaux, les communautés locales et les organisations non gouvernementales.

Les réponses ont été pondérées pour garantir une représentation équilibrée entre Syama et Mako, et pour tenir compte de l'importance relative des parties prenantes.

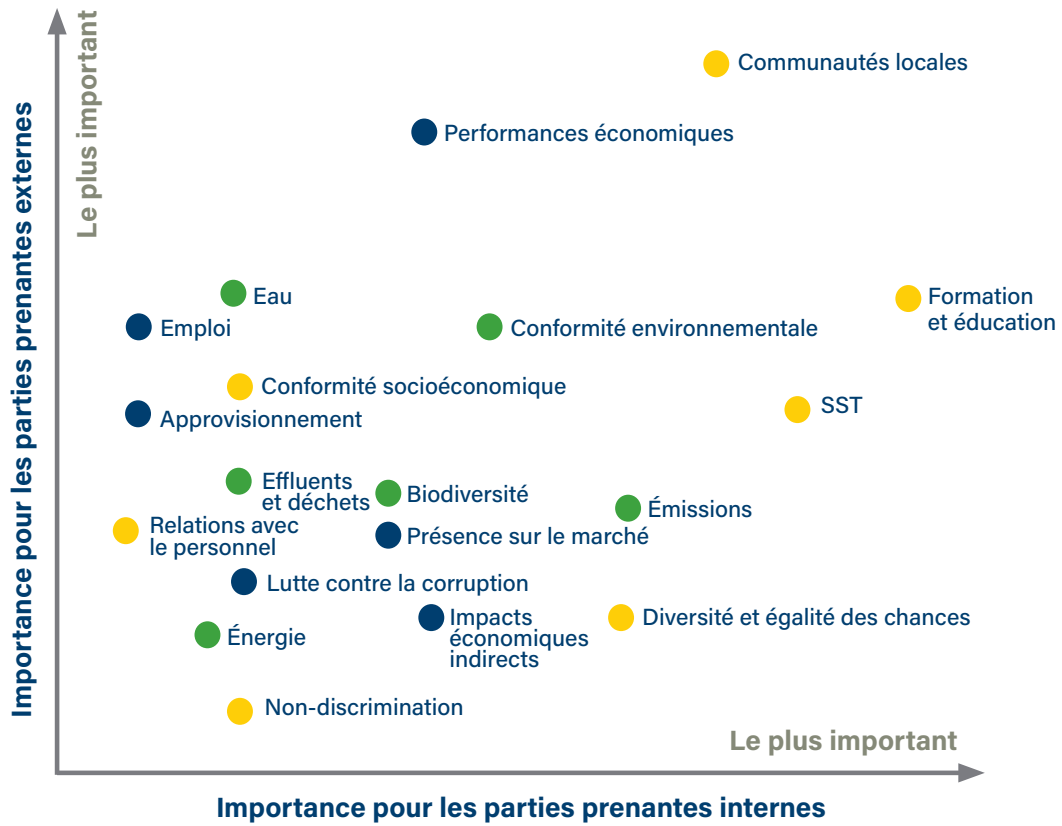
Le classement est établi sur la base des réponses combinées de toutes les parties prenantes. (Voir Annexe 1).

En 2022, Resolute n'a pas identifié de changement important à apporter à son analyse.

Tous les thèmes présentés dans la matrice d'importance relative sont abordés dans le présent rapport. Les thèmes jugés les plus importants par les parties prenantes ont été traités en priorité.



### Matrice d'importance relative



- Thèmes économiques
- Thèmes environnementaux
- Thèmes sociaux





PARTIE 2

# PRÉSERVATION DE LA BONNE GOUVERNANCE

2.1	Gouvernance en matière de durabilité	21
2.2	Transparence et Code de conduite	26
2.3	Droits de l'Homme et esclavage moderne	26







# PRÉSERVATION DE LA BONNE GOUVERNANCE

Notre stratégie en matière de durabilité et l'approche sous-jacente sont orientées par le Conseil, sous la gouvernance et la supervision du Comité de durabilité.



## POLITIQUES DE DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION ET DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

établies et packs de formation déployés dans l'ensemble du Groupe de manière culturellement appropriée à partir de 2023

## ÉVALUATION DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN COURS

et formations sont organisées en anglais et en français à l'échelle du Groupe





## 2.1 GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

### Comité de durabilité

Notre stratégie en matière de durabilité et l'approche sous-jacente sont orientées par le Conseil, sous la gouvernance et la supervision du Comité de durabilité (Comité).

Le Comité examine et oriente les performances en matière de durabilité de Resolute ainsi que la gestion des risques associés à la durabilité

Ces performances concernent les départements des Ressources humaines, la Santé et la Sécurité, la Sûreté, l'Environnement et les relations communautaires de Resolute. Elles englobent des évaluations régulières de la conformité des pratiques de la Société aux bonnes pratiques comme les RGMP.

Le Directeur général et PDG préside le Comité est composé de plusieurs directeurs non exécutifs possédant des connaissances, des compétences et des expériences diverses.

Il est guidé par la Charte du Comité de durabilité.

Le Comité recommande au Conseil l'adoption d'initiatives pour favoriser l'amélioration continue des performances de durabilité de Resolute, y compris (sans s'y limiter) la publication de notre Rapport annuel de durabilité.

Les questions de durabilité ont été intégrées dans les plans d'incitation à court terme et à long terme et elles sont liées aux évaluations des performances des cadres et de la Société.

L'équipe de direction de Resolute présente les performances de durabilité au Comité lors de ses réunions.





## CADRE POLITIQUE

### Politiques, procédures et déclarations de Resolute

Nous avons continué à renforcer notre cadre politique en matière de durabilité en publiant une Politique relative à la chaîne d'approvisionnement et en mettant à jour les Politiques de préservation de l'environnement et des ressources en eau.

Ces politiques formalisent notre engagement à mener nos activités de manière responsable dans les domaines à risque

ESG actuels et émergents, en ligne avec les RGMP, notre stratégie et les attentes des parties prenantes.

Toutes les politiques sont disponibles sur notre site Web et nous continuerons à les perfectionner en fonction des principaux défis ESG qui impactent le secteur des ressources.



### Resolute Mining Limited - Code of Conduct






Outlines the Company's expectations of all Directors, Officers and Employees and is supported by the following:

#### Key policies, procedures and statements

Guiding our approach to responsible mining

Health, Safety and Security Policy	Environment Policy	Social Performance Policy	Human Rights Policy	Anti-Bribery and Corruption Policy	Diversity and Inclusion Policy	Complaints and Grievance Procedure
Sexual Harassment Policy	Responsible Tailings Management Policy	Water Stewardship Policy	Working Responsibility Policy	Supply Chain Policy	Climate Change Statement	Modern Slavery Statement

#### Key shareholder protections

 Securities Trading Policy	 Enterprise Risk Management Framework	 Continuous Disclosure Policy	 Conflicts of Interest Policy	 Privacy Policy
--	---	---	--	---

#### Underpinned by

##### Whistleblower Policy

Formalised confidential reporting and recourse mechanism for inappropriate conduct



## CADRE DE GESTION DES RISQUES POUR L'ENTREPRISE

Notre approche proactive et réfléchie en matière de gestion des risques et des opportunités nous aide à protéger et à renforcer la valeur de l'entreprise.

Des déclarations relatives à notre volonté de prendre des risques ont été établies par notre Conseil. Elles guident la gestion des risques et les efforts d'atténuation dans l'ensemble de la Société.

Le Conseil a pour responsabilité de s'assurer que les risques importants sont identifiés et gérés conformément aux déclarations de volonté de prise de risque prédéterminées.

Le Conseil intervient en cas de modification significative du profil de risque de la Société dans un de ses domaines d'exposition importants.

Le Comité chargé des audits et des risques supervise la gestion des risques dans tous les domaines d'exposition importants.

Il collabore de manière proactive avec l'équipe de direction pour optimiser les systèmes d'identification, d'atténuation, de gestion, d'assurance et de déclaration des risques de Resolute.

La direction fournit régulièrement des mises à jour au Comité chargé des audits et des risques concernant les nouveaux risques émergents et les mesures d'atténuation pertinentes.

En 2022, Resolute a mis en œuvre l'utilisation du logiciel de gestion des risques d'entreprise CGR Foundation, qui a permis d'améliorer l'identification, l'atténuation, le contrôle, l'évaluation et le rapport des risques.

Ce logiciel vient compléter le système INX InControl pour gérer les risques et les opportunités d'amélioration au niveau des actifs.

La systématisation de notre approche de gestion des risques à l'échelle du Groupe nous permet de standardiser le cadre de travail et d'améliorer les mesures d'atténuation et le rapport.

<sup>1</sup> Notre approche en matière de gestion des risques est conforme à la norme ISO 31000:2018 et suit les Principes et recommandations de l'ASX Corporate Governance Council, 4e édition.





## Risques liés à la durabilité

Resolute examine tous les ans les risques liés à la durabilité qu'elle encourt. Le tableau suivant fournit une représentation générale des vulnérabilités importantes du Groupe et des contrôles actuellement en place<sup>1</sup>.

Santé		
<p><b>RISQUE</b></p> <p>Événement sanitaire impactant la santé, la sécurité et le bien-être des employés et/ou les opérations/la continuité des opérations de l'entreprise.</p>	<b>Contrôles actuels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocoles de gestion des maladies infectieuses</li> <li>• Mise en œuvre des consignes de l'OMS et autres normes du secteur</li> <li>• Installations médicales primaires, de médecine du travail et d'urgences établies sur chaque site</li> <li>• Évaluation médicale et audits externes</li> <li>• Évaluations/surveillance dans le domaine de la santé au travail</li> <li>• Protocoles d'évacuation en cas de blessures et d'urgences médicales</li> <li>• Programme d'atténuation des risques liés au paludisme</li> </ul>
Sécurité		
<p><b>RISQUE</b></p> <p>Blessure grave ou mortelle (simple ou multiple) survenue au travail ou durant le trajet depuis/vers le lieu de travail.</p>	<b>Contrôles actuels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes de gestion de la sécurité conformes aux normes industrielles</li> <li>• Culture de vigilance en matière de sécurité bien intégrée</li> <li>• Programmes de formation à la sécurité destinés au personnel</li> <li>• Pré-qualification, intégration et formation des sous-traitants</li> <li>• Processus et procédures de contrôle réguliers</li> <li>• Gestion des dangers critiques</li> <li>• Systèmes de formation pour les risques élevés et vérification des compétences</li> <li>• Certification ISO 45001</li> </ul>
Sûreté		
<p><b>RISQUE</b></p> <p>Événement de sûreté ayant un impact négatif sur la santé, la sécurité et le bien-être des employés et sur la continuité des opérations de l'entreprise.</p>	<b>Contrôles actuels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de gestion de la sûreté</li> <li>• Prestataires de services de sûreté internes/externes spécialisés</li> <li>• Système de gestion des situations de crise et d'urgence</li> <li>• Renseignement en temps réel multi-source</li> <li>• Évaluations et audits réguliers</li> <li>• Relations et engagement solides avec les parties prenantes</li> </ul>
Gouvernance		
<p><b>RISQUE</b></p> <p>Contextes politiques/fiscaux incertains et instabilité du gouvernement</p>	<b>Contrôles actuels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement continu des parties prenantes/gouvernements</li> <li>• Responsable Pays dédié et autre expertise locale</li> <li>• Historique de développement local solide et soutien des parties prenantes locales</li> <li>• Défenseurs actifs en dehors de la scène politique et gouvernementale</li> <li>• Contrats d'exploitation minière dans chaque juridiction d'exploitation</li> <li>• Planification de la continuité des activités</li> </ul>
Questions sociales		
<p><b>RISQUE</b></p> <p>Climat d'instabilité ou activités négatives au sein des communautés, comme l'exploitation minière artisanale, ayant un impact défavorable sur notre permis d'exploitation</p>	<b>Contrôles actuels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement continu des parties prenantes/gouvernements</li> <li>• Révision régulière des plans d'engagement des parties prenantes</li> <li>• Historique de développement local solide et soutien des parties prenantes locales</li> <li>• Stratégie d'investissement communautaire et Politique de performance sociale</li> <li>• Programmes d'emploi et de formation au niveau local</li> </ul>
Environnement		
<p><b>RISQUE</b></p> <p>Impact environnemental négatif/incident environnemental dû aux activités ou aux manquements de Resolute</p>	<b>Contrôles actuels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence/permis environnementaux</li> <li>• Commande d'EIES et conformité</li> <li>• Audits internes/externes</li> <li>• Certification ISO 14001</li> <li>• Professionnels de l'environnement formés et compétents</li> </ul>

## Risques liés à la durabilité

Resolute examine tous les ans les risques liés à la durabilité qu'elle encourt. Le tableau suivant fournit une représentation générale des vulnérabilités importantes du Groupe et des contrôles actuellement en place<sup>1</sup>.

Gouvernance		
<p><b>RISQUE</b></p> <p>Allégations de pots-de-vin ou de corruption ayant un impact sur l'acceptabilité de nos opérations</p>	Contrôles actuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des formations continues pour le personnel et des déclarations en matière de lutte contre la corruption et d'éthique ont été mises en place</li> <li>• Inclusion des exigences anti-corruption dans les contrats des sous-traitants</li> <li>• Ligne téléphonique d'alerte opérée par un prestataire indépendant</li> <li>• Contrôles financiers en place</li> <li>• Évaluations des risques de fraude</li> <li>• Évaluations et audits réguliers</li> </ul>
Questions sociales		
<p><b>RISQUE</b></p> <p>Incapacité à attirer et à retenir les compétences requises pour maintenir des performances opérationnelles et d'entreprise stables</p>	Contrôles actuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de systèmes de recrutement et de développement de l'apprentissage</li> <li>• Programmes de formation et de développement au niveau des sites</li> <li>• Nationalisation/régionalisation des effectifs des sites</li> <li>• Initiatives de planification des effectifs</li> <li>• Culture d'entreprise et cadre politique pour les employés améliorés</li> </ul>
Environnement		
<p><b>RISQUE</b></p> <p>Incapacité à réagir/s'adapter efficacement aux changements physiques et législatifs du contexte d'exploitation dus au changement climatique</p>	Contrôles actuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des risques physiques et de transition liés au climat</li> <li>• Politique relative au changement climatique et stratégie provisoire</li> <li>• Surveillance et déclaration des émissions</li> <li>• Formation aux questions liées au changement climatique pour le Conseil et l'équipe de direction</li> </ul>
Questions sociales		
<p><b>RISQUE</b></p> <p>Risques en lien avec les droits de l'Homme associés aux activités de Resolute menaçant la continuité/viabilité de l'entreprise.</p>	Contrôles actuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accords de niveau de service avec les principaux fournisseurs</li> <li>• Respect du Code du travail pour toutes les pratiques liées à l'emploi</li> <li>• Engagement à appliquer les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme</li> <li>• Formation et éducation des effectifs</li> <li>• Engagement des parties prenantes</li> <li>• Politique relative aux droits de l'Homme</li> </ul>
Environnement		
<p><b>RISQUE</b></p> <p>Défaillance catastrophique de l'installation de gestion des résidus</p>	Contrôles actuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de gouvernance en matière de gestion des résidus</li> <li>• Surveillance quotidienne, hebdomadaire et mensuelle de l'IGR</li> <li>• eille environnementale, par ex. qualité des eaux souterraines/de surface</li> <li>• Ingénieur détaché sur tous les sites</li> <li>• Audits externes annuels</li> <li>• Stratégies de gestion des dépôts</li> <li>• Paramètres d'exploitation et de conception</li> <li>• Sous-traitants spécialisés/expertise en IGR (hors ingénierie)</li> </ul>

### Note

<sup>1</sup> Dans les recommandations de l'ASX, le terme « domaine d'exposition important » désigne « une possibilité réelle pour que le risque en question puisse avoir un impact important sur la capacité de la Société à créer ou à préserver de la valeur pour les actionnaires à court, moyen et long terme ».



## 2.2 TRANSPARENCE ET CODE DE CONDUITE

L'engagement de Resolute visant à maintenir une éthique d'entreprise irréprochable est transmis au personnel et aux parties prenantes à tous niveaux. Il est communiqué principalement dans notre Politique de lutte contre la corruption, notre Code de conduite et notre Politique de travail responsable.

Resolute considère les pots-de-vin et la corruption comme une violation des Valeurs de la Société qui l'empêche de mener ses activités correctement et qui menace la génération de valeur pour ses actionnaires.

Des processus d'évaluation des risques au niveau du Groupe et des sites analysent les risques de pots-de-vin et de corruption dans toutes les juridictions dans lesquelles nous opérons.

Ces risques sont considérés comme élevés et sérieux. Des mesures strictes de contrôle financier, commercial, de formation et de vérification, entre autres, ont été mises en place pour atténuer efficacement les risques de corruption dans tous nos domaines d'activité et dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

Tous les employés suivent des formations dans les domaines de la lutte contre la corruption, du Code de conduite et du lancement d'alertes lorsqu'ils rejoignent la société. Par la suite, ils doivent assister à des formations de rappel tous les deux ans.

La conformité à ces exigences est assurée via le Système de gestion des formations de Resolute.

Des formations récurrentes sur la lutte contre la corruption sont également organisées au niveau du Groupe et des sites, par le biais d'une analyse de scénarios hypothétiques et d'une étude de cas réels de corruption.

Resolute a mis en place une ligne téléphonique d'alerte basée sur le service FairCall de KPMG (aussi bien au siège social que sur les sites miniers dans les pays) qui offre aux employés et aux parties prenantes un moyen confidentiel de signaler des cas potentiels de corruption impliquant la Société et ses représentants.

Toutes les alertes reçues sont prises très au sérieux et font l'objet d'une enquête par les membres désignés de l'équipe de direction (et par des enquêteurs externes si nécessaire, conformément à la Politique de dénonciation des abus de Resolute).

En cas de signalement via la ligne FairCall, un rapport est transmis au Disclosure Protection Officer de Resolute dans un délai de 24 heures.

Le signalement fait ensuite l'objet d'une enquête par le Disclosure Investigation Officer, qui est chargé d'étudier le contenu de la plainte pour déterminer si les allégations sont fondées.

L'enquête peut faire appel à des ressources externes si nécessaire et un rapport complet est transmis au PDG (ou directement au Président du Comité chargé des audits et des risques si l'incident concerne le PDG ou un directeur), et les mesures appropriées sont mises en œuvre en fonction des conclusions de l'enquête.

En général, Resolute reçoit 2 à 4 signalements de cas suspectés de mauvaise conduite par an.

Un cas de dénonciation d'abus a été signalé en 2020, deux en 2021 et trois en 2022.

Tous ont fait l'objet d'une enquête et ont été clôturés, entraînant l'application de mesures disciplinaires dans un des cas.

Tous les dons à des œuvres de bienfaisance et les aides fournies en nature par la Société sont enregistrés et déclarés tous les mois.

Resolute n'apporte aucune contribution financière aux organismes politiques ou religieux et vérifie que les communautés locales demeurent les seules bénéficiaires des efforts de la société en matière de durabilité.

Conformément aux exigences de la Bourse de Londres (LSE), Resolute publie un rapport annuel intitulé « Rapport sur les paiements versés aux gouvernements ».

À ce jour, Resolute n'a participé à aucune action collective de lutte contre la corruption, mais reste ouverte à toutes les options. La société pourrait envisager de participer à des initiatives appropriées dans les zones où nous opérons.

## 2.3 DROITS DE L'HOMME ET L'ESCLAVAGE MODERNE

Nous nous engageons à respecter tous les droits de l'Homme reconnus au niveau international, y compris ceux couverts par la Déclaration universelle des droits de l'Homme et par l'Organisation internationale du travail.

Nous nous engageons à œuvrer sans relâche pour éliminer toutes les formes d'esclavage moderne au sein de notre société et de notre chaîne d'approvisionnement. C'est pourquoi nous mettons en œuvre des processus internes efficaces conformes aux exigences des lois britanniques et australiennes contre l'esclavage moderne.

Les opérations de Resolute respectent les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme.

En 2022, nous avons continué à renforcer nos engagements, notamment à travers les initiatives suivantes :

- La révision et la mise à jour, si nécessaire, de toutes les politiques de la Société publiquement disponibles en vertu des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme des Nations Unies
- La mise en œuvre de formations obligatoires sur les droits de l'Homme à l'échelle du groupe
- La révision et la mise à jour des clauses relatives aux droits de l'Homme et à l'esclavage moderne dans les accords commerciaux
- La formation du personnel de sécurité direct et en sous-traitance aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme
- Le lancement de la première auto-évaluation à l'échelle de la société comme première étape de l'implémentation d'un processus continu de diligence raisonnable dans le domaine des droits de l'Homme
- L'élaboration de questionnaires destinés aux fournisseurs comprenant des questions et des enquêtes sur les droits de l'Homme
- La mise à jour de la Politique de préservation des ressources en eau pour inclure la mention suivante : *Le respect du droit d'accès à l'eau et la promotion de l'accès à l'eau équitable, en quantité suffisante, et dans des conditions sûres et abordables pour les communautés qui nous accueillent.*

En 2023, nous finaliserons notre première évaluation à l'échelle du groupe sur les questions relatives aux droits de l'Homme et nous allons élaborer un plan d'action continu pour éviter, minimiser, atténuer et compenser les éventuels impacts négatifs significatifs.

La Politique relative aux droits de l'Homme et la Déclaration relative à l'esclavage moderne de Resolute sont disponibles sur le site [www.rml.com.au/corporate-governance](http://www.rml.com.au/corporate-governance).

PARTIE 3

# PROMOTION DES RESSOURCES HUMAINES

3.1	Notre approche en matière de management	29
3.2	Emploi	30
3.3	Gestion des relations avec le personnel	31
3.4	Diversité, équité et inclusion	32
3.5	Tendance relative à l'engagement des employés	35
3.6	Formation et développement des compétences	37
3.7	Santé, sécurité et sûreté	39







# PROMOTION DES RESSOURCES HUMAINES

La mise en œuvre d'une culture organisationnelle responsable, diverse, équitable et inclusive qui soit exempte de toute forme de discrimination est importante pour Resolute. Nous responsabilisons notre personnel et nous respectons ses droits individuels et collectifs.

Employés  
Et  
Sous-traitants

**4 096**

Emploi  
National

**94 %**

**ISO 45001**

CERTIFICATION OBTENUE  
POUR LE GROUPE

**TFAE**

DE 0,41 PAR MILLION  
D'HEURES TRAVAILLÉES

## 3.1 NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE MANAGEMENT

Nous nous engageons à maintenir une culture organisationnelle responsable, de diversité, d'équitable et d'inclusivité, exempte de toute forme de discrimination, qui responsabilise nos collaborateurs, respecte leurs différences et s'appuie sur leur potentiel.

La santé, la sécurité et le bien-être de notre personnel sont nos principales priorités.

En 2022, nous avons renforcé nos systèmes, nos formations et nos protocoles sanitaires et de gestion des risques élevés, ce qui nous a valu d'obtenir la certification ISO : 45001 pour nos systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

C'était un objectif ambitieux que nous nous étions fixés au début de l'année.

En ce qui concerne l'autonomisation et la responsabilisation de nos collaborateurs, nous exigeons d'eux qu'ils satisfassent aux conditions de Resolute concernant la manière dont nous menons nos activités et la manière dont nos employés et sous-traitants effectuent leur travail.

Chaque année, nous interrogeons tous nos employés au sujet de leur expérience au travail et nous les incitons à nous faire part de leurs commentaires pour que nous puissions identifier les opportunités d'améliorer leur engagement et nos performances.

Cette année, nous avons enregistré un taux de réponse de 94 % (en hausse de 16 %) et un taux global d'engagement à l'échelle du groupe de 81 % (en hausse de 11 %).

Les principaux sujets liés au travail abordés dans cette section sont :

- l'emploi
- la gestion des relations avec le personnel
- la diversité, équité et inclusion
- l'engagement des employés
- la santé et sécurité au travail
- la formation et éducation

## 3.2 EMPLOI

Our workforce comprised of 1,148 employees at the end of Nos effectifs comptaient 1 148 employés à la fin décembre 2022.

Ils sont répartis entre nos bureaux de Perth (Australie occidentale) et de Londres (Royaume-Uni) et nos sites d'exploitation et d'exploration en Afrique.

Nous faisons également appel à 2 948 sous-traitants, principalement basés sur nos sites d'exploitation au Mali et au Sénégal.

Ces chiffres sont cohérents avec ceux de 2021.

Nos principaux partenaires sous-traitants proposent des services d'exploitation minière, de dynamitage et de restauration.

### Nos effectifs par site

	Total	Australie	Royaume-Uni	Mali	Sénégal
Employés	1 148	28	9	817	294
Sous-traitants	2 948	9	3	1 977	959

En 2022, les effectifs combinés (employés directs et sous-traitants) de Resolute dans ses opérations africaines se composaient à 94 % d'employés nationaux, ce qui représente une hausse de 1 % par rapport à 2021.

Nos stratégies de succession, d'emploi de ressortissants nationaux et de développement combinées portent leurs fruits : 60 % des postes de direction et la moitié des postes de cadres dans l'ensemble de nos opérations sont désormais occupés par des employés nationaux.

Nos plans de succession et de développement ciblés ont permis d'identifier les personnes compétentes pour les postes d'encadrement, de mentorat et de détachement.

En 2022, 145 nouveaux employés de 16 nationalités différentes ont rejoint Resolute, dont 93 % travaillent pour nos opérations en Afrique occidentale.

Les mines de Mako et Syama sont situées dans des zones rurales où les niveaux d'alphabétisation et d'éducation sont généralement bas.

Notre stratégie d'emploi local réserve tous les postes de base et les postes semi-qualifiés aux employés sénégalais locaux et régionaux.

Les professionnels qualifiés proviennent généralement des capitales des pays dans lesquels nous sommes présents.

Le taux de départs volontaires du personnel est resté bas en 2022, atteignant 4 % à Syama et 2 % à Mako chez les employés nationaux.

Le taux de rotation des expatriés a baissé, passant de 19 % en 2021 à 16 % à Syama, et de 13 % en 2021 à 12 % à Mako.

Le taux de rotation du personnel est surveillé tous les mois et les entretiens de départ nous aident à comprendre comment améliorer le taux de rétention du personnel.

### Avantages

Les avantages fournis aux employés font l'objet d'évaluations régulières pour s'assurer qu'ils nous aident toujours à attirer et à retenir les talents.

Resolute fournit une assurance-maladie privée à tous les employés nationaux cadres et à leur famille proche, ainsi qu'une couverture d'assurance-maladie aux employés non-cadres.

En outre, nous tenons compte des différentes juridictions dans lesquelles nous exerçons nos activités pour concevoir nos politiques de rémunération et d'avantages afin de nous adapter aux marchés locaux.

Nous aidons les parents à trouver un équilibre entre leurs obligations professionnelles et familiales.

Notre nouvelle Politique en matière de congés parentaux a été bien accueillie en 2022. Quarante-trois (43) employés à l'échelle du Groupe, dont 84 % d'hommes, ont pris un congé parental.

Plus d'un tiers sont retournés au travail, trois ont quitté l'entreprise et trois restent en congé parental.

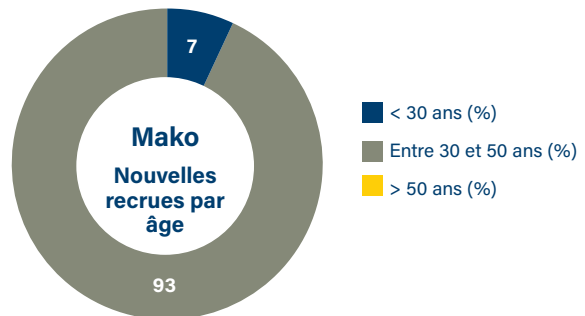
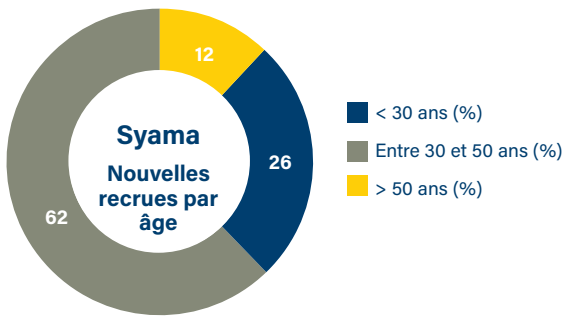
Notre politique se veut généreuse, dépassant les exigences minimales légales dans les juridictions où nous opérons.

Les modalités plus flexibles de retour au travail offrent aux jeunes parents la possibilité d'équilibrer efficacement leurs responsabilités familiales et leurs obligations professionnelles.

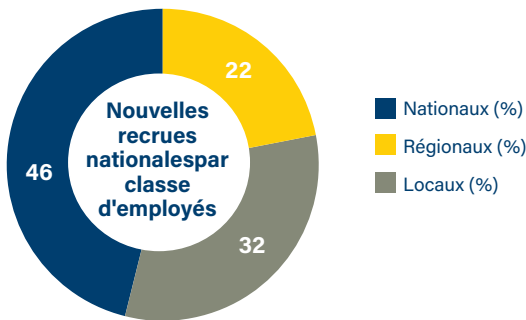
L'introduction du système de binôme (ou « buddy system ») permet également aux employés qui prennent un congé parental de rester connectés au lieu de travail et de se tenir au courant de l'évolution des choses pendant leur congé, à leur propre rythme.



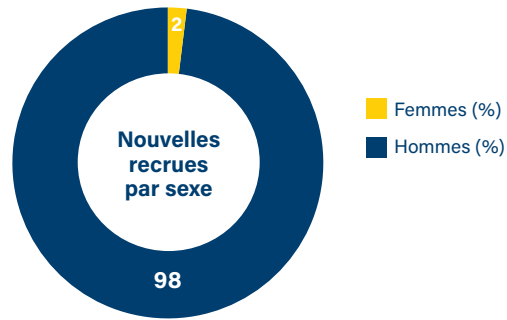
**Nouvelles recrues dans les opérations d'Afrique occidentale, 2022**  
par tranche d'âge



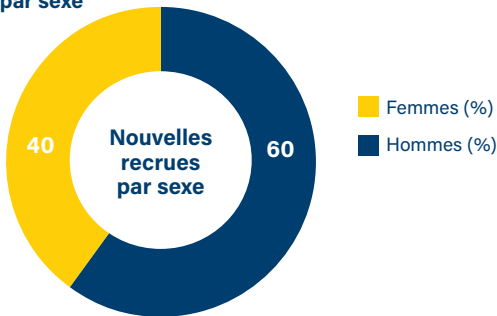
**Nouvelles recrues nationales dans les opérations d'Afrique occidentale**  
par classe d'employés



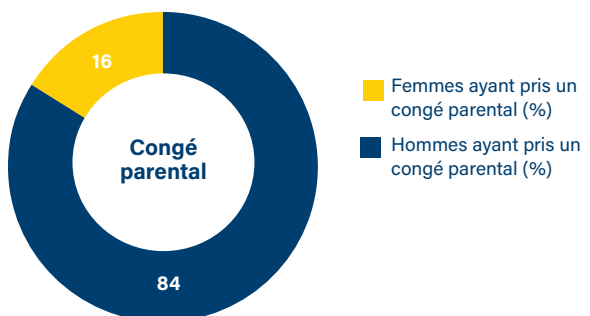
**Nouvelles recrues dans les opérations d'Afrique occidentale, 2022**  
par sexe



**Nouvelles recrues dans les bureaux de l'entreprise, 2022**  
par sexe



**Employés ayant pris un congé parental, 2022**  
par sexe





### 3.3 GESTION DES RELATIONS AVEC LE PERSONNEL

Resolute soutient le droit à la liberté d'association et à la négociation collective.

Au Mali et au Sénégal, les relations de Resolute avec son personnel sont fondées sur les cadres juridiques nationaux et guident le développement de stratégies visant à gérer les risques et les opportunités liés aux relations avec les employés.

À Syama, nous sommes heureux du dialogue constructif mis en place avec les syndicats et les représentants du personnel élus en 2020.

Des sessions de formation régulières sont organisées pour s'assurer que tous les représentants connaissent leurs droits et leurs responsabilités dans le cadre de leur mandat.

L'Inspecteur du travail régional a participé à notre Programme de formation au leadership à Syama en 2022. Ce programme a permis aux acteurs gouvernementaux de dialoguer avec les employés, les représentants du personnel et les équipes au sens large pour mieux comprendre le Code du travail malien et les obligations et responsabilités des employés/de l'employeur.

Les représentants du personnel se réunissent tous les mois avec le Directeur général de SOMISY et l'équipe des ressources humaines pour discuter de la sécurité, de la production et des questions relatives aux employés afin d'améliorer la collaboration et la compréhension mutuelle.

Tous les mois, le Comité Hygiène et santé et le Comité chargé du recrutement local se réunissent avec nos parties prenantes à Syama pour renforcer nos relations avec eux.

Suite à l'expiration des mandats des délégués du personnel de Mako en novembre 2021, de nouvelles élections ont été organisées au début de l'année 2022 conformément au Code du travail et à la Convention en vigueur.

Les nouveaux délégués ont été formés à leurs rôles et responsabilités en partenariat avec l'Inspecteur du travail de Kédougou.

Comme à Syama, les autorités locales ont participé au Programme de formation au leadership et tous les participants, y compris les délégués du personnel, ont suivi une formation sur le Code du travail avec l'Inspecteur du travail.

Même s'il n'existe pas de préavis minimum obligatoire à donner aux employés en cas de changements opérationnels au Mali et au Sénégal, les décisions de management tiennent directement compte des valeurs de la Société, du principe d'équité et des cadres juridiques applicables.

Les changements majeurs sont mis en œuvre après consultation des représentants syndicaux et des délégués du personnel.

Tous les employés des sites de Syama et Mako sont couverts par une convention collective.

Ces accords sont négociés entre les syndicats, les représentants des gouvernements et les représentants de l'industrie, qui déterminent les conditions de travail et les droits collectifs des employés.

Les employés travaillant dans nos bureaux en Australie et au Royaume-Uni sont engagés via des contrats de travail individuels.



### 3.4 DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Resolute promeut la diversité de ses effectifs et souhaite maintenir un environnement de travail basé sur les principes d'égalité des chances, où tous les individus sont traités de manière respectueuse et inclusive.

Cette année, nous avons élaboré un pack de formation pour soutenir notre Politique de lutte contre le harcèlement sexuel 2021, afin de nous assurer que tous les employés et sous-traitants de notre groupe comprennent notre engagement en faveur d'une culture organisationnelle sûre, inclusive et respectueuse, fondée sur une approche de « tolérance zéro » en ce qui concerne le harcèlement sexuel.

Aucun cas de harcèlement sexuel à l'échelle du groupe Resolute n'a été signalé en 2022.

C'est pourquoi nous avons décidé de programmer le déploiement de la formation en lien avec notre politique pour 2023 et 2024, afin de prioriser les formations sur les risques élevés et l'achèvement du Programme de développement du leadership.

Nous soumettrons tous les packs de formation dans le pipeline à une évaluation approfondie pour nous assurer qu'ils sont appropriés, notamment sur le plan culturel.

Nous sommes conscients que certains cadres juridiques et certaines normes culturelles en vigueur dans nos zones d'activité peuvent constituer des obstacles à la réalisation de nos

engagements en faveur de la diversité et de l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Actuellement, les femmes représentent 6 % du total des employés du Groupe (en baisse de 1 % par rapport à 2021).

À Syama et à Mako, les femmes représentent respectivement 3 % et 10 % du personnel.

Même si la diversité des sexes est plus élevée dans nos bureaux (41 % de femmes), nous sommes conscients que nous devons améliorer cette diversité aux niveaux du Conseil, des dirigeants et des opérations.

Nous poursuivons nos efforts dans le but d'attirer et de fidéliser les professionnelles aux postes techniques et dans les zones isolées.

Notre but est de contribuer au développement de nos employées actuelles, en leur permettant d'accéder aux mêmes opportunités de développement que les hommes, et en travaillant en partenariat avec des recruteurs qui comprennent nos objectifs en matière de diversité.

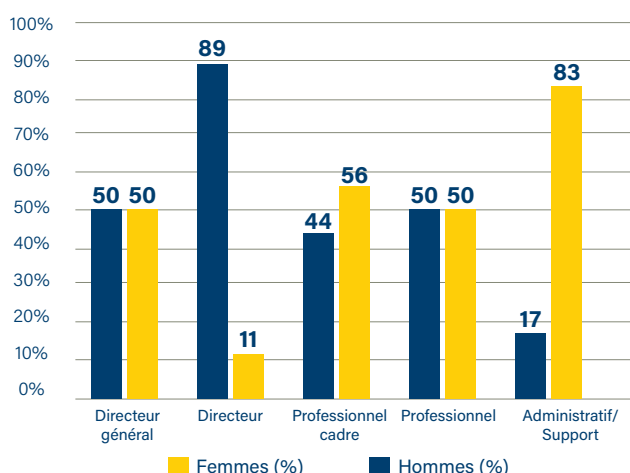
Nous élargirons notre vivier de candidats issus des communautés locales et nous ferons en sorte que les candidats hommes et femmes soient équitablement représentés dans nos programmes d'apprentissage et de stages.

#### Progrès accomplis par rapport aux objectifs de diversité des sexes approuvés par le Conseil, 2020-2022

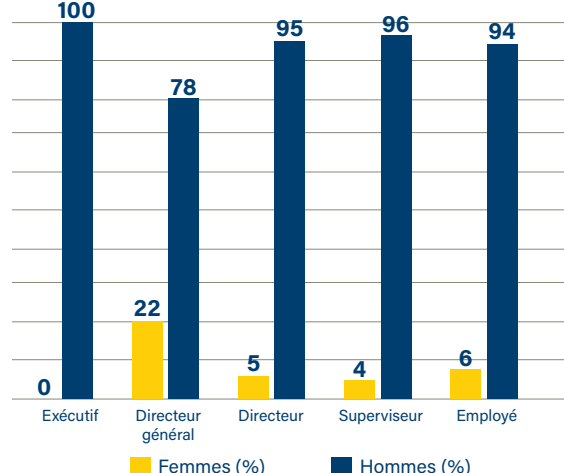
Domaine de l'entreprise	Indicateur clé de performance Diversité des sexes	Délai cible 2025	2020		2021		2022	
Conseil d'administration	Représentation des femmes au Conseil d'administration de la Société			33 %		17 %		17 %
Comité exécutif (ExCo)	Représentation des femmes aux postes de direction, définis comme l'équipe de direction principale de la Société, hors DG et PDG (inclus dans le Conseil)	± 50 % 10 %	20 %	41 %	0 %	37 %	0 %	38 %
Groupe	Représentation des femmes dans les divisions commerciales de l'entreprise (par ex. Perth et Londres)		44 %		45 %		47 %	
Opérations	Représentation des femmes sur nos sites opérationnels africains (par ex. Syama, Mako et Exploration)	15 %	7 %		6 %		5 %	

#### Diversité des sexes chez les employés de Resolute, 2022

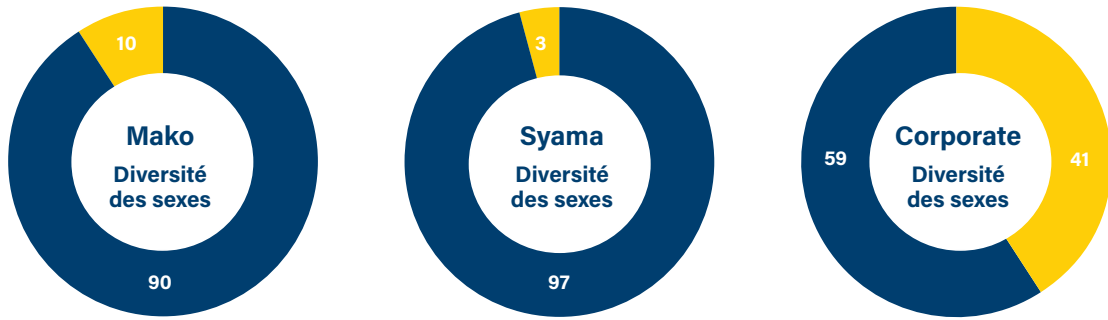
Société - Représentation femmes vs hommes par niveau hiérarchique



Groupe - Représentation femmes vs hommes par niveau hiérarchique



### Diversité des sexes chez les employés de Resolute à l'échelle du Groupe, 2022



■ Femmes (%) ■ Hommes (%)

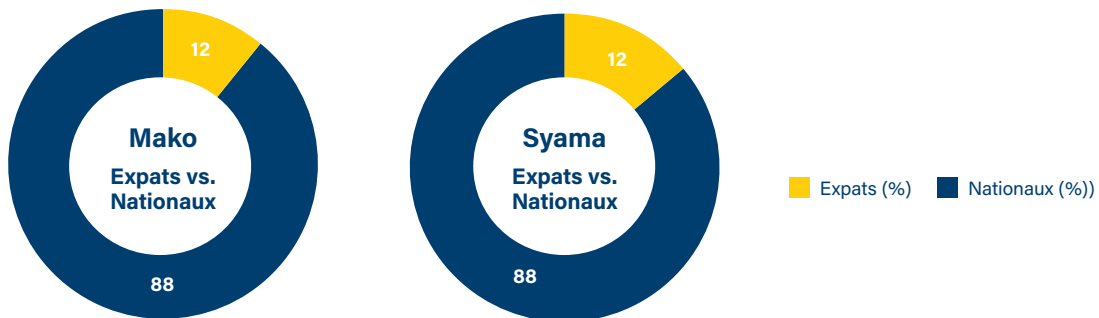
Resolute souhaite avoir des effectifs diversifiés, et être une société où des personnes de nationalités et de cultures diverses puissent s'épanouir sur le plan professionnel.

Nos collaborateurs expatriés forment et encadrent nos employés nationaux.

Nous continuons à déployer une stratégie de recrutement en « cercles concentriques » en recrutant en priorité dans les communautés qui nous accueillent avant de chercher des candidats au niveau régional, puis au niveau national puis continental, et en dernier recours au niveau international.

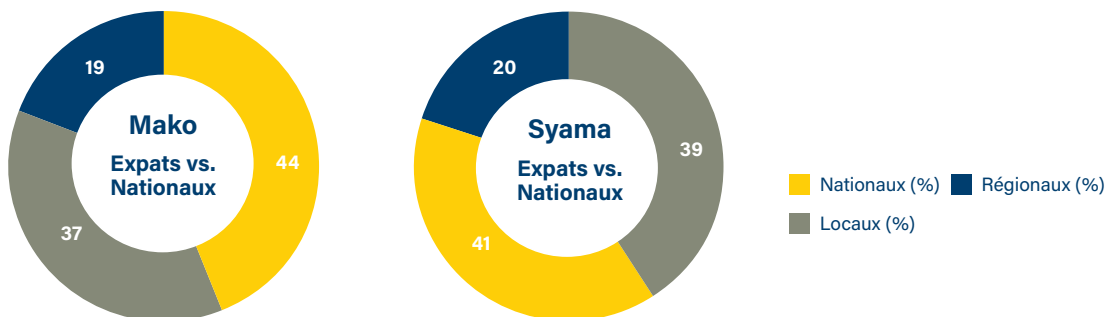
Résultat : 62 % de nos effectifs expatriés proviennent du continent africain, dont 18 % d'Afrique occidentale et 44 % du reste de l'Afrique.

### Expatriés et employés nationaux sur nos deux sites opérationnels, 2022



■ Expats (%) ■ Nationaux (%)

### Classification des employés nationaux, 2022



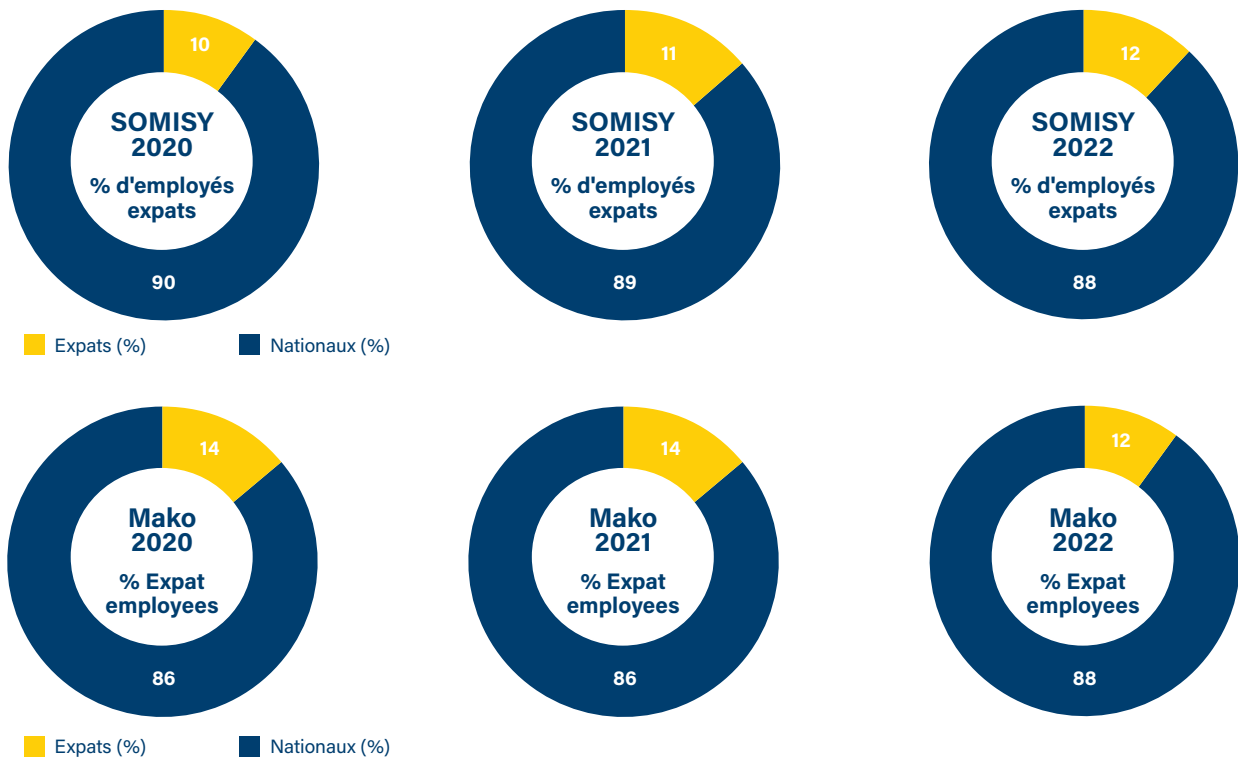
■ Nationaux (%) ■ Régionaux (%) ■ Locaux (%)

Définition :

- National : provenant du reste du pays
- Régional : provenant de la région de la mine
- Local : provenant des communautés locales

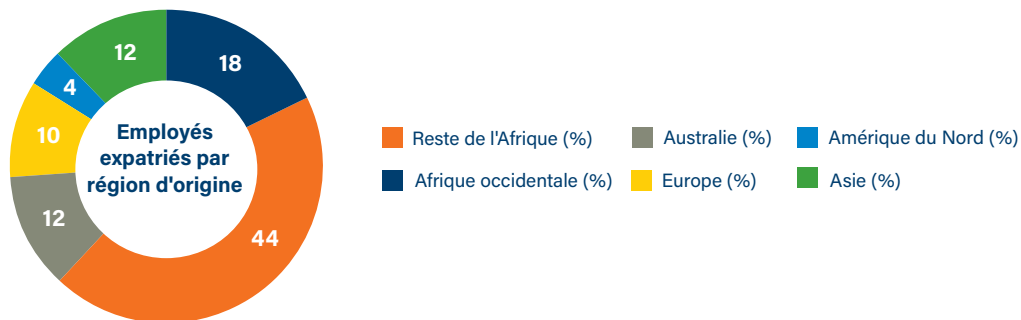


### Tendance concernant les employés expatriés 2020-2022



### Employés expatriés par région d'origine, 2022

Resolute emploie des expatriés de 27 pays différents, dont la majorité (65 %) provient d'Afrique.



En 2022, nous avons déployé et consolidé plusieurs initiatives destinées à accroître la diversité, l'équité et l'inclusion :

- la deuxième enquête sur l'engagement des employés effectuée à l'échelle du groupe en français et en anglais
- la politique de modalités de travail flexibles approuvée et mise en œuvre en 2022 pour nos employés de bureaux afin d'améliorer l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle et afin d'attirer et conserver des effectifs diversifiés. Ces modalités de travail ont été accueillies très favorablement.
- la phase pilote et la mise en œuvre d'un programme de formation interculturel sur notre site minier de Mako avec des employés nationaux et expatriés, en amont d'un déploiement du programme généralisé à tous les employés, y compris les nouveaux employés, en 2023-2024.
- le succès de notre Congé parental rémunéré, avec 84 % de congés pris par des employés de sexe masculin.

### Activités 2022 dans le cadre du programme Diversité, équité et inclusion

- La Politique de Resolute en matière de diversité, d'équité et d'inclusion a été révisée, et un pack de formation a été élaboré en français et en anglais (il sera mis en œuvre en 2023/2024).
- Des évaluations des biais conscients et inconscients sont toujours prises en compte à chaque étape du processus de recrutement et d'autres formations seront implémentées dans le cadre du programme DEI (diversité, équité et inclusion)
- La politique de lutte contre le harcèlement sexuel approuvée par le Conseil et développement d'un pack de formation
- Remarque : les points ci-dessus ont été mentionnés dans le rapport de 2021 et devaient être implémentés en 2022. Cependant, leur application a été retardée en raison de la priorité donnée à d'autres programmes, comme le Programme de développement du leadership et la Formation sur les risques élevés (voir étude de cas, page 37).

## Égalité de rémunération hommes/femmes

Deux fois par an, nous effectuons une analyse de l'égalité et de la cohérence de la rémunération hommes/femmes à l'échelle du Groupe, dans le cadre de nos objectifs de diversité, d'équité et d'inclusion.

Dans nos bureaux (Perth et Londres), il existe un écart de rémunération global entre hommes et femmes de 28 % en faveur des hommes (hors rémunération des dirigeants exécutifs).

Cela reflète les défis que nous devons relever pour attirer les femmes aux postes opérationnels/techniques généralement mieux rémunérés que les fonctions support.

95 % des employées dans les bureaux continuent à occuper des fonctions de support ; une seule employée occupe un poste opérationnel.

Les mêmes difficultés existent sur nos sites miniers, compte tenu de la sous-représentation des femmes à Syama et à Mako.

L'analyse des données montre aussi que lorsqu'on compare les mêmes informations de manière plus détaillée (par niveau hiérarchique et par fonction), l'écart de rémunération hommes/femmes est nettement inférieur.

Suite à la cession de nos opérations australiennes, Resolute n'est plus tenue de rendre des comptes à la Workplace Gender Equality Agency (WGEA).

Il n'existe actuellement pas de mécanisme permettant de soumettre volontairement des déclarations à la WGEA. Toutefois, nous continuerons à communiquer nos mesures via d'autres mécanismes de déclaration obligatoires et volontaires.

### Taux de participation à l'enquête sur l'engagement des employés (%)



## 3.5 TENDANCE RELATIVE À L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

Nous avons lancé notre deuxième enquête sur l'engagement des employés en 2022 dans nos bureaux, sur nos sites opérationnels et sur nos sites d'exploration. Cette enquête comportait 58 questions :

5 sur l'engagement, 51 sur l'expérience des employés et 2 questions ouvertes.

Le taux de participation a été de 94 %, un taux exceptionnel compte tenu des obstacles techniques et logistiques inhérents à nos opérations. Cela représente une hausse significative par rapport au taux de participation de 78 % enregistré en 2021, et cela indique que les employés sont tout à fait disposés à fournir des données pertinentes et représentatives à des fins d'analyse.

Le taux d'engagement global était de 81 %, ce qui constitue une nette amélioration par rapport à l'année précédente (70 %).

Ces résultats améliorés peuvent être attribués aux initiatives mises en œuvre sur la base des retours d'informations obtenus l'année précédente, comme les modalités de travail flexibles, l'assurance-maladie privée et une meilleure communication entre les sites et les bureaux.





## ENQUÊTE SUR L'ENGAGEMENT 2022

# FAITS MARQUANTS



**66 %**

des employées sont engagées

↑ contre 50 % en 2021



**82 %**

des employés sont engagés

↑ contre 76 % en 2021



**97 %**

des collaborateurs qui travaillent chez Resolute ont le sentiment de savoir ce qu'ils doivent faire pour réussir dans leur rôle



**94 %**

de nos collaborateurs comprennent en quoi leur rôle contribue aux objectifs généraux de la Société



**91 %**

estiment que tout problème de santé et de sécurité signalé serait traité en priorité par Resolute



**92 %**

se sentent libres d'exprimer leurs inquiétudes ou d'émettre des suggestions en lien avec la santé et la sécurité au travail



**92 %**

estiment que leur manager montre l'exemple en faisant toujours de la sécurité une priorité



**89 %**

ont le sentiment d'être équipés pour gérer à la fois leurs responsabilités personnelles et professionnelles



**84 %**

estiment qu'ils sont véritablement soutenus s'ils choisissent des modalités de travail flexibles



**91 %**

estiment que la formation qu'ils reçoivent leur fournit les connaissances et les compétences requises pour travailler en toute sécurité

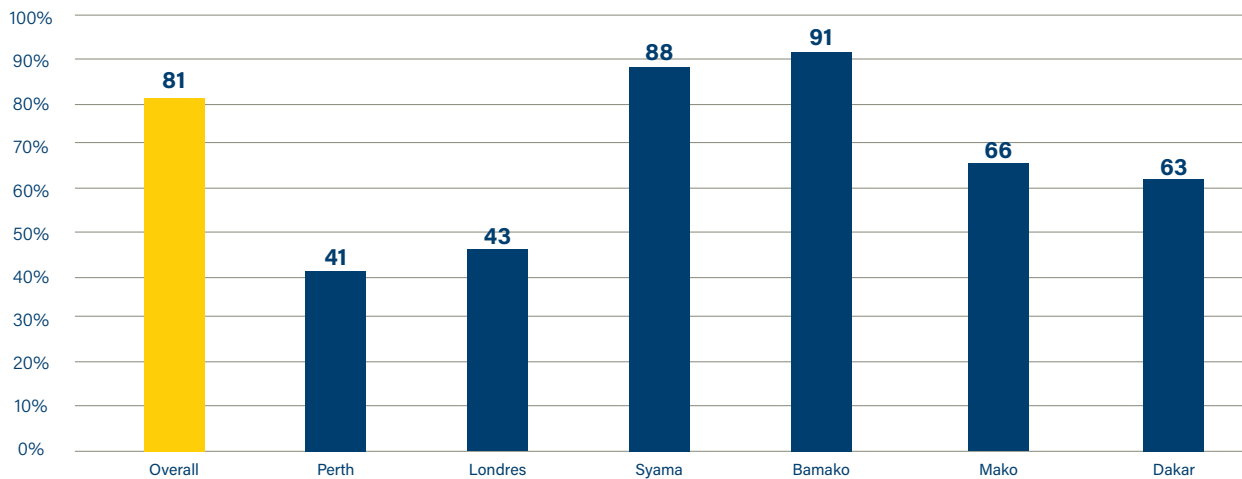


**92 %**

de nos employés ont le sentiment que Resolute gère efficacement les difficultés externes



## Taux d'engagement des employés (%), 2022



## 3.6 FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'amélioration de la rigueur et de l'étendue de nos capacités de formation contribue à l'amélioration de nos stratégies et de nos efforts en matière de santé et de sécurité, d'emploi de nationaux, d'emploi local et de diversité et inclusion.

Nous avons continué à réviser, standardiser et animer des programmes de formation dans les domaines liés à nos systèmes de travail à haut risque.

- les normes de gestion des dangers critiques ;
- l'analyse de la sécurité du travail ;
- l'enquête selon la méthode d'analyse des causes d'incident (MACI) ;
- l'évaluation des dangers et des risques ;
- les permis de travail ;
- l'isolation et étiquetage ;
- le travail en hauteur ;
- l'espace confiné ;
- la conduite défensive.

Notre Système de gestion de l'apprentissage est la principale plateforme qui permet aux employés de suivre et d'enregistrer leurs formations obligatoires, pour ceux qui ont accès à Internet.

Des formations en présentiel ou en salle de classe sont fournies aux employés qui n'ont pas d'accès à Internet.

Cette année, une formation aux droits de l'Homme a été dispensée aux employés, en ligne et en présentiel.

Sur le site minier de Mako, 98 % des employés et 65 % {2} des sous-traitants ont suivi une formation aux droits de l'Homme.

Tous les employés, sous-traitants et visiteurs assistent obligatoirement à une présentation du site pour s'assurer qu'ils connaissent les politiques, les processus et les pratiques applicables.

Des présentations spécifiques sont également dispensées.

À Syama et à Mako, la plupart des employés sont formés sur le tas. Cette formation est complétée par le mentorat et l'encadrement fournis par les supérieurs hiérarchiques et par des prestataires de services externes, si nécessaire.

### ÉTUDE DE CAS

#### DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP À RESOLUTE



Un temps fort de 2022 a été la mise en œuvre de notre Programme de développement du leadership, une session de trois jours destinés à promouvoir le développement professionnel et personnel de notre personnel.

Le Programme a été lancé en mai 2022 sur le site minier de Syama, au Mali, avec la participation initiale de 230 employés nationaux occupant des postes de supervision.

Il a été étendu au site minier de Mako au Sénégal pour 89 employés nationaux et expatriés.

Nous avons fait appel au même consultant pour les deux programmes.

Une formation en Interculturalité en phase pilote a également été proposée à 40 employés nationaux et expatriés en complément de ce programme.

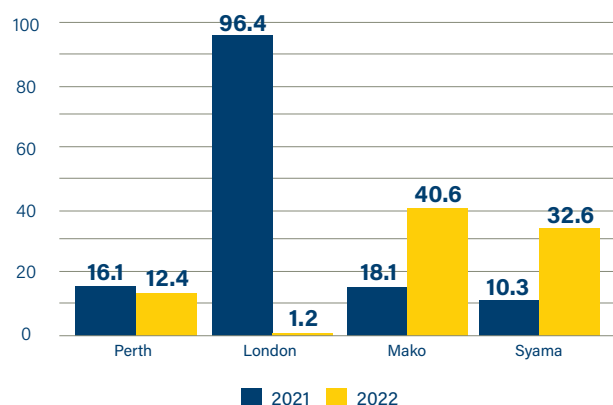
Les retours sont extrêmement positifs et nous allons continuer à travailler avec le même consultant en 2023 et au-delà, dans le but d'inclure de nouveaux employés et d'approfondir certains des sujets qui ont été abordés durant le programme.

Voici des exemples de sujets abordés :

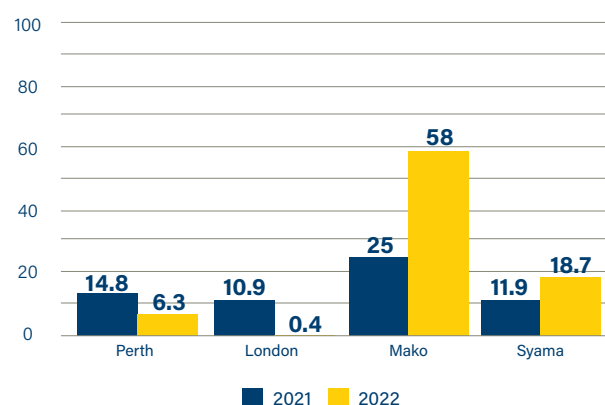
- Présentation du Groupe, Vision et valeurs, stratégie d'entreprise
- Code du travail et cadre législatif, responsabilités et droits des employés/de l'employeur
- Leadership
- Culture
- Leadership en matière de sécurité
- Communication efficace
- Exercices en groupe pour favoriser la dynamique d'équipe.



### Nombre moyen d'heures de formation des femmes par site, 2021-2022



### Nombre moyen d'heures de formation des hommes par site, 2021-2022



### Dépenses moyennes consacrées à la formation et au développement par employé, 2021-2022 par site

Site	Dépenses moyennes par employé - 2021	Dépenses moyennes par employé - 2022
Perth	2 880 \$	1 290 \$
Londres	2 336 \$	264 \$
Mako	227 \$	596 \$
Syama	85 \$	1 912 \$



### Programmes d'apprentissage, de stages et de bourses

Nos deux sites opérationnels d'Afrique de l'ouest organisent des programmes annuels d'apprentissage et de stages pour favoriser le développement des jeunes issus des communautés locales. Le but est de leur fournir les opportunités et les compétences nécessaires pour qu'ils trouvent d'autres moyens de subsistance que l'exploitation minière.

À Syama, notre programme de parrainage des jeunes de la communauté continue à remporter un franc succès.

En 2022, quatre jeunes issus de la communauté ont reçu des bourses pour financer une formation professionnelle de trois ans au Centre Sikasso Saint Jean Bosco.

Dans le cadre de notre processus annuel d'évaluation et de développement des performances, tous nos employés font

l'objet d'une évaluation de performances. Cela leur donne une opportunité structurée de recevoir des commentaires sur leurs résultats et d'aborder le sujet de leur évolution professionnelle.

Nous cherchons continuellement des moyens d'améliorer le processus d'évaluation des performances afin qu'il reste pertinent. Nous sommes en train de travailler à la mise en œuvre, en 2023, d'un système d'évaluation des performances en ligne.

Nous voulons également que le recours à des ressortissants nationaux devienne une mesure de performance pour les employés expatriés. C'est pourquoi nous continuons à envisager de lier, s'il y a lieu, l'obligation d'encadrer les employés nationaux à leur rémunération variable.

## 3.7 SANTÉ, SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

### Performances en matière de santé et de sécurité

Nous interagissons constamment avec nos collaborateurs pour nous assurer qu'ils comprennent leur rôle, comment travailler en toute sécurité dans des environnements difficiles et pour obtenir leurs retours d'informations dans un but d'amélioration continue. Pour ce faire, nous avons mis en place des indicateurs tels que :

- les réunions de sécurité mensuelles
- les interactions de leadership visibles sur le terrain
- les inspections hebdomadaires dans tous les services
- les discussions « toolbox » hebdomadaires
- les visites régulières du PDG et du Comité exécutif.

Cette année, nous avons célébré nos 12 mois consécutifs sans aucune blessure avec arrêt de travail et notre TFAE s'éleva à 0,41 par million d'heures travaillées, ce qui représente une baisse significative par rapport à 2021 (à 1,25).

Quatre blessures enregistrables ont eu lieu dans nos opérations (trois blessures nécessitant un traitement médical et une blessure ayant entraîné une incapacité de travail partielle), ce qui constitue une baisse notable par rapport aux 13 blessures enregistrables survenues en 2021.

Cela reflète les efforts continus de nos équipes sur le terrain visant à renforcer nos systèmes de travail, nos protocoles et nos niveaux de sensibilisation.

Tous les incidents sont évalués à l'aide de la Méthode d'analyse des causes d'incident (MACI).

Une formation bilingue a été organisée en 2022 sur tous les sites pour faire en sorte que nos équipes soient formées

aux méthodes d'investigation, conformément aux meilleures pratiques internationales.

Un presque-incident (PI) qui entraîne une notation de risque Significatif ou Critique est considéré comme un Incident à fort potentiel (IFP) et enregistré dans notre logiciel de gestion de la sécurité. Il fait l'objet d'un suivi au moyen du taux de fréquence IFP, qui compare le nombre d'IFP au nombre total d'heures travaillées.

Les leçons apprises sont communiquées à l'ensemble du groupe pour améliorer en continu nos résultats en matière de sécurité, en incluant des discussions « toolbox » et des réunions d'avant-travaux.

Une évaluation IFP mensuelle est effectuée par le COO et le Directeur général – Personnel et Sécurité.

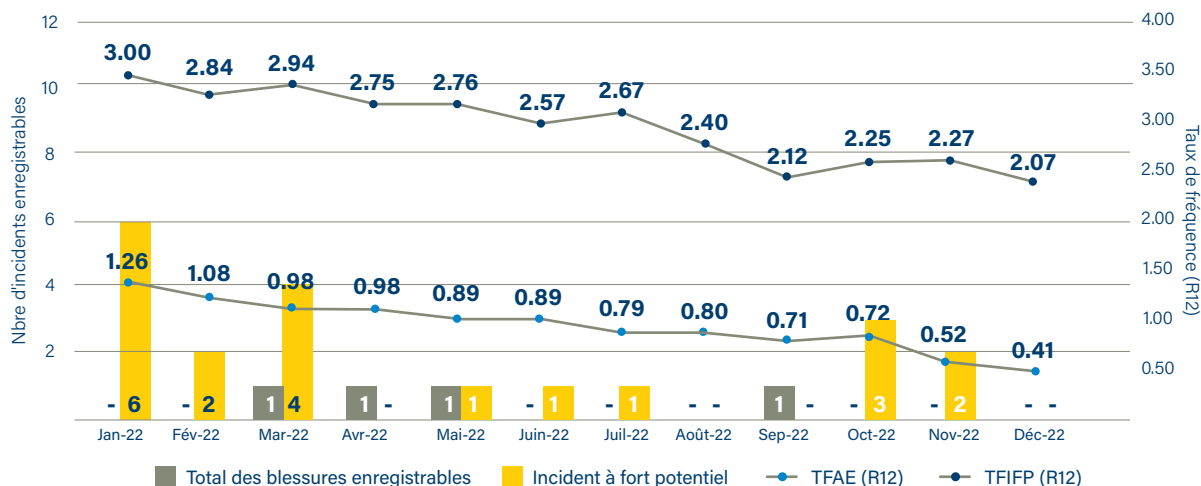
Le cas échéant, les sous-traitants sont désormais inclus pour s'assurer qu'ils respectent nos normes et nos exigences.

Grâce à nos efforts, le nombre d'IFP ne cesse de baisser, notamment grâce à la formation des employés et des sous-traitants, à la vérification des compétences et à la conformité aux systèmes de sécurité au travail de Resolute.

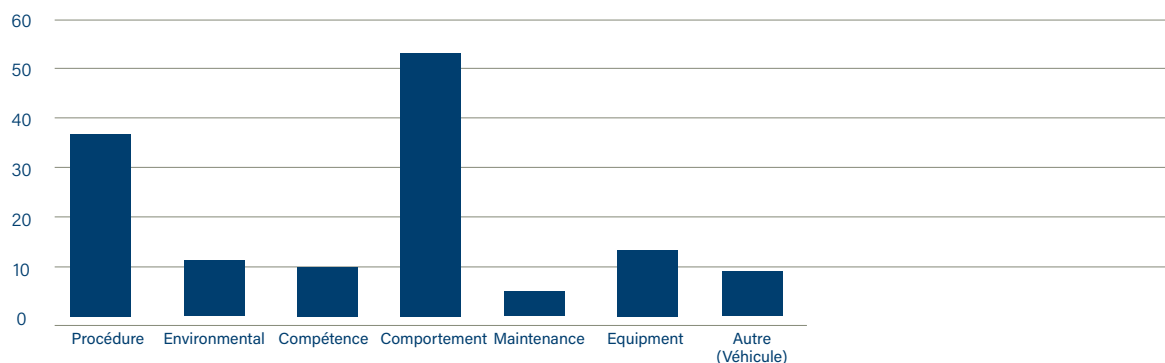
Nous publions désormais notre Norme de gestion des blessures à l'échelle du Groupe, qui stipule les exigences minimums en matière d'évaluation, de traitement et de gestion des blessures et des maladies graves liées ou non au travail.

Les niveaux d'incidents au niveau de la Société et des sites restent inférieurs aux fréquences moyennes de l'industrie minière en Australie occidentale, et aucun accident mortel lié au travail n'a été enregistré.

### Total des blessures enregistrables et des taux de fréquence des incidents à fort potentiel, 2022



### Classification des incidents par groupe (%), 2022





Les heures travaillées par les sous-traitants constituent le plus fort pourcentage du total des heures travaillées et elles représentent la principale source de risque.

La gestion des sous-traitants à l'échelle du Groupe reste un enjeu de sécurité majeur. Une norme de gestion des sous-traitants est en cours de finalisation et sera bientôt appliquée à l'échelle du groupe.

Elle comprendra un plan d'audit des sous-traitants pour assurer leur conformité aux standards de Resolute.

<b>DANGER CRITIQUE</b>	Normes de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de la sûreté</li> <li>• Gestion des urgences</li> <li>• Gestion des incidents</li> </ul>
Situations d'urgence et menaces		
<b>DANGER CRITIQUE</b>	Normes de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Énergie stockée</li> <li>• Isolation et étiquetage</li> <li>• Sécurité électrique</li> </ul>
Énergie stockée		
<b>DANGER CRITIQUE</b>	Normes de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis de travail</li> <li>• Travail en hauteur</li> <li>• Espace confiné</li> <li>• Explosifs et allumage</li> <li>• Incendies et explosions</li> <li>• Travail isolé</li> <li>• Foudre</li> </ul>
Travail dans des environnements à haut risque		
<b>DANGER CRITIQUE</b>	Normes de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expositions professionnelles</li> <li>• Poussière respirable</li> <li>• Atmosphères irrespirables et nocives</li> <li>• Gestion des maladies infectieuses</li> </ul>
Expositions professionnelles		
<b>DANGER CRITIQUE</b>	Normes de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des produits chimiques dangereux</li> <li>• Gestion des substances dangereuses</li> <li>• Gestion du cyanure</li> </ul>
Produits chimiques dangereux et substances dangereuses		
<b>DANGER CRITIQUE</b>	Normes de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle du sous-sol</li> <li>• Contrôle des sols en surface</li> <li>• Gestion des résidus</li> </ul>
Contrôle des sols et gestion des résidus		
<b>DANGER CRITIQUE</b>	Normes de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipements fixes</li> <li>• Équipements mobiles</li> <li>• Spécifications des équipements mobiles</li> <li>• Spécifications des véhicules légers en surface</li> <li>• Gestion de la circulation</li> <li>• Gestion des pneus et jantes</li> <li>• Grues et levage</li> <li>• Gestion des trajets</li> </ul>
Équipements fixes et mobiles		



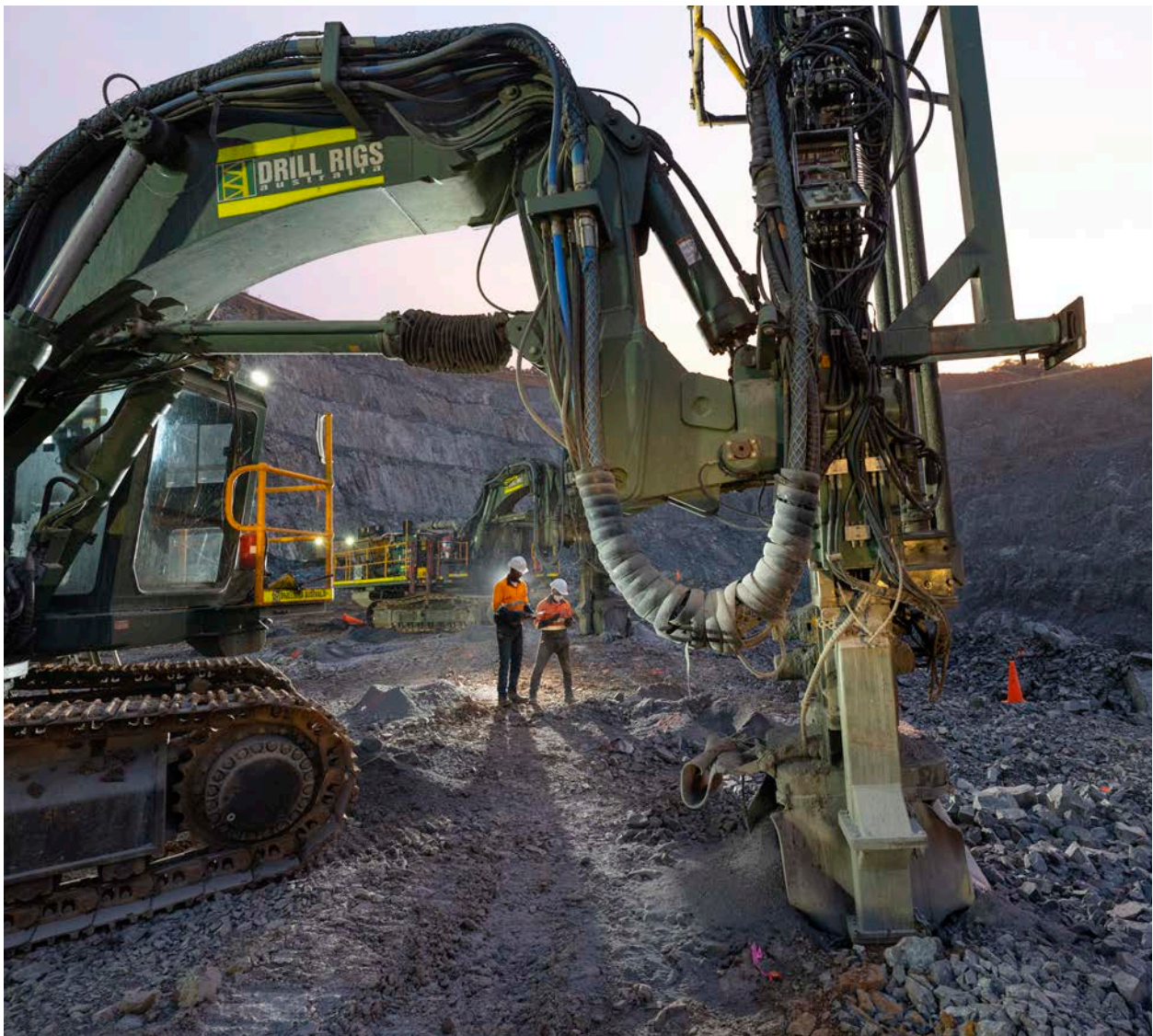


## Sûreté

La fonction Sûreté de Resolute permet à notre personnel de travailler dans un environnement sûr et sécurisé, et préserve la sûreté de nos actifs dans des environnements potentiellement instables sur le plan social et sur le plan politique.

Notre approche en matière de sûreté est à la fois basée sur les risques et sur les parties prenantes.

- Département Sûreté doté en personnel national formé
- Forces de sécurité de la nation hôte intégrées dans le plan de gestion de la sûreté pour aligner les stratégies et les procédures opérationnelles standard.
- Engagement et recrutement de résidents comme observateurs au sein des communautés locales pour renforcer nos capacités en matière de sûreté et améliorer la surveillance des actifs et des installations de la Société.
- Information et assistance pour les opérations sur site assurées par des professionnels de la sécurité.
- Engagement de plusieurs organisations indépendantes pour fournir une analyse des risques et des menaces et des informations de sécurité aux niveaux local et régional (Control Risks, ISOS) afin de compléter le renseignement local.
- Plan de sûreté complet offrant une approche en plusieurs strates qui intègre des stratégies de Prévention du crime par l'aménagement du milieu (Crime Prevention Through Environmental Design - CPTED), comprenant des interventions d'équipes cynophiles, des drones de surveillance et une équipe de support au sol, mais aussi un contrôle d'accès biométrique et un système de surveillance électronique.
- Partenariat avec les autorités locales, y compris avec la police et les gendarmes, pour apporter une réponse légale aux actes de délinquance commis autour des sites.
- Amélioration continue et formation régulière du personnel de sûreté de l'entreprise et des observateurs publics locaux à l'application des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme et à l'usage de la force.





## Santé

Nous sommes conscients qu'en raison de la nature de nos activités, les membres de notre personnel peuvent être exposés à des risques de santé au travail. Ils peuvent notamment être exposés au bruit, à l'inhalation de poussière et de produits chimiques, ils peuvent subir des blessures et être contaminés par des maladies locales.

Nous améliorons continuellement nos stratégies et nos initiatives de prévention pour atténuer les risques de maladies, et notamment les risques de maladies liées au travail.

- Des EPI appropriés sont fournis à tous nos employés, y compris des protections auditives, des lunettes de sécurité, des masques anti-poussière et des appareils respiratoires.
- Évaluations annuelles et surveillance dans le domaine de la santé au travail
- Surveillance et rapport dans le domaine de l'hygiène au travail
- Gestion des maladies infectieuses
- Installations médicales primaires, de médecine du travail et d'urgences renforcées sur chaque site.
- Protocoles d'évacuation en cas de blessures et d'urgences médicales.
- Programme d'atténuation des risques liés au paludisme.

Les infrastructures et les pratiques médicales sur site sont auditées chaque année par des tiers pour vérifier que les capacités sanitaires sur chaque site restent adéquates et alignées sur les bonnes pratiques, et notamment sur les consignes de l'OMS.

Nous surveillons de près les risques de santé et les maladies infectieuses dans nos installations. Nos deux sites sont équipés de cliniques pour coordonner les efforts de surveillance et de prise en charge.

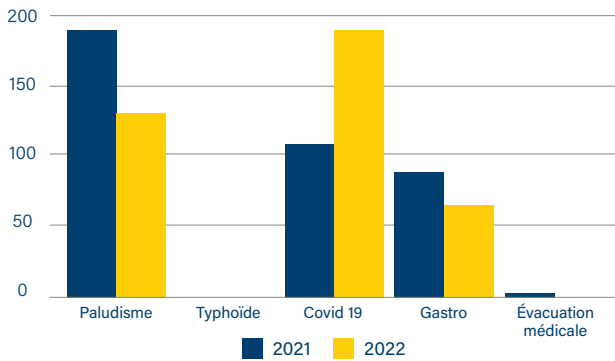
Le nombre de cas de Covid-19 au sein de notre Groupe a été cohérent avec les tendances mondiales. Cependant, nos équipes médicales sur site ont continué à travailler pour atténuer les risques de maladies infectieuses comme la Covid-19, le paludisme et la typhoïde.

La Covid-19 continue de constituer un problème, mais le risque de contracter le paludisme est nettement plus élevé, compte tenu de la localisation de nos mines.

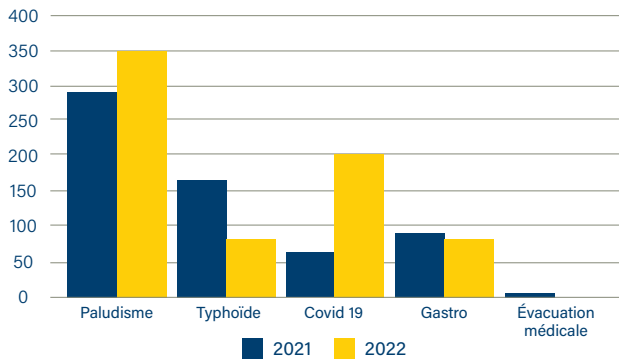
La lutte contre le paludisme est un élément clé de notre stratégie sanitaire en lien avec la durabilité, aussi bien pour nos effectifs que pour les communautés locales à proximité de nos sites miniers.

Nos programmes et nos activités contre le paludisme comprennent des campagnes pour faire reculer la maladie, y compris des campagnes de fumigation de produits larvicides ciblant les fosses septiques, les étangs et les eaux stagnantes (dans un rayon de 5 km autour de la mine de Syama, par exemple), des activités de pulvérisation résiduelle à l'intérieur des bâtiments, la distribution de produits anti-moustique en haute saison, la fourniture de moustiquaires à tous les employés et des campagnes de sensibilisation et d'éducation, surtout en haute saison, via des dialogues « toolbox » et d'autres forums de discussion.

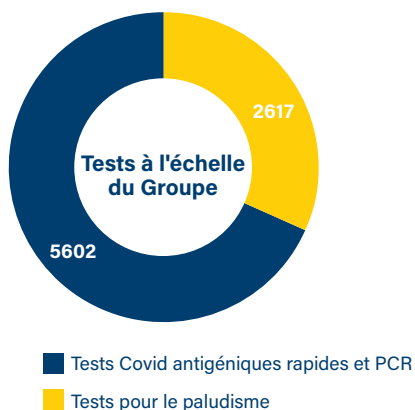
### Mako - Expositions professionnelles, 2022



### Syama - Expositions professionnelles, 2022



### Tests à l'échelle du Groupe, 2022



PARTIE 4

# SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

4.1	Notre approche en matière de management	45
4.2	Contribution économique	45
4.3	Engagement et griefs des communautés	47
4.4	Impacts sur les communautés et mesures de gestion	49
4.5	Investissements communautaires	50







# AUTONOMISATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Nous nous efforçons de maintenir des normes de performance sociale élevées, en alignant nos opérations sur les Principes d'exploitation minière aurifère responsable. Des systèmes de gestion et des mesures de protection efficaces nous aident à atténuer les impacts négatifs de nos activités et contribuent au développement durable des communautés locales.

Approvisionnement auprès des sociétés nationales dans les pays où nous opérons

**357 millions \$**

INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

**2,88 millions \$**

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DIRECTE

**604 millions \$**

## 4.1 NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE MANAGEMENT

Notre approche en matière de performance sociale s'appuie sur notre Politique de performance sociale d'entreprise.

Cette Politique décrit notre engagement dans les domaines suivants : la conformité à toutes les lois, les règles et conditions de licence applicables, la gestion efficace des risques et des opportunités sur le plan social, les mesures destinées à éviter, la réduction et ou la compensation des impacts négatifs en lien avec nos activités, tout en reconnaissant que les femmes, les enfants, les populations indigènes et les autres groupes vulnérables vont certainement subir des impacts à différents niveaux.

Nous voulons que nos opérations profitent aux communautés locales en priorisant l'emploi local, l'approvisionnement local et en investissant dans des projets sociaux conformes aux principes de durabilité.

Les normes, les cadres et les stratégies qui sous-tendent nos politiques sociales clarifient nos attentes, garantissent la conformité de toutes nos opérations et favorisent l'amélioration des performances.

Nos progrès comprennent l'élaboration d'une norme de rétablissement des moyens de subsistance, d'une Politique de chaîne d'approvisionnement et d'un Code de conduite destiné aux fournisseurs, ainsi que le lancement d'une évaluation en lien avec les droits de l'Homme qui sera finalisée en 2023.

Les politiques sociales de Resolute, y compris sa Politique relative aux droits de l'Homme et sa Politique de chaîne d'approvisionnement, sont disponibles sur le site

[www.rml.com.au/corporate-governance](http://www.rml.com.au/corporate-governance)

Les principaux sujets en rapport avec les questions sociales abordés dans cette section sont :

- la contribution économique
- l'impact sur les communautés et mesures de gestion
- l'engagement et griefs des communautés
- les investissements communautaires

## 4.2 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE

### Impacts économiques directs

Nous avons à cœur de générer de la valeur économique pour toutes les parties prenantes dans les pays où nous sommes présents.

En 2022, Resolute a apporté une contribution économique directe de plus de 604 millions \$ au Mali et au Sénégal. Cette somme comprend les paiements versés aux gouvernements nationaux et régionaux (100 millions \$), les coûts liés aux emplois directs (salaires et avantages) s'élevant à 49 millions \$, et des investissements communautaires de 2,88 millions \$ destinés à améliorer l'éducation, la santé et le développement des moyens de subsistance.

Le rapport annuel 2022 de la Société décrit nos performances financières de manière plus détaillée.

### Valeur économique générée et distribuée (en millions \$), 2019 - 2022

Indicateur	Sous-indicateur	2019		2020		2021		2022	
		Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
Valeur économique générée	Recettes	311.03	252.34	328.17	274.39	327.80	221.48	414.40	236.76
	Coûts d'exploitation (hors salaires et avantages)	225.14	133.65	391.05	126.28	292.20	120.60	261.08	143.29
	Salaires et avantages des employés <sup>1</sup>	25.49	5.50	27.21	5.97	39.20	14.70	35.57	14.30
	Paiements versés aux fournisseurs de capitaux	1.58	12.06	0.29	79.38	2.30	64.80	3.17	44.18
Valeur économique distribuée	Paiements versés au gouvernement, comprenant :	52.55	14.95	92.47	34.99	71.30	22.40	85.75	14.42
	Redevances	20.36	12.62	22.82	22.33	21.90	11.10	24.86	11.84
	Autres taxes et droits <sup>2</sup>	22.96	2.13	57.77	12.45	40.18	11.10	50.06	2.38
	Autre soutien institutionnel	9.23	0.20	11.88	0.20	9.30	0.20	10.85	0.20
	Investissements communautaires <sup>3</sup>	1.29	0.45	1.28	1.46	1.48	1.10	1.77	1.11
Valeur économique conservée	Valeur générée moins valeur distribuée	4.98	85.74	-184.13	26.31	-78.80	-2.1	2704	19.45

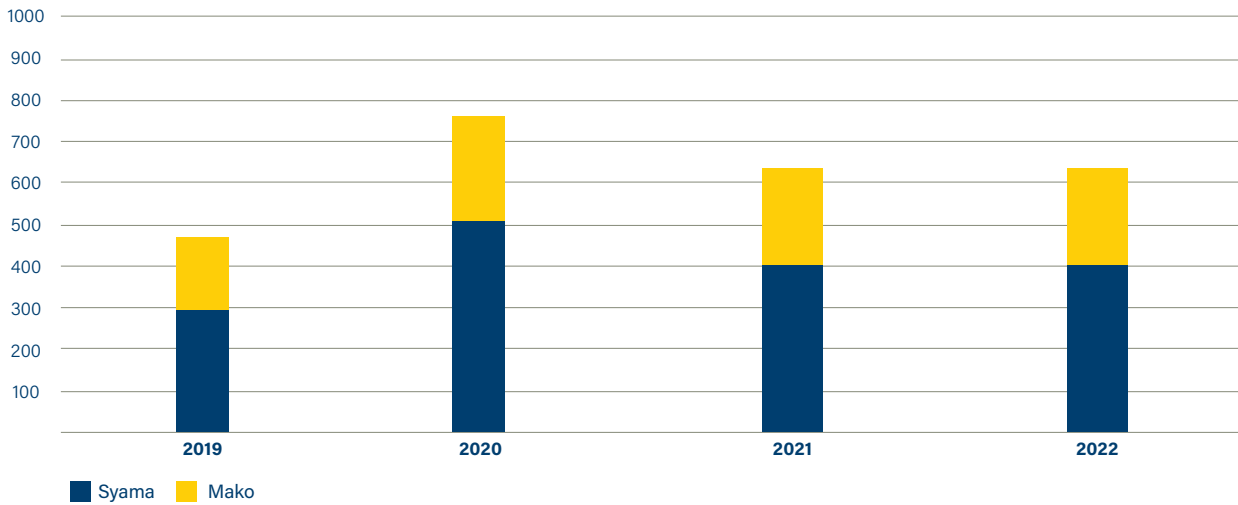
1 Salaires et avantages bruts des les employés nationaux

2 Hors taxes prélevées sur les salaires et avantages versés aux employés nationaux

3 Investissements ne constituant pas de mesures d'atténuation des impacts



## Valeur économique distribuée par site (en millions \$), 2019-2022



### Approvisionnement local

Nous nous efforçons de créer des liens entre les fournisseurs internationaux et les distributeurs locaux afin d'assurer l'approvisionnement en marchandises onshore et de renforcer la chaîne d'approvisionnement locale.

À Syama et Mako, nous nous approvisionnons en biens et en services en priorité auprès de fournisseurs nationaux et, si possible, directement auprès des communautés qui nous accueillent.

Nous incitons également nos fournisseurs internationaux à enregistrer leurs entreprises localement et à localiser certains éléments de leurs opérations.

En 2022, nous avons acheté 74 % de nos marchandises et de nos services à des entreprises enregistrées au niveau national ou à des entreprises étrangères ayant des opérations enregistrées dans les pays hôtes.

Au niveau des sites, nous collaborons activement avec les fournisseurs locaux pour améliorer leurs opportunités de participation à la chaîne d'approvisionnement.

En 2022, nous avons continué à travailler avec les principaux sous-traitants locaux pour identifier leurs besoins en matière d'achats, établir une base de données pour l'approvisionnement local et pour détecter de nouvelles opportunités.

Nous avons aussi continué à respecter nos engagements en matière d'approvisionnement, en dépensant plus de 357 millions \$ au Mali et au Sénégal durant l'année (voir l'étude de cas concernant l'approvisionnement local).

Pour la deuxième année consécutive, nous avons injecté plus de 5 millions \$ dans les communautés locales car nous avons choisi de nous approvisionner dans les communes, les villages et les régions autour de nos zones d'exploitation minière.

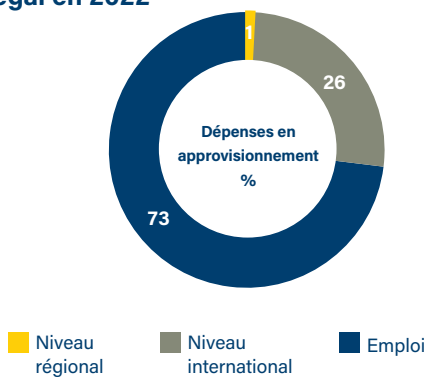
Nos opérations à Mako hébergent trois comités d'approvisionnement aux niveaux interne, communal et régional.

Ces comités se réunissent tous les mois ou tous les trimestres pour renforcer la communication avec les fournisseurs locaux et identifier les opportunités d'approvisionnement.

Un expert en approvisionnement local dédié est intégré à l'équipe communautaire. Il accompagne les entreprises locales et les groupes de communautés pour répondre aux besoins d'approvisionnement, en organisant des formations et des initiatives de développement si nécessaire.

À Syama, les besoins d'approvisionnement sont abordés au cours du forum mensuel qui regroupe divers acteurs (SMCCC et FMCCC) et l'équipe communautaire se réunit régulièrement avec les parties prenantes locales pour identifier les opportunités d'approvisionnement.

### Dépenses en approvisionnement au Mali et au Sénégal en 2022



## 357 millions \$

Dépenses en approvisionnement au Mali et au Sénégal, 2022

## ÉTUDE DE CAS

### LOCAL PROCUREMENT PROGRESS AT MAKO

Progrès en matière d'approvisionnement local à Mako

Le développement de l'approvisionnement local est une stratégie clé pour démontrer les impacts positifs que nous pouvons avoir sur les communautés qui entourent nos opérations minières.

Nous nous engageons notamment à favoriser l'accès des entreprises locales aux opportunités d'approvisionnement et à proposer des programmes de développement des compétences pour améliorer les compétences des fournisseurs.

À Mako, nous avons signé 33 nouveaux contrats avec des fournisseurs de la région de Kédougou, représentant l'équivalent de 1 924 910 \$. Dans la commune de Tomboronkoto, 13 contrats ont été signés pour un montant équivalent à 698 234 \$.

Les accords locaux couvrent le transport, la restauration, l'élevage de volailles, la gestion des déchets, la construction, la production de textiles, et l'approvisionnement en viande, en légumes et en fruits.

En 2022, Mako a signé un nouveau contrat de location de bus et de véhicules de transport.

Notre chaîne d'approvisionnement et nos équipes communautaires ont soutenu les jeunes entrepreneurs en participant à la création d'une agence de location de véhicules dans la commune de Tomboronkoto.

Cette entreprise rassemble 4 groupes d'intérêt

économique formellement établis composés de jeunes qui profitent directement des bénéfices issus de l'activité.

De plus, avec le soutien de consultants indépendants et de représentants de la société, nous avons dispensé des formations professionnelles dans les domaines suivants : processus d'appel d'offres, finances, planification et gestion d'entreprise.

Le contrat de transport emploie 13 jeunes, dont quatre issus de la commune et neuf issus d'autres communes du Sénégal.

Le contrat de restauration bénéficie principalement aux femmes de la commune de Tomboronkoto.

Seize femmes préparent 550 repas par jour pour nos sous-traitants.

Les contrats de sous-traitance locale ont également favorisé les femmes qui tiennent les marchés et gèrent les activités jardinage fournissant des fruits, des légumes, de la viande et des volailles.

En 2022, l'équipe de Mako a aussi dirigé des initiatives de formation pour promouvoir les opportunités locales.

Nos équipes de la chaîne d'approvisionnement et nos équipes communautaires forment les membres du comité régional chargé de l'approvisionnement local et collaborent avec des consultants indépendants pour leur enseigner les procédures d'approvisionnement publiques.

## 4.3 ENGAGEMENT ET GRIEFS DES COMMUNAUTÉS

### Engagement des communautés

Nous sommes conscients que l'engagement des communautés est un processus continu qui joue un rôle crucial dans l'obtention d'une large base de soutien pour nos opérations.

Nous promovons une communication transparente, un dialogue interactif et une participation inclusive pour veiller à prendre en compte les points de vue et les inquiétudes des communautés locales lors des prises de décision.

Resolute se réunit régulièrement avec les représentants locaux et régionaux des gouvernements.

Les plans d'engagement des parties prenantes et les cadres de travail établis visent à s'assurer que toutes les parties prenantes bénéficient d'informations exactes en temps voulu, comprennent les points de vue et les inquiétudes des communautés locales, tiennent compte des retours d'information et des réclamations, et assurent des discussions appropriées sur le plan culturel.

Les communautés locales de Resolute sont les suivantes :

- Mine aurifère de Mako : villages appartenant à la commune de Tomboronkoto
- Mine aurifère de Syama : villages appartenant à la commune de Fourou.

À Mako, notre engagement est canalisé via le Comité consultatif local (CCL).

Ce forum mensuel réunit des représentants des quatre villages les plus proches de la mine, du Conseil communal et des représentants de la Société.

Le maire de la commune fait office de président indépendant du comité.

Un Groupe de travail sur l'emploi local complète le CCL ainsi qu'un Groupe de travail sur l'approvisionnement local, dirigé par le Sous-préfet de Bandafassi.

Ils visent à s'assurer que les parties prenantes locales disposent des moyens d'exploiter les opportunités associées à la mine.

Syama dispose de deux principaux mécanismes de consultation des communautés : le Comité de consultation des communautés minières de Syama (SMCCC) et le Comité de consultation des communautés minières de Finkolo (FMCCC).

Ces comités comprennent des représentants de 24 villages de la Municipalité rurale de Fourou et d'autres parties prenantes concernées.

Des réunions de coordination avec les jeunes de Fourou et un comité de recrutement local viennent compléter les comités, en regroupant des représentants des communautés pour favoriser les opportunités pour les jeunes et les opportunités d'approvisionnement local.

### Réunions communautaires formelles, 2019-2022

Site minier	Groupe communautaire	2019	2020	2021	2022
Syama	Comité consultatif communautaire (réunions mensuelles)	12	4	6	12
	Assemblées consultatives sur la coordination des jeunes de Fourou	24	29	36	33
	Comité de recrutement local	12	3	11	10
Mako	Comité consultatif local	12	3	3	4
	Groupe de travail sur le recrutement local	9	1	3	4
	Groupe de travail sur l'approvisionnement local	2	0	8	9



## Griefs et incidents

### Plaintes et griefs des communautés

Nous sommes conscients que nos opérations minières peuvent parfois impacter nos communautés locales.

Nous avons mis en place des mécanismes accessibles permettant aux parties prenantes locales d'exprimer leurs inquiétudes. Nous nous efforçons de résoudre ces problèmes rapidement et de manière respectueuse.

La Procédure Plaintes et griefs des parties prenantes et communautés locales offre un mécanisme légitime, simple, accessible, équitable et approprié sur le plan des droits et sur le plan culturel, qui permet aux parties prenantes et aux communautés locales d'exprimer leurs inquiétudes.

Plus spécifiquement, il s'agit d'un processus transparent de transmission des griefs.

En 2022, nous avons reçu 12 plaintes des communautés (4 à Mako, 8 à Syama).

Cinq étaient liées au contrôle des sédiments, 2 à des activités minières illégales et 2 à la suppression de la poussière.

Les questions de vitesse, d'emploi local et de clôtures ont chacune fait l'objet d'une plainte.

### Incidents affectant la communauté

Notre norme de gestion des incidents définit les exigences minimums de traitement des incidents à l'échelle du Groupe pour assurer l'efficacité de leur gestion et de leur déclaration.

Le terme « incident » désigne une occurrence ou un événement imprévu ayant entraîné ou susceptible d'entraîner des conséquences négatives pour les personnes, les biens matériels, l'environnement, le patrimoine, la réputation, la production ou une combinaison de ces éléments.

Les écarts significatifs par rapport aux procédures (non-conformités) sont également considérés comme des incidents. En 2022, nous avons enregistré 3 incidents affectant la communauté.

Mako a enregistré un incident classé comme modéré. En octobre, le projet a subi un blocage routier.

Les participants étaient se plaignaient au sujet des opportunités d'emploi locales et des initiatives visant à renforcer l'approvisionnement local.

La Société a réagi rapidement et a élaboré une stratégie d'engagement de la communauté avec les parties prenantes concernées. Le Plan d'engagement des parties prenantes a également été mis à jour.

À Syama, au cours du premier trimestre, des mineurs illégaux ont pénétré deux fois dans la zone de stockage de stériles.

La Société a immédiatement pris des mesures. Elle a relocalisé les mineurs illégaux et organisé un plan de sensibilisation en collaboration avec les autorités locales. Aucun incident, plainte ou grief n'a été classé comme étant significatif. Resolute évalue toujours la gravité des plaintes des communautés conformément au Cadre de gestion des risques de la Société.

## Catégorisation des incidents communautaires et résultats, 2019-2022

Catégorie d'incident	Description générale	2019		2020		2021		2022	
		Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
<b>MINEUR</b>	Dommages mineurs causés à des structures d'importance relative								
	Infractions mineures réparables en rapport avec un élément du patrimoine culturel	1	1	2	1	0	1	2	0
	Dommages ou perte d'actifs communautaires								
<b>MODÉRÉ</b>	Problèmes sociaux graves et continus								
	Dommages permanents causés à des éléments du patrimoine culturel								
	Blessure d'un membre de la communauté	3	3	0	0	1	1	0	1
	Fortes réclamations/réactions de la communauté								
	Indemnisation significative requise								
<b>SIGNIFICATIF</b>	Impacts sociaux très graves et étendus, dommages irréparables causés à des structures/éléments/sites de grande valeur culturelle								
	Décès d'un ou plusieurs membres de la communauté	1	0	0	0	0	0	0	0
	Réaction agressive de la part de la communauté : interruption des opérations pendant les négociations								
	Arbitrage externe requis								



## 4.4 IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS ET MESURES DE GESTION

Nous sommes conscients que l'exploitation d'une mine dans une zone rurale peut avoir des impacts négatifs sur les communautés locales (et en particulier sur les foyers vulnérables) si elle n'est pas gérée de manière appropriée.

Éviter les déplacements physiques et économiques des communautés hôtes est notre priorité. Lorsque ce n'est pas possible, des consultations sont organisées avec les communautés concernées.

En 2022, Syama a commencé les opérations sur le site BA-04, pour lesquelles 15,81 ha ont été achetés aux communautés locales.

Un comité conjoint comprenant des représentants de Resolute, des communautés locales concernées et des autorités locales a facilité l'engagement des communautés.

L'accord final stipule une compensation totale de 35 890 \$ et des mesures d'aide aux agriculteurs concernés afin qu'ils puissent acheter d'autres terres.

De plus, nous avons ouvert une nouvelle IGR sur le site de la fosse de Beta.

Les régulateurs ont délivré des permis sur la base d'une étude des impacts environnementaux et sociaux dans laquelle aucune acquisition de terres ni compensation n'était requise.

Activités achevées en 2022 :

- la fourniture de conseils, d'assistance, de consignes appropriées, de commentaires et de ressources, l'entretien de systèmes de pompage solaires à des fins d'irrigation, et la préparation d'activités de jardinage et de pépinières à but commercial.
- les programmes de restauration et d'amélioration des moyens de subsistance.
- le développement d'une norme de rétablissement et de restauration des moyens de subsistance pour suivre les bonnes pratiques internationales et respecter la législation nationale, en assurant l'accès à un système de gestion des griefs cohérent, équitable, transparent et efficace, et en mettant en place des évaluations et des audits réguliers.



## 4.5 LES INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

Nous adoptons une approche stratégique en matière d'investissements communautaires pour que nos programmes soient transparents en ce qui concerne l'allocation des fonds. Nous surveillons et évaluons leur impact, nous distribuons équitablement les avantages et nous permettons aux parties prenantes locales d'y participer.

Notre but est de faire en sorte que les investissements à long terme soient cohérents avec les plans de développement locaux, régionaux et nationaux.

La stratégie d'investissements communautaires du Groupe définit quatre piliers d'investissement qui guident l'allocation des fonds :

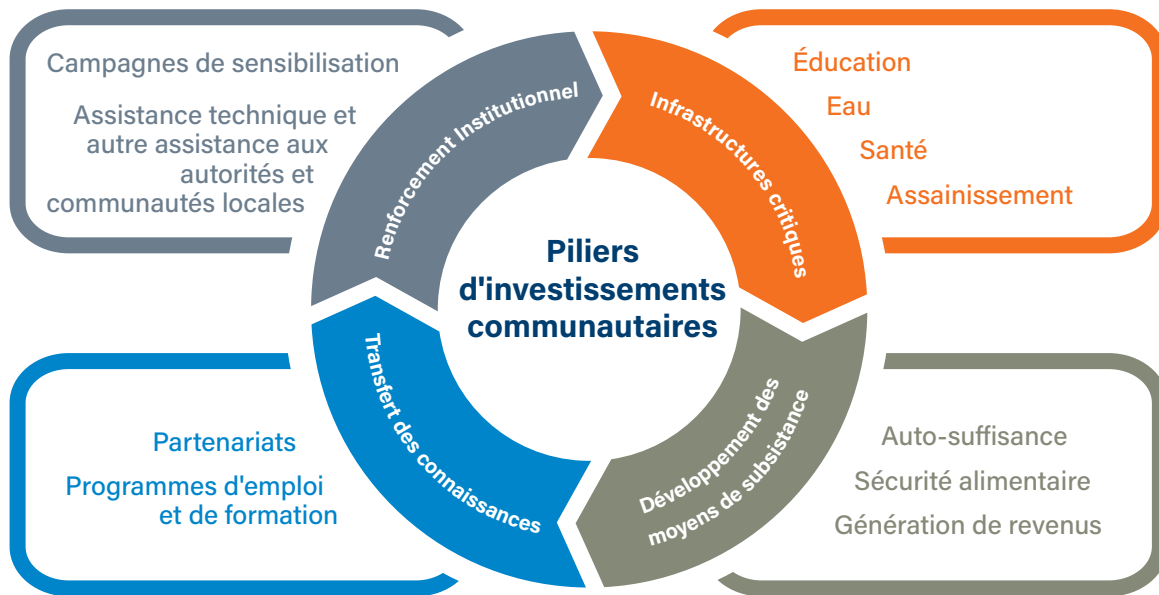
- le renforcement institutionnel
- l'infrastructures critiques
- le développement des moyens de subsistance
- le transfert des connaissances.

À Mako, le Fonds d'investissement social et environnemental, établi en partenariat avec les autorités locales, a alloué 1,038 million \$ à la mise en œuvre de projets communaux et régionaux.

À Syama, le Plan Développement des communautés, de la préservation de l'environnement et de la santé (CEHP), élaboré avec les communautés participantes dans la commune de Fourou, est destiné à financer des projets.

En 2022, le CEHP a alloué 1,1 million \$.

De plus, nous avons obtenu plus de 207 000 \$ auprès de nos sous-traitants pour co-financer ces projets.



En 2022, nous avons investi plus de 2,88 millions \$ dans les communautés. La manière dont les fonds ont été utilisés est décrite ci-dessous.

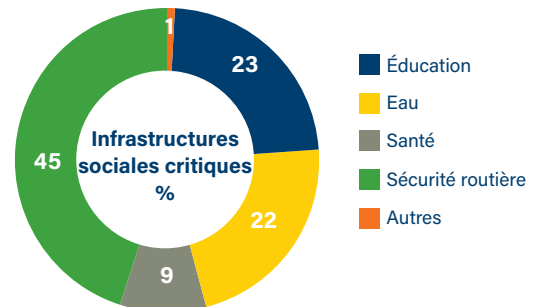
### Infrastructures sociales critiques

Nous investissons dans des infrastructures et des équipements critiques sur le plan social pour améliorer les services sociaux, en priorisant l'éducation, la santé publique, l'eau et l'assainissement pour répondre aux besoins essentiels de la communauté.

En 2022, nous avons investi 1,69 million \$ pour construire des infrastructures sociales critiques.

Les principaux domaines financés en 2022 sont la sécurité routière, l'éducation et l'eau.

- Les améliorations apportées aux infrastructures routières représentent 45 % des fonds alloués à la construction et à l'entretien des routes locales à Syama.
- Les infrastructures éducatives ont reçu 23 % des fonds alloués à la construction d'écoles primaires, de collèges et des services d'assainissement associés.
- Le secteur de la santé a reçu 09 % des fonds pour construire un centre de santé (CSCOM) à Bananso, à proximité de nos opérations de Syama.
- Enfin, l'accès à l'eau représente 22 % des fonds, notamment pour la construction d'infrastructures hydrauliques, comme des pompes, des puits artésiens et des châteaux d'eau équipés pour faciliter l'accès à l'eau potable propre dans les villages des environs de Syama et Mako.



## ÉTUDE DE CAS

## ACCÈS À L'EAU



Nous avons à cœur de respecter les droits internationalement reconnus de nos employés, des communautés hôtes et des autres parties prenantes.

Selon nous, l'accès à l'eau est un droit fondamental. C'est pourquoi nous promovons un accès à l'eau équitable, en quantité suffisante, et dans des conditions sûres et abordables pour les communautés qui nous accueillent.

Nous tenons notre engagement en finançant et, bien souvent, en construisant des infrastructures d'accès à l'eau comme des châteaux d'eau et des puits artésiens équipés de pompes solaires.

Nous organisons également des formations sur la gestion de l'eau et sur les bonnes habitudes sanitaires au sein de nos communautés locales.

À Mako, nous finançons des projets d'accès à l'eau depuis le début de nos opérations en 2018. Nous avons consacré un total de 227 190 \$ à la construction de puits artésiens fournissant de l'eau potable, qui englobe la construction de châteaux d'eau et de puits artésiens dotés de pompes solaires.

Des centaines de membres de la communauté ont bénéficié de nos projets et jouissent désormais d'un accès à l'eau équitable dans les communes de Tomboronkoto, Ngari, Tambanoumouya, Bantaco, Tenkotoding, Marougounding, Batranke et dans la base des gardes forestiers d'Assirik Niokoloba.

De plus, des puits artésiens pastoraux ont été construits, favorisant le développement des moyens de subsistance et le développement durable dans ces communes.

Notre partenariat avec les autorités locales nous a aussi permis de dispenser des formations, notamment en matière de gestion de l'eau.

En 2022, à Syama, nous avons financé 20 projets d'accès à l'eau en collaboration avec des sous-traitants, avec notamment 13 pompes à eau manuelles et sept pompes solaires, pour un investissement de 324 924 \$ dont nos sous-traitants ont financé environ 57 %.

Les villages bénéficiaires comprennent Syama, Bananso, Glambere, Tembleni, Nouglasso, Zekere, Kapalaga, Fourou, N'Golopene et Fouguele.

Le Laboratoire national des eaux a prélevé des échantillons d'eau dans les puits artésiens de 10 villages à des fins d'analyses physico-chimiques et bactériologiques, afin de vérifier la sécurité de l'eau potable de manière indépendante.





### Programmes de transfert des connaissances et de formation

Resolute investit dans des programmes de formation et d'éducation visant à améliorer l'autonomie sociale et économique, permettant aux populations locales d'acquérir des compétences professionnelles pour créer leurs propres petites entreprises.

À Mako et à Syama, les programmes destinés aux communautés locales comprennent des cours d'alphabétisation, des programmes d'apprentissage pour les jeunes, des stages et des bourses scolaires.

En outre, en 2022, Resolute a consolidé son partenariat avec l'ONG Teach a Man to Fish (TMTF) pour mettre en œuvre un programme éducatif visant à développer les compétences entrepreneuriales des enfants scolarisés dans cinq écoles de la commune de Tomboronkoto.

96 filles et 89 garçons ont participé à ce programme sous la supervision de 10 enseignants.

Mako a également formé 20 femmes des communautés locales à la production de savon et à la transformation de céréales locales.

### Développement des moyens de subsistance

Nous investissons dans le développement de moyens de subsistance et de marchés durables pour créer des opportunités de revenus en dehors de nos mines et pour permettre aux communautés qui nous accueillent de bénéficier d'une meilleure économie locale après la fermeture de la mine.

À Syama, nous avons continué à implémenter des projets générateurs de revenus pour les jeunes et les femmes autour de la mine.

En 2022, nous avons principalement consolidé et promu l'élevage piscicole et le jardinage à but commercial des femmes à Syama, Lolle, Dieou et Kambereke.

À Mako, des projets en lien avec les moyens de subsistance sont gérés sous la gouvernance et le budget de notre Programme de restauration des moyens de subsistance (voir la section Impacts sur les communautés et mesures de gestion).

En 2022, nous avons poursuivi nos programmes de formation et de développement des compétences pour favoriser l'auto-suffisance.

### Renforcement institutionnel

Nous investissons dans des initiatives visant à renforcer la gestion et la gouvernance des institutions gouvernementales communautaires et locales. Elles cherchent à établir une auto-détermination efficace et à donner les moyens aux parties prenantes de poursuivre les projets locaux après la fermeture de la mine.

En 2022, nous avons priorisé le renforcement des capacités de 12 associations de femmes dans les communautés autour de la mine de Syama, dans les domaines suivants : gouvernance, gestion financière et développement de business plans.

À Mako, les membres de l'équipe communautaire régionale chargée des Achats ont été formés aux procédures d'achat locales et aux procédures d'approvisionnement nationales de la Société.

Une visite d'échange entre les membres de la coopérative des producteurs de savon et ceux de Dakar a contribué à accroître le niveau de professionnalisme au sein des coopératives.

### Programmes de santé publique et de sécurité

En 2022, nous avons investi 178 365 \$ en programmes de santé publique et de sécurité, principalement pour améliorer les infrastructures de santé et les campagnes de santé publique destinées à réduire les maladies.

À Syama, le Centre de santé communautaire du village de Bananso (CSCOM) a été construit, de nouveaux équipements sanitaires ont été achetés et du personnel de santé a été formé à l'utilisation d'équipements à ultrasons et du système AMO (assurance-maladie obligatoire).

Les activités de santé publique comprenaient des programmes de prévention contre le paludisme, le VIH, le diabète, la Covid-19 et l'hypertension.

Nous avons poursuivi l'implémentation d'un programme de lutte contre la malnutrition en conformité avec la politique malienne.

### Autres contributions communautaires

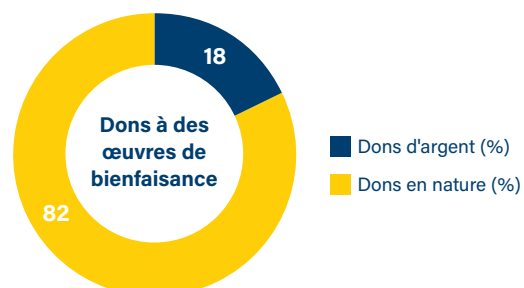
En 2022, nous avons donné 95 124 \$ à des œuvres de bienfaisance, sous forme de dons d'argent et d'assistance en nature.

Les dons d'argent ont représenté 18 % des contributions, et ont permis de financer des initiatives telles que des journées nationales et culturelles, des programmes de formation et des réparations d'ambulances.

Les dons en nature ont représenté 82 % des contributions. Ils comprennent des équipements médicaux, des ordinateurs, de la nourriture, du matériel éducatif, des plantes et des arbres, entre autres.

Des membres de notre personnel ont volontairement fait don de leur temps pour participer aux activités communautaires.

En 2022, Syama a reçu uniquement des dons en nature.





## PARTIE 5

# LA PROTÉTION DE L'ENVIRONNEMENT

5.1	Notre approche en matière de management	55
5.2	Surveillance et conformité environnementales	56
5.3	Qualité de l'air	57
5.4	Eau et effluents	58
5.5	Énergie et changement climatique	60
5.6	Gestion des déchets	61
5.7	Gestion des résidus	62
5.8	Réhabilitation progressive et fermeture	65
5.9	Biodiversité	66







# PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous voulons mener nos opérations de manière responsable vis-à-vis de l'environnement afin de minimiser l'impact de nos activités et d'améliorer, dans la mesure du possible, l'environnement dans les zones où nous sommes présents..

incidents  
environnementaux  
significatifs ou  
non-conformités  
réglementaires  
en 2022

**zéro**

## Renforcement significatif

DES SYSTÈMES DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU GROUPE

## ISO 14001

CERTIFICATION OBTENUE POUR LE GROUPE







## 5.1 NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE MANAGEMENT

Nous appliquons les bonnes pratiques internationales en matière de gestion des impacts et des risques par le biais d'une hiérarchie d'atténuation adaptée et d'une évaluation de toutes les alternatives techniques et financières viables.

Notre approche en matière de gestion environnementale s'appuie sur notre Politique environnementale d'entreprise.

Cette Politique décrit notre engagement dans les domaines suivants : la conformité à toutes les lois, règles et conditions de licence applicables, la gestion efficace des risques et opportunités sur le plan environnemental, l'intégration de l'évaluation des impacts environnementaux à tous les processus de planification importants, l'application de mesures pour éviter, la réduction ou l'atténuation des impacts en lien avec nos activités, la définition d'objectifs d'entreprise pour favoriser la responsabilisation et améliorer les performances environnementales, et la divulgation proactive des informations environnementales aux groupes de parties prenantes concernés.

Cette année, nous avons mis à jour notre Politique environnementale afin d'y inclure notre engagement à améliorer en continu nos performances environnementales et à définir des objectifs de réduction de notre impact environnemental.

Resolute s'est engagée à ne pas explorer et à ne pas chercher à développer de nouvelles opérations minières dans les sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO, dans les sites identifiés par l'UNESCO comme étant des Réserves de biosphère, dans les sites appartenant à la catégorie Zones protégées I-V de l'UICN ni dans les zones humides désignées dans la Convention de Ramsar.

Les deux inclusions ont été approuvées par le Comité de durabilité du Conseil.

Les politiques environnementales de Resolute, y compris notre Politique de préservation des ressources en eau et notre Politique de gestion responsable des résidus, sont disponibles sur le site [www.rml.com.au/corporate-governance](http://www.rml.com.au/corporate-governance).

Nos politiques environnementales d'entreprise s'appuient sur des normes, des cadres et des stratégies qui clarifient nos attentes, garantissent la conformité de toutes nos opérations et favorisent l'amélioration des performances.

En 2022, nous avons mis en place des normes d'entreprise supplémentaires en matière de gestion de l'eau, de qualité de l'air, de gestion de la biodiversité et de fermeture et de réhabilitation.

Les politiques et les standards de l'entreprise sont appliqués sur nos sites opérationnels par le biais d'un Système de gestion environnementale (SGE) au niveau du site, qui tient compte des risques, opportunités et réglementations environnementales spécifiques au site.

Le SGE est composé d'un plan de gestion environnementale et de procédures d'exploitation standard pertinentes, englobant notamment les mécanismes de surveillance, d'évaluation et de rapport.

L'obtention de la certification ISO:14001 pour notre SGE fait partie de nos accomplissements majeurs de 2022. Cette certification englobe à la fois nos bureaux et nos sites miniers.

Les thèmes environnementaux abordés dans cette section sont :

- la surveillance et conformité environnementales
- la qualité de l'air
- l'eau et les effluents
- l'énergie, le changement climatique et l'émissions de gaz à effet de serre
- la gestion des déchets
- la gestion des résidus
- la réhabilitation progressive et fermeture
- la biodiversité



## 5.2 SURVEILLANCE ET CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALES

### Incidents et non-conformités

Nous n'avons enregistré aucun incident environnemental significatif ni aucune non-conformité réglementaire en 2022.

Syama a enregistré 0 incident modéré et 27 incidents mineurs, résultant de problèmes récurrents et d'un rapport amélioré.

Mako a enregistré neuf incidents mineurs et trois incidents modérés, reflétant une baisse des incidents mineurs et une hausse des incidents modérés.

Nous avons constaté une réduction des incidents sur les deux sites en raison de nos efforts de sensibilisation accrus et grâce à la formation des champions ISO 14001 dans chaque fonction de l'entreprise afin d'obtenir la certification ISO14001.

Nous sommes conscients que les incidents mineurs peuvent être les symptômes de problèmes plus systématiques. C'est pourquoi tous les incidents environnementaux sont signalés en interne via INX InControl et font l'objet d'une enquête.

Nos équipes environnementales sur site sont formées à la méthode ICAM, qui fournit un cadre de travail structuré permettant d'identifier tous les facteurs contribuant à chaque incident.

Ces enquêtes permettent à nos équipes d'appliquer ou d'adapter des mesures d'atténuation pour éviter la récurrence des incidents.

La classification des incidents environnementaux au niveau des sites est révisée périodiquement pour vérifier qu'elle est alignée sur le cadre de gestion des risques du Groupe et pour assurer une remontée des informations à la direction appropriée si nécessaire.

### Incidents environnementaux, 2020-2022

Indicateur	Description générale	2020		2021		2022	
		Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
<b>MINEUR</b>	<p><b>Impact environnemental :</b> impact de faible ampleur et/ou localisé (par ex. déversement important contenu, élimination incorrecte des déchets), disposal).</p> <p><b>Sur site :</b> un incident qui peut être résolu en moins d'une semaine</p> <p><b>Hors site :</b> un incident qui peut être résolu en moins d'un quart de travail</p> <p><b>Conformité :</b> dépassement ponctuel des exigences réglementaires.</p>	29	10	21	17	27	9
<b>MODÉRÉ</b>	<p><b>Impact environnemental :</b> Impact environnemental : impact localisé substantiel (par ex. défrichage non autorisé, perturbation d'un site classé au patrimoine), site).</p> <p><b>Sur site :</b> impact confiné nécessitant une reprise à moyen terme (1 mois ou plus)</p> <p><b>Hors site :</b> un incident qui peut être résolu en moins d'une semaine</p> <p><b>Conformité :</b> la gestion et le contrôle de l'impact font l'objet d'une inspection réglementaire, d'une politique d'entreprise ; il est cependant peu probable que la non-conformité entraîne des poursuites.</p>	14	1	15	0	0	3
<b>SIGNIFICATIF</b>	<p><b>Impact environnemental :</b> impact environnemental grave. Peut impacter des zones extérieures à la concession (par ex. incendie non maîtrisé, destruction d'un site classé au patrimoine).</p> <p><b>Sur site :</b> impact non confiné nécessitant une reprise à long terme (années)</p> <p><b>Hors site :</b> impact confiné nécessitant une reprise à moyen terme (1 mois ou plus)</p> <p><b>Conformité :</b> la gestion et le contrôle de l'impact font partie des obligations légales ou réglementaires et il est probable que la non-conformité entraîne des poursuites.</p>	0	0	0	0	0	0
<b>CRITIQUE</b>	<p><b>Impact environnemental :</b> impact catastrophique et/ou étendu (par ex. rupture de digue de retenue des résidus).</p> <p><b>Sur site :</b> impact non confiné étendu nécessitant une reprise à long terme, dommages majeurs persistants (années)</p> <p><b>Hors site :</b> impact non confiné nécessitant une reprise à long terme, dommages persistants (années)</p> <p><b>Conformité :</b> les poursuites entraînent l'arrêt de l'exploitation et des pertes de temps de production.</p>	0	0	0	0	0	0

## 5.3 QUALITÉ DE L'AIR

Nos activités d'exploitation minière produisent des émissions atmosphériques qui sont générées par la production d'électricité, le traitement et le transport, et par l'utilisation d'équipements de forage, de transport et de broyage fonctionnant au diesel.

Ces activités émettent des particules de CO<sub>2</sub>, de NO<sub>2</sub>, de SO<sub>2</sub> et produisent de la poussière. Les problématiques prioritaires de Resolute en ce qui concerne la qualité de l'air sont les émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) à Syama et les émissions de particules et la production de poussière à Mako et à Syama.

À Syama, le traitement du minerai aurifère réfractaire implique un processus de grillage à haute température, dont le SO<sub>2</sub> est un produit dérivé.

Le site de Syama est tenu de surveiller les concentrations de SO<sub>2</sub>, de particules (PM10) et de poussière à l'aide de cinq stations de surveillance de la qualité de l'air basées dans les communautés autour de la mine :

Syama, Fourou, Tembléni, Bananso et N'Golopéne.

Le Mali applique des normes nationales de qualité de l'air et la surveillance est évaluée par rapport aux seuils établis par l'Étude d'impact environnemental et social (EIES), qui sont basés sur les directives de la Banque mondiale de 1996, conformément aux exigences des EIES de Syama (2007 et 2022).

Les résultats concernant les émissions de dioxyde de soufre en 2022 sont inférieurs aux limites moyennes annuelles indiquées dans les EIES de Syama.

Le dioxyde de soufre est normalement surveillé de manière active et passive. Toutefois, en 2022, nous avons mis hors service les stations de surveillance de la qualité de l'air existantes à des fins de maintenance et d'entretien, car elles donnaient des résultats incorrects. Durant cette période, nous nous sommes provisoirement contentés de surveiller le SO<sub>2</sub> de manière passive à l'aide de tubes Radiello.

En 2023, toutes les infrastructures de surveillance de la qualité de l'air seront mises à niveau, et une station de surveillance supplémentaire sera mise en place pour améliorer la surveillance, le rapport et l'atténuation des risques.

Nos mesures de la qualité de l'air sont complétées par un modèle prévisionnel CCAM (Cubic Conformal Atmospheric Measurement).

Ce modèle utilise les schémas météorologiques et les données relatives aux émissions de SO<sub>2</sub> réelles provenant des mesures AQM pour signaler les dépassements potentiels des limites d'émissions.

Cela permet de prendre des mesures correctives en temps réel sur le site de traitement, par exemple en modérant le rendement du four et donc sa production de SO<sub>2</sub>.

En 2022, ce modèle et notre surveillance ont permis de maintenir des concentrations moyennes annuelles pour l'ensemble de la période de rapport inférieures aux limites moyennes annuelles de 50g/m<sup>3</sup> prescrites dans l'EIES de Syama.

Aucune plainte de la part des communautés locales voisines n'a été enregistrée en rapport avec les émissions de SO<sub>2</sub>.

### Émissions de SO<sub>2</sub> de Syama, 2018-2022

Indicateur	Unité	2018	2019	2020**	2021	2022
Alimentation du four	t	92 213	71 476	151 126	160 837	175 165
Sulfure	%	24,4	23,4	24,5	23,3	23,â2
SO <sub>2</sub> émis*	t	43 681	32 444	71 716	72 622	78 838
Émissions moyennes quotidiennes	t	120	89	196	199	216

\*\*97 % de conversion du S en SO<sub>2</sub>

\*\*Production moyenne quotidienne utilisée pour estimer le reste de l'année à partir du 16 novembre.

Une surveillance des retombées de poussière a été effectuée à Syama, Fourou, Tembléni, Bananso et N'Golopéne.

Les taux de dépôt étaient bas pendant la majeure partie de l'année dans la plupart des sites. Mais pendant la saison plus sèche de l'harmattan, de janvier à la mi-avril, des pics ont été observés à N'Golopéne, Tembléni, Bananso et Syama en raison du trafic routier.

Les niveaux de poussière sont bas durant l'année, mais des niveaux plus élevés sont observés en avril en raison de l'harmattan.

Voici des exemples de mesures d'atténuation de la poussière mises en œuvre sur les deux sites :

- Arrosage et maintenance réguliers des routes non bitumées et des zones de circulation dense, accentués pendant les périodes à haut risque (par ex. conditions sèches et venteuses).
- Application de gravier et revêtement sur les routes du projet non bitumées soumises à une circulation dense.
- Limites de vitesse imposées aux véhicules.
- Utilisation de moteurs diesel à faibles émissions et/ou de convertisseurs catalytiques pour les poids lourds, camions et pelleteuses.
- Couverture des cargaisons poussiéreuses lors des traversées de zones habitées.

À Mako, les villages de Tambanoumouya, de Niemenike et la zone tampon du Parc National de Niokolo-Koba (PNNK) font l'objet d'une surveillance mensuelle pour détecter les sources mobiles de PM<sub>10</sub>, PM<sub>2.5</sub> et de poussière, conformément aux directives de la SFI sur la qualité de l'air et les émissions atmosphériques (2007), aux directives de l'OMS sur la qualité de l'air (2005) et aux exigences réglementaires nationales.

Les émissions générées par la centrale électrique diesel et l'unité de traitement ne devraient pas affecter la qualité de l'air dans les zones sensibles importantes, telles que les villages environnants et le PNNK, tant que l'unité et les équipements sont correctement utilisés et entretenus. Comme à Syama, l'harmattan qui souffle à la saison sèche peut accroître les valeurs de PM10 et PM<sub>2.5</sub> mesurées. En 2022, neuf cas de dépassement des seuils de PM10 et PM<sub>2.5</sub> ont été enregistrés. Aucun dépassement des seuils de poussière n'a été enregistré.





## 5.4 AU ET EFFLUENTS

Nous sommes conscients que l'accès à l'eau est un droit fondamental et nous mettons en œuvre des systèmes de gestion, des pratiques, des standards et des mesures de protection efficaces pour assurer une gestion de l'eau durable et responsable dans les bassins où nous opérons.

Cette année, nous avons révisé notre Politique de préservation des ressources en eau pour inclure des références spécifiques au droit à l'eau, notamment :

- l'identification et gestion des risques liés au captage de l'eau.
- la définition d'objectifs pour utiliser l'eau de manière plus efficace.
- la mise en œuvre de mesures visant à améliorer le recyclage de l'eau.
- le suivi et la surveillance de la consommation d'eau et de la disponibilité de l'eau au niveau local.
- l'interaction régulière et inclusive avec les parties prenantes pour établir des systèmes de gestion de l'eau durables.

L'accès à l'eau est essentiel pour soutenir les activités minières telles que le traitement du minerai (par ex. broyage, flottation).

Nos procédures de gestion de l'eau au niveau des sites limitent les volumes prélevés et promeuvent la réutilisation de l'eau dans la mesure du possible.

Actuellement, nous n'avons pas d'opérations dans des zones exposées à un stress hydrique important.

En 2022, l'extraction d'eau sur nos deux sites a été effectuée conformément aux licences réglementaires applicables, et la quantité d'eau prélevée était nettement inférieure à la limite de prélèvement autorisée.

À Mako, l'eau est prélevée dans le fleuve Gambie pendant la saison humide. Cette eau est stockée dans un barrage de retenue et utilisée pendant la saison sèche.

Pendant l'année, l'eau a été prélevée conformément aux conditions des licences, et une diminution a été enregistrée en raison de la baisse du tonnage traité.

En outre, la mine a recyclé 1,6 million de mètres cubes d'eau de traitement à partir de l'IGR à des fins de réutilisation dans l'unité de traitement, ce qui équivaut à 60 % de l'eau pompée du fleuve Gambie.

Nos volumes de recyclage de l'eau ont augmenté en 2022 en raison du volume significatif d'eau de retour de décantation utilisé dans le circuit de gravité au lieu d'eau brute.

À Syama, l'eau est prélevée du fleuve Bagoé, où les taux de prélèvement autorisés baissent pendant la saison sèche et où aucun prélèvement d'eau n'est autorisé en avril.

Cette eau est complétée par un volume significatif de précipitations cumulées stocké dans les mines satellites au Nord, et par les infiltrations d'eaux de ruissellement et d'eaux souterraines dans la mine souterraine.

L'eau de traitement est obtenue à partir de l'eau de décantation de l'IGR.

Actuellement, 58 % de l'eau de traitement sont constitués d'eau de retour, un pourcentage en baisse par rapport aux 64 % de 2021 dus à des précipitations plus importantes.

La hausse des précipitations a également permis de réduire la quantité d'eau prélevée, inférieure de 55 % aux niveaux autorisés.

À Syama, une autorisation exceptionnelle de rejet d'eau dans l'environnement a été accordée par le gouvernement en octobre.

Nous avons bien pris soin de consulter les communautés locales afin d'obtenir leur accord et le rejet d'eau a été effectué de manière intermittente jusqu'en novembre.

L'eau a été pompée dans la fosse Beta pour permettre les activités minières et déversée dans une crique naturelle s'écoulant vers un barrage de la communauté.

L'eau est testée par le Laboratoire national des eaux avant son rejet et elle a été jugée conforme aux normes maliennes concernant le rejet d'eaux usées.

Une étude de l'équilibre en eau des sites est en cours sur les deux sites. Le but est d'atteindre un taux de recyclage de 70 % pour s'aligner sur les meilleures pratiques industrielles.

Des équipes chargées de la gestion de l'eau, comprenant des membres délégués aux questions opérationnelles, environnementales et sociales, ont été créées sur les deux sites pour assurer la supervision stratégique des pratiques de consommation d'eau conformément à nos politiques.

## Prélèvement d'eau, réutilisation et rejet en ML, 2020-2022

Indicateur	2020		2021		2022	
	Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
Eau prélevée	3 425*	1 113	2 462	1 109	2 156	927
Eaux de surface	2 798*	1 113	2 360	1 109	1 975	927
Eaux souterraines	627**	Non applicable	102	Non applicable	181	Non applicable
Eau réutilisée	n/a	1,722	n/a	1,509	n/a	1 646
Eau rejetée	0	0	0	0	781	0

\* Mise à jour des informations présentées dans le Rapport de durabilité 2020, qui excluait les données de décembre 2020. La quantité totale d'eau prélevée augmente de 3 294 à 3 425 ML et les eaux de surface prélevées augmentent de 2 667 à 2 798 ML.

\*\* Sauf décembre 2020.

Nous voulons éviter de rejeter des polluants dans le cadre de nos opérations. Lorsque cela est impossible, nous mettons tout en œuvre pour minimiser et contrôler l'intensité et le débit massique des rejets.

Resolute applique un programme complet de surveillance des eaux de surface et des eaux souterraines dans ses sites opérationnels, avec des fréquences d'échantillonnage hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles ou semestrielles en fonction des sites.

En 2022, aucun problème de qualité de l'eau significatif en aval n'a été enregistré sur nos sites opérationnels.

À Syama, les eaux de ruissellement provenant de zones affectées par la mine ont été déchargées dans trois criques éphémères, avant de pénétrer dans les bassins versants du fleuve Bafini au nord et du fleuve Bagoë à l'ouest.

La qualité des eaux de surface et celle des eaux souterraines étaient principalement conformes aux consignes de l'EIES.

Cependant, certains paramètres (notamment le total des solides en suspension (TSS), les niveaux de fer et de sulfate) dépassaient périodiquement les valeurs standard de décharge et ambiante applicables.

Ces paramètres sont étroitement et constamment surveillés et nous examinons des solutions techniques pour régler ce problème.

À Mako, le fleuve Gambie est resté conforme aux normes ambiantes en matière de qualité chimique de l'eau en 2022, pour tous les paramètres sauf le TSS, où des dépassements ont été observés aussi bien en amont qu'en aval de la mine lors du premier rinçage de la saison humide.

En janvier 2021, un nouveau collecteur d'infiltrations a été installé en aval de l'IGR pour atténuer les infiltrations qui entraînaient des concentrations élevées en sulfate, en nitrate, en fer, en aluminium et en manganèse dans des eaux souterraines localisées.

Les concentrations de sulfate restent élevées par rapport aux niveaux historiques. Toutefois, elles demeurent inférieures au seuil gustatif prescrit par la Directive de l'OMS sur l'eau potable (2017).

On estime que ces concentrations continueront à diminuer avec le temps. Elles continueront à faire l'objet d'une surveillance étroite.

## 5.5 ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nous sommes conscients des difficultés liées au changement climatique et de notre rôle dans la réalisation des objectifs des Accords de Paris visant à limiter l'augmentation des températures moyennes mondiales à 2 °C et à assurer la transition vers la neutralité carbone d'ici 2050.

Nous reconnaissons que l'exploitation minière aurifère est un processus gourmand en énergie et en eau. Par conséquent, la réduction de la consommation d'énergie et d'eau, ainsi que la réduction des coûts associés sont des éléments clés pour assurer la continuité du succès de notre entreprise.

Pour ce faire, nous devons adopter une approche adaptative de la gestion des opérations minières et de la gestion de nos activités au sens large.

Notre approche vis-à-vis du changement climatique est guidée par notre Déclaration sur le changement climatique. Nous visons notamment la neutralité carbone d'ici 2050, en ligne avec les objectifs de l'industrie.

Nous avons élaboré une Stratégie provisoire de gestion du changement climatique et un plan d'action associé pour améliorer la gouvernance des problématiques liées au climat, identifier et atténuer les principaux risques liés au climat, mesurer et réduire les impacts sur le changement climatique, dialoguer avec les parties prenantes et améliorer les déclarations et les rapports liés au climat.

La mise en œuvre de cette stratégie a été retardée en 2022 car la Société a dû gérer en priorité des risques importants et d'autres questions d'ordre financier.

Le Comité de durabilité du Conseil supervise la gestion du changement climatique au sein de Resolute.

Il a reçu une formation spécifique aux risques, aux opportunités et à l'évolution des marchés liés au changement climatique.

En 2023, le PDG et le COO auront tous les deux des ICP liés au climat.



Dans nos opérations, la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre est générée par le diesel utilisé pour produire de l'électricité, pour le transport et pour les équipements mobiles.

À Syama et à Mako, il n'y a pas de connexion au réseau électrique à proximité des sites. Le potentiel d'investissement direct dans des solutions de réduction de l'empreinte carbone, comme les énergies renouvelables, est limité en raison de la topographie, de l'accès aux terres, de la vie de la mine et pour d'autres raisons.

À Mako, l'électricité est générée par une centrale électrique diesel de 14 MW sur site, comprenant onze générateurs de 805 kW et 415 V.

À Syama, une centrale électrique a été mise en service en 2021 pour réduire les coûts de production d'électricité et les émissions de GES.

L'unité comprend trois nouveaux générateurs modulaires thermiques développant 30 MW, une unité fonctionnant au fioul lourd et un système de stockage sur batteries de 10 MW offrant une capacité de réserve tournante pour compenser les variations de charge soudaines.

La centrale électrique devrait réduire les émissions de GES de Syama de 20 % et les coûts énergétiques de 40 %, assurant à la fois un impact environnemental réduit et la durabilité du site minier sur le long terme.

Resolute déclare ses émissions de GES de niveaux 1 et 2 depuis 2019, et ses émissions de niveau 3 depuis 2020.

Elles sont calculées conformément à la norme de comptabilisation et de rapport d'entreprise du Protocole sur les GES.

### Total des émissions de GES de niveaux 1 et 2 (tCO<sub>2</sub>e), 2020-2022

Indicateur	2020		2021		2022	
	Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
Niveau 1	150 369	93 134	160 345	106 650	180 502	110 862
Niveau 2	6	20	6	16	8	17
<b>Total des niveaux 1 et 2</b>	<b>243 529</b>		<b>267 017</b>		<b>291 389</b>	

### Intensité des émissions de GES (tCO<sub>2</sub>e par once d'or), 2020-2022

Indicateur	2020		2021		2022	
	Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
Émissions de GES par once d'or coulé	0,7	0,54	0,83	0,84	0,81	0,86

Resolute calcule les émissions de niveau 3 pour 12 des catégories d'émissions de niveau 3, les trois catégories restantes n'étant pas applicables à l'entreprise. Ces données tiennent compte de l'importance relative des sources d'émissions dans la chaîne de valeur. Resolute va continuer à perfectionner sa modélisation durant les futures périodes de performance en recueillant davantage de données sur les émissions directes auprès des fournisseurs.

### Total des émissions de GES de niveau 3 (tCO<sub>2</sub>e), 2020-2022

Indicateur	2020		2021		2022	
	Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
Niveau 3	796 776	281 170	523 042	290 138	646 744	331 268
<b>Total</b>	<b>1 077 946</b>		<b>813 180</b>		<b>978 012</b>	

En 2021, nous avons mis en place un processus d'identification des risques et des opportunités liés au climat et le développement d'un prix fictif du carbone. Les résultats seront publiés en 2023 dans notre premier rapport TCFD et serviront de base à notre gouvernance, notre stratégie et notre résilience face à divers scénarios climatiques.

## 5.6 GESTION DES DÉCHETS

Nos opérations génèrent divers types de déchets dangereux et non dangereux résultant des travaux de construction, la mise en service, l'exploitation minière, le traitement du minerai, l'entretien, l'administration, l'approvisionnement, la maintenance générale du camp et autres activités d'exploitation.

Nous nous engageons à gérer ces déchets efficacement pour conserver les ressources et prévenir et réduire les impacts négatifs sur l'environnement.

Des plans détaillés encadrent la gestion des déchets conformément aux exigences réglementaires et aux meilleures pratiques recommandées.

Notre approche consiste à réduire leur production (réutilisation), à les recycler, les traiter et les mettre au rebut en toute sécurité.

Le tri est une composante clé de notre stratégie globale de gestion des déchets en raison de la localisation relativement isolée des sites opérationnels et de la disponibilité limitée de services de gestion des déchets hors site.

Les flux de déchets non minéraux sont triés dès leur génération, et les déchets en attente de traitement, de transport et/ou de mise au rebut sont stockés dans l'installation de gestion des déchets.

Tous les conteneurs sont marqués au moyen d'un code couleur.

À Syama, les déchets dangereux sont mis au rebut sur site, principalement dans un incinérateur.

Les déchets recyclables sont collectés par un prestataire local certifié.

Un examen des pratiques en matière de gestion des déchets, lancé en 2021, est toujours en cours. Il a permis d'améliorer les pratiques de tri et la quantification des déchets générés.

À Mako, l'huile et la graisse usagées sont récupérées par un fournisseur d'énergie, à des fins de récupération énergétique et de mise au rebut.

Les déchets dangereux sont incinérés dans un environnement contrôlé.

Certains déchets sont stockés sur site temporairement avant d'être mis au rebut via des processus d'encapsulation par lot et de mise en décharge sécurisée.

Sur les deux sites, les exigences de gestion des déchets sont intégrées aux systèmes de formation pour l'intégration et aux systèmes de sensibilisation. Des formations de base à la gestion des déchets sont organisées chaque semaine pour les nouvelles recrues et les visiteurs, et les employés doivent suivre des formations de rappel.

En outre, des journées spéciales sont organisées tous les mois pour sensibiliser les individus à la gestion des déchets et pour améliorer les pratiques dans ce domaine.

### Élimination des déchets dangereux et non dangereux, 2020-2022

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	2020		2021		2022	
			Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
Quantité totale de déchets mise au rebut	Recyclage	kg	925 949	929 518	941 645	1 309 863	1 298 879	1 256 454
	Compostage	kg	30 997	-	15 518	-	21 100	-
	Récupération (y compris récupération d'énergie)	l	-	375 000	-	607 504	-	632 000
	Incinération (brûlage en vrac)	kg	63 545	256 069	91 843	337 426	95 900	282 067
	Décharge	kg	206 876	7 467	210 465	9 054	266 600	10 771
	Stockage sur site	kg	-	8 610	-	3 207	-	135
Déchets dangereux	Recyclage	kg	304 332	3 864	300 625	6 554	535 379	3 762
	Récupération (y compris récupération d'énergie)	l	-	375 000	-	607 504	-	632 000
	Incinération (brûlage en vrac)	kg	63 545	165 645	91 843	224 766	95 900	199 644
Déchets non dangereux	Recyclage	kg	621 618	925 655	641 020	1 303 309	763 500	1 252 690
	Compostage	kg	16 791	-	15 518	-	21 100	-
	Récupération (y compris récupération d'énergie)	l	-	-	-	-	-	-
	Incinération (brûlage en vrac)	kg	-	90 424	-	112 660	-	82 423
	Décharge	kg	206 876	7 467	210 465	9 054	266 600	10 771
	Stockage sur site	kg	-	8 610	-	3 207	-	135



## 5.7 GESTION DES RÉSIDUS

Resolute applique des standards élevés de gestion de ses résidus. Nous adoptons une approche proactive pour assurer le bon fonctionnement des installations de stockage des résidus et de lixiviation en tas durant toutes les phases du cycle de vie des installations.

Nous mettons en œuvre des systèmes de gestion, des pratiques, des standards et des mesures de protection efficaces pour atténuer les impacts négatifs.

Notre Politique de gestion responsable des résidus du Groupe fournit des directives claires au niveau des actifs. Elle permet d'améliorer la divulgation des informations conformément aux consignes du Conseil international des mines et métaux et conformément à la norme industrielle internationale sur la gestion des résidus (GISTM).

Nous possédons et exploitons actuellement deux digues de retenue des résidus, à Mako et à Syama.

Les deux bénéficient du soutien d'un Ingénieur détaché (ID) externe pour guider les activités sur site en fonction de la conception de l'IGR et des exigences opérationnelles.

Des audits externes annuels de l'IGR sont effectués sur chaque site pour vérifier son intégrité structurelle et l'application de pratiques de gestion responsables.

Les derniers audits de l'IGR externes ont été effectués à Mako en juin 2022 et n'ont identifié aucun problème significatif.

Aucun incident lié à l'intégrité structurelle des digues de retenue des résidus n'a été enregistré dans l'histoire de Resolute.

Un audit similaire sera effectué à Syama en février 2023.

En 2022, les digues des IGR de Mako et Syama ont été surélevées.

La digue de l'IGR de Mako a été surélevée de 151,3 mRL à 160,3 mRL pour répondre aux besoins de stockage supplémentaires relatifs à la durée de vie de la mine.

La construction a été supervisée par des ingénieurs spécialisés en digues de retenue des résidus et réalisée conformément aux normes ANCOLD 2019.

D'autres travaux de construction progressifs seront nécessaires au cours des 24 prochains mois pour atteindre une hauteur de digue finale de 168 mRL afin d'arriver à un volume de résidus total final de 19,6 Mt.

À Syama, le déversoir d'urgence de résidus de flottation et d'oxydes de l'IGR a été construit et mis en service.

Une initiative visant à accroître le débit d'eau de retour de la fosse Beta et d'autres fosses du nord entraînera une réduction de la quantité d'eau prélevée dans le fleuve Bagoe d'ici le 2e trimestre de 2023.

Ces initiatives sont en cours d'étude dans un nouveau modèle d'équilibre de l'eau pour le site, destiné à soutenir les travaux de planification de la fermeture de la mine à long terme.

La digue de l'IGR de Syama a été surélevée de 396,5 mRL à 401 mRL pour atteindre un volume total estimé de 2 Mt jusqu'en septembre 2022.

La construction a été supervisée par des ingénieurs de conception conformément aux normes ANCOLD 2019.

Une évaluation des activités de construction a également été effectuée par l'Ingénieur détaché, sans qu'aucune non-conformité majeure soit observée.

De plus, en octobre 2022, nous avons validé une EIES pour la mise au rebut des résidus dans la fosse Beta 01 à Syama.

Cette IGR restera souterraine pendant une période provisoire de 13 mois et recevra des résidus miniers d'ici la fin de l'année.

Le but à long terme est de développer la fosse A21 pour la transformer en IGR de surface, avec une hauteur maximum en contrebas de 35 m au-dessus du niveau du sol.

Son développement augmenterait la capacité de stockage des résidus miniers suffisamment pour la durée de vie de la mine actuelle de Syama.

Afin de donner suite aux travaux de surélévation, Resolute a cessé de mettre au rebut les résidus de flottation et d'oxydes dans l'IGR de Syama en octobre 2022. Mais cette installation restera partiellement ouverte (20 % de la capacité annuelle) jusqu'à la fin de la vie de la mine comme solution de secours.

Un plan de fermeture de l'IGR sera établi en 2023. Il déterminera notamment la faisabilité d'une couverture partielle de l'IGR pour permettre l'installation de panneaux solaires.

Actuellement, Resolute ne construit, ne ferme ni ne démantèle[2] aucune installation de gestion des résidus.

Depuis 2020, nous répondons à l'appel de l'Église d'Angleterre qui réclame plus de transparence sur la gestion des digues de retenue des résidus et nous communiquons des informations dans ce sens.

Cette année, nous avons mis à jour notre déclaration comme détaillé dans le tableau Déclarations des Installations de gestion des résidus.

Nous avons accueilli favorablement la publication de la nouvelle norme industrielle mondiale relative à la gestion des résidus miniers (GISTM), et nous nous engageons à nous aligner sur ses pratiques de gestion d'ici 2025.

### Gestion du cyanure

Le cyanure est le principal réactif utilisé pour la production primaire d'or.

Il s'agit d'une substance chimique dangereuse qui doit être gérée avec précaution.

Tant qu'il n'existera aucune alternative viable sur le plan commercial et sur le plan environnemental, Resolute continuera à utiliser du cyanure dans le cadre de ses opérations.

Nous avons mis en place une norme de gestion du cyanure qui définit les exigences minimums à l'échelle du Groupe. Il est aligné sur le Code international de gestion du cyanure (CIGC).

Notre intention est d'adopter les principes contenus dans le CIGC, dans les limites des possibilités pratiques.

Notre norme de gestion des dangers critiques – Produits chimiques dangereux et substances dangereuses, contient d'autres recommandations. Il définit les exigences minimums relatives au stockage, à la manutention, à l'utilisation et à la mise au rebut du cyanure sur nos sites opérationnels.

Il stipule également les exigences minimums en matière de formation et de vérification des compétences, ainsi que les protocoles de gestion des risques et des situations d'urgence.

Aucun employé n'est autorisé à travailler avec du cyanure à moins d'être dûment formé, compétent et autorisé.

En 2023, nous continuerons à renforcer nos systèmes de formation pour le haut risque, y compris ceux en lien avec le cyanure.

La conformité des sites aux standards minimum est évaluée au moyen d'audits internes et externes.

En 2019, un audit externe sur la gestion du cyanure a été effectué à Mako, et n'a identifié aucun problème majeur.

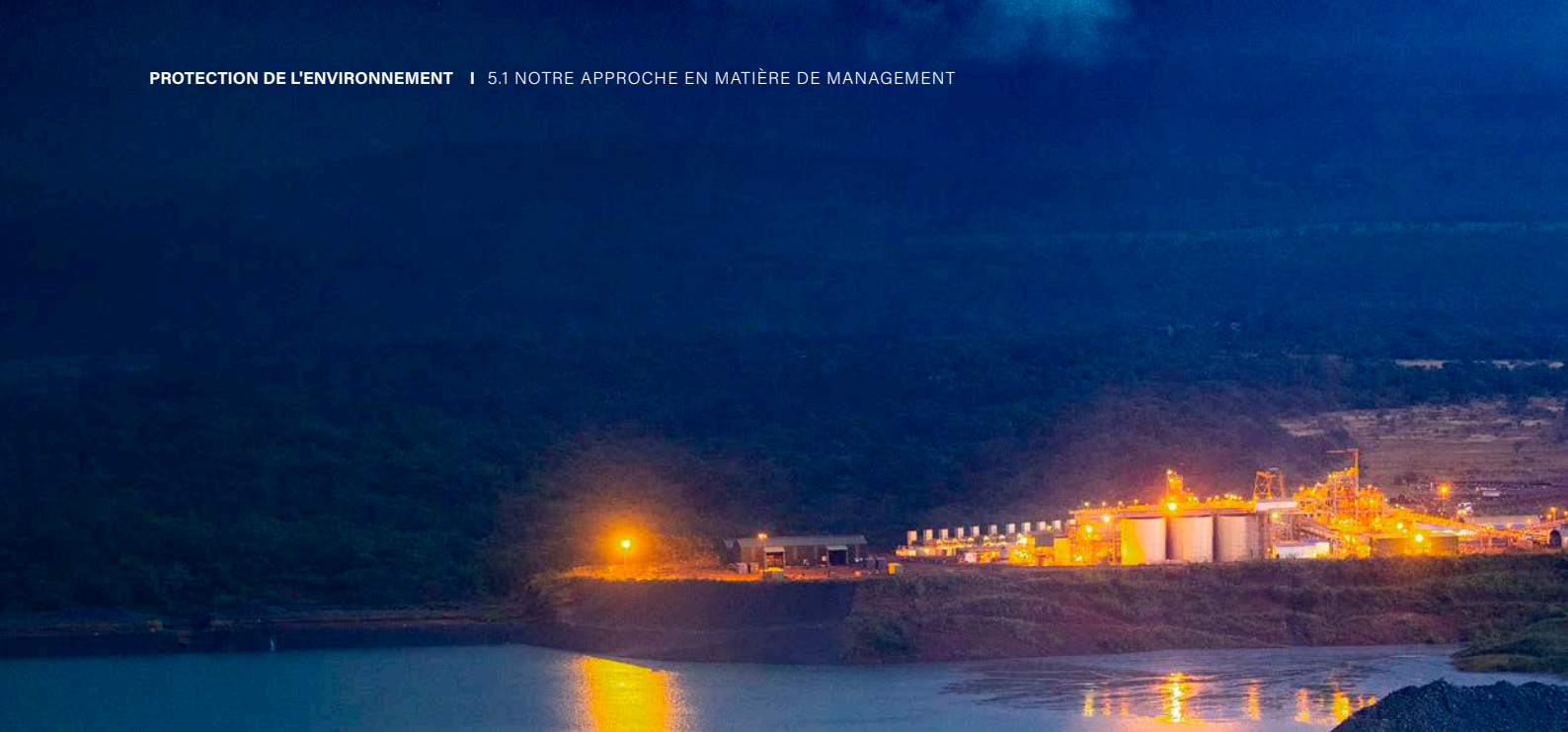
Un audit d'inspection externe est prévu pour Syama en 2023 afin de mesurer l'alignement sur les principes du CIGC, dans les limites des contraintes pratiques. Des programmes complets de surveillance des eaux souterraines et des eaux de surface sont en place sur les deux sites pour vérifier que notre utilisation du cyanure n'a aucun impact négatif sur l'environnement ni sur les communautés.

De plus, Resolute s'approvisionne en cyanure uniquement auprès de fournisseurs signataires du Code international de gestion du cyanure.

## Déclarations de résidus miniers, 2022

	Projet aurifère de Syama	Projet aurifère de Mako
Localisation de l'installation	Adjacente au site de l'usine	Adjacente au site de l'usine
Méthodes utilisées pour le traitement du minerai avant dépôt	Fragmentation, flottation, grillage du concentrat, CIL	Fragmentation, CIL
Stockage des résidus	Conventionnel	Conventionnel
Substances toxiques dans l'IGR	Cyanure sans résidus	Cyanure sans résidus
<b>Installations en exploitation et fermées</b>		
Année de début de construction	1992	2016
Production de résidus actuelle (ktpa)	Nominale 4,0 Mt/a	Nominale 2,1 Mt/a
Densité actuelle/teneur en eau des résidus déposés	45 % (en poids)	49 % (en poids)
Années restantes d'exploitation estimées	15	5
<b>Surveillance de l'IGR</b>		
Fréquence des inspections internes	Une fois par jour	Une fois par jour
Date de la dernière inspection interne et résultats	1-fév-23 (aucun problème)	1-fév-23 (aucun problème)
Fréquence des inspections externes	Une fois par an	Une fois par an
Organisme indépendant qui exécute les inspections	Runningwolf	Knight Piesold
Date de la dernière inspection externe et résultats	Fév-23 Aucun problème significatif car les installations sont actuellement dormantes, en prévision de la fermeture de la IGR. Exigence PMF de conformité au standard et au franc-bord conformément aux normes ANCOLD	Juillet 2022 Enreg. préliminaire 9/22. Aucun problème significatif.
<b>Évaluation des risques IGR</b>	<b>C élevé majeur</b>	<b>C élevé</b>
<b>Conception IGR</b>		
Type de construction	Combinaison amont et aval Passage aux résidus dans la fosse en septembre 2022	En aval
Topographie du sol	Légère pente	Inclinaison – Remplissage des vallées
Déversoir ou autre structure pour atténuer le débordement	Oui, un déversoir a été construit et est en place avec des systèmes de pompage secondaires, et des lignes de décharge sont installées pour gérer les niveaux d'eau en pompant vers des digues de retenue	Oui
Système de drainage	Non	Drainage par le dessous
Standards/directives appliqués à la conception et à la construction des digues	ANCOLD, 2012 Code de bonne pratique DMPWA, 2015 Guide DMPWA pour préparer un rapport de conception pour IGR, 2015	ANCOLD, 2012 avec levage 2022 conformément aux normes ANCOLD 2019
Facteur de sécurité (dans les conditions actuelles et dans les « pires conditions/non drainées »)	Résistances de chargement, condition statique, à court terme/sans drainage des constructions temporaires $\geq 1,3$ Résistances en fonctionnement normal, condition statique, à court terme/sans drainage $\geq 1,5$ Résistances en fonctionnement normal, condition statique, à long terme/avec drainage $\geq 1,5$ Condition post-sismique, Séisme de base opérationnelle (OBE) $\geq 1,1$ Condition post-sismique, Séisme d'évaluation de sécurité (SEE) $\geq 1$ . Evaluation Earthquake (SEE) $\geq 1$ .	Facteur de sécurité Stabilité - Exploitation statique -1,3 ; Fermeture statique - 1,5 ; Sismique Séisme de base opérationnelle - 1,1 ; Sismique Séisme de conception maximum - 1,1
Dimensions actuelles de la structure principale, y compris hauteur, pente amont et pente aval	Hauteur actuelle de 401 mRL	600 m x 500 m Digue actuelle à 160,3 mRL
Dimensions finales prévues de la structure principale	Hauteur de digue finale de 401 mRL	Digue finale LLOM (2022) à 168 mRL
Volume actuel de l'installation de gestion des résidus (m3, tonnes, etc.)	9,76 Mm3	9,9 Mt
Volume final prévu de l'installation de gestion des résidus	10.3 Mm3	19.6 Mt





## Déclarations de résidus miniers, 2022

### Analyse de l'environnement alentour

Localisation dans une zone climatique où les niveaux d'évaporation sont inférieurs aux précipitations	Non	Oui
Classe sismique de la localisation de l'IGR	0,00 - 0,01 g	Séisme base opérationnelle (OBE) – 0,03 g Séisme d'évaluation de sécurité (SEE) – 0,10 g
Tirs de mine des opérations minières voisines	Oui, provenant des opérations minières souterraines	Oui, provenant des opérations minières à ciel ouvert
Distance entre l'IGR et les opérations minières	Environ 1 000 m	Environ 250 m
Identification d'habitation(s)/zone(s) habitée(s) et/ou d'habitats critiques pour la flore/faune ou de zones de haute biodiversité en aval de l'installation, avec indication des zones ou des populations à risque, et mesures d'atténuation mises en place ou devant être mises en œuvre	Zone faiblement peuplée près de la digue, village de Bananso à environ 10,5 km en aval.  PMP pendant la LoM de 0,00014 %	Aucune résidence permanente ni bâtiment d'aucune sorte ne sont situés en aval de l'IGR. Le Parc National du Niokolo-Koba (Habitat critique) est situé à environ 4,5 km en aval de l'IGR. L'IGR sera en aval de la construction uniquement et comprend un déversoir d'urgence pour chaque surélévation. La procédure d'exploitation nécessite un franc-bord minimum et une capacité d'eau de ruissellement conforme aux critères suivants : (i) intervalle de récurrence de 1 en 1 000 ans, tempête d'une durée de 72 heures sur un bassin aux conditions moyennes, ou (ii) étang de séquence de précipitations humides de 1 en 100 ans.
Infrastructure critique la plus proche en aval de l'installation, y compris IGR à proximité.	Village de Bananso situé à environ 10,5 km en aval.	Aucune infrastructure critique n'a été identifiée en aval de l'IGR.



## 5.8 RÉHABILITATION PROGRESSIVE ET FERMETURE

Notre objectif global pour la fermeture de la mine est d'empêcher, ou tout au moins de minimiser, les impacts négatifs à long terme sur les plans environnemental, physique, social et économique et de créer des reliefs stables qui assureront la viabilité des écosystèmes naturels. La Société souhaite également que la mine laisse un héritage positif aux communautés voisines ainsi qu'aux autres groupes associés à l'exploitation.

Un aspect clé de la fermeture de la mine consiste à entreprendre la réhabilitation progressive ou la restauration des terres perturbées pendant le processus d'exploitation minière, plutôt que d'effectuer des travaux à grande échelle à la fin de la vie de la mine.

Un processus formel d'autorisation interne a été mis en place à Mako et à Syama pour contrôler les activités associées aux travaux d'exploitation, de construction et d'exploration susceptibles d'impacter les terres, les biens fonciers, la flore et/ou la faune.

Les Autorisations de perturbation environnementale sont obligatoires pour les activités de défrichage sur tous les sites d'exploitation minière et d'exploration.

Notre norme de gestion des terres aligne les processus d'autorisation de perturbation environnementale au niveau des sites avec le Cadre de gestion des risques du Groupe. Il met en place un processus d'escalade clair pour l'approbation des perturbations des terres sensibles.

### Superficie totale des terres perturbées (ha), 2018-2022

Superficie totale des terres perturbées	2018	2019	2020	2021	2022
Syama	n/a	16,4	48,5	140,1	68,2
Mako	57,5	1,3	2,5	7,7	1,6
<b>Total</b>	<b>n/a</b>	<b>17,7</b>	<b>51</b>	<b>147,8</b>	<b>69,8</b>

À Syama, des travaux de réhabilitation progressive des terres perturbées ont été entrepris sur une superficie totale de 16 ha en 2022, avec la réhabilitation des pentes sud et ouest du dépôt de stériles de Tabakoroni. Ils incluent notamment la plantation de 8 000 arbres de 37 espèces indigènes.

L'évaluation du succès de la réhabilitation des pentes nord-est et est du dépôt de stériles de Tabakoroni en 2022 indique un taux de survie de 81,2 %. De plus, Syama a mené une campagne de reforestation compensatoire dans la commune de Fourou, sur 6 ha, réalisée par le département Forêt de Kadiolo. Six hectares supplémentaires ont été replantés dans les villages autour de la mine et 100 plants ont été donnés à la Campagne de reforestation nationale.

À Mako, des travaux de réhabilitation mineurs ont été réalisés en 2022 sur un total de 0,28 ha dans la zone d'extension de la fosse.

Les plans de fermeture de la mine des deux sites seront examinés en 2023. Ils serviront à optimiser les activités de réhabilitation progressive.

### Superficie totale des terres réhabilitées (ha), 2018-2022

Superficie totale des terres réhabilitées	2018	2019	2020	2021	2022
Syama	n/a	8,3	12,3	18,7	16,0
Mako	3,6	6,8	1,9	0,7	0,28
<b>Total</b>	<b>n/a</b>	<b>15,1</b>	<b>14,2</b>	<b>19,4</b>	<b>16,28</b>



## 5.9 DIVERSITÉ

Nous sommes conscients de l'impact potentiel de nos activités minières sur la biodiversité.

Nous avons mis en place des plans de gestion de la biodiversité qui respectent la hiérarchie d'atténuation dans l'ensemble de nos opérations. Nous voulons éviter toute perte nette d'habitat critique et, si possible, travailler avec d'autres acteurs pour générer un gain net pour la biodiversité.

Nous nous engageons à ne pas explorer et à ne pas développer de nouvelles opérations minières dans les zones classées au Patrimoine mondial.

En 2021, nous avons pris un engagement visant à éviter toute déforestation nette dans le cadre de nos opérations.

En 2022, la Société a étendu cet engagement aux sites identifiés par l'UNESCO comme étant des Réserves de biosphère, aux sites appartenant à la catégorie Zones protégées I-V de l'UICN, et aux zones humides désignées dans la Convention de Ramsar.

La mine de Mako est située à proximité du Parc National du Niokolo-Koba (« PNNK »), un site classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et du fleuve Gambie.

Le Parc et le fleuve sont deux zones de grande valeur écologique.

Même si on estime que la mine de Mako n'aura pas d'impact direct et n'aura qu'un impact résiduel négligeable sur le PNNK, le développement et l'exploitation de la mine auront des impacts résiduels sur la biodiversité.

Il y aura notamment des impacts résiduels sur les habitats des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest, des hippopotames, des léopards, ainsi que de deux espèces de plantes à distribution limitée (*Lepidagathis capituliformis* et *Tephrosia berhautiana*) en raison de la transformation des habitats dans les zones extérieures au PNNK.

Les habitats naturels impactés comprennent la forêt-galerie, la savane boisée, le bowal et le fleuve Gambie.

Pour atténuer ces impacts, nous avons mis en œuvre des enquêtes de surveillance écologique et nous avons mis au point un programme de compensation pour la biodiversité.

### Impacts résiduels sur la biodiversité, mine aurifère de Mako

Espèces/Habitat naturel	Impact résiduel (QH)	Synthèse des impacts
Chimpanzé d'Afrique de l'Ouest	-473 QH	Les pertes d'habitat et les perturbations résultant directement de l'exploitation minière ont déplacé la communauté des chimpanzés de Mako. Cette communauté est passée des limites orientales de son habitat à des zones situées hors du PNNK. Cela équivaut à environ 10 % de leur domaine vital. L'habitat principal des chimpanzés de Mako se trouve à l'intérieur du PNNK et n'est pas directement impacté par la mine.
Léopard	-211 QH	Les léopards sont présents en petits nombres hors du PNNK et leur domaine vital est limité par les proies disponibles. On sait que l'exploitation de la mine a entraîné une perte et une perturbation directes de l'habitat des léopards.
Hippopotame	-19 QH	On estime que les impacts sont principalement liés aux conflits entre l'homme et l'hippopotame (exacerbés par l'immigration) et au développement des moyens de subsistance qui va augmenter l'agriculture dans certaines zones de l'habitat de l'hippopotame.
Lion d'Afrique	Négligeable	Il est très rare que des lions s'aventurent hors du PNNK.
Élan géant occidental, lycaon, éléphant d'Afrique	Aucun	Les relevés par transect et la modélisation des impacts ont confirmé l'absence d'impacts résiduels anticipés.
Forêt-galerie	-12 QH	Perte et dégradation
Wooded savannah	-80 QH	Perte et dégradation
Habitat de bowal	-61 QH	Perte et dégradation. Cet habitat inclut les espèces de plantes prioritaires <i>L. capituliformis</i> et <i>T. berhautiana</i>
Fleuve Gambie	-19 QH	Perte et dégradation

La mine de Syama fait partie de l'écosystème soudanais du sud-ouest du Mali.

Les conditions écologiques du site se caractérisent par la diversité des habitats : savane, rivières bordées de forêts-galeries, vallées boisées et plateaux.

Une étude de terrain effectuée en février 2019 a établi que les écosystèmes locaux avaient été impactés par l'orpaillage artisanal et de petite échelle (ASM), l'agriculture, le bétail sédentaire, l'exploitation forestière, l'installation de campements et d'habitations et d'autres activités rurales.

Cependant, plusieurs espèces animales et végétales protégées ont été identifiées dans la zone du permis d'exploitation. Elles doivent être gérées et protégées.

## Surveillance écologique

Sur notre site opérationnel de Mako, nous menons des enquêtes annuelles de surveillance écologique, avec notamment des relevés par transect et des pièges photographiques, pour nous assurer que les impacts sur l'habitat des espèces prioritaires sont cohérents avec les prévisions de l'EIES et les études de base connexes.

Ces enquêtes sont effectuées depuis 2016, en alternant entre saison humide et saison sèche.

À ce jour, il n'existe aucune preuve de dégradation du PNNK ni du fleuve Gambie résultant des activités opérationnelles de Mako.

Ces études sont complétées par des pièges photographiques dont le contenu est téléchargé tous les mois. Ils révèlent la présence continue de biodiversité dans la zone de développement du projet et autour de la zone tampon du PNNK.

L'enquête annuelle de surveillance écologique effectuée pendant la saison humide 2022 dans la zone de développement du projet et les zones alentour a confirmé la présence d'espèces prioritaires, y compris des éléphants, des léopards, des lions et des chimpanzés.

À Syama, une étude de base de la biodiversité a été effectuée en 2022 pour établir un calendrier de surveillance de la biodiversité.

Le but de l'étude est d'effectuer un inventaire de la diversité biologique dans la concession, d'évaluer les impacts des opérations minières et de développer un nouveau plan de gestion pour mieux préserver la biodiversité en 2023.

## Programme de compensation pour la biodiversité de Petowal

La Société a mis en œuvre le Programme de compensation pour la biodiversité de Petowal (« PBOP ») afin d'obtenir un gain net pour les caractéristiques de biodiversité prioritaires et de compenser les impacts résiduels de la mine.

Le PBOP est aligné sur la norme de performance 6 de la SFI et sur la norme relative aux compensations de biodiversité du Programme de compensation pour les entreprises et la biodiversité. Il requiert une approche innovante basée sur l'engagement des parties prenantes, des données scientifiques solides, le soutien et les conseils d'experts et des audits indépendants pour évaluer les performances.

Le PBOP comprend une gestion de la conservation au niveau du paysage qui englobe une zone située dans la partie sud-est du PNNK, et les terres communautaires contiguës dans la commune de Tomboronkoto qui ne sont actuellement pas officiellement protégées.

En 2022, nous avons commandité une analyse des données de biodiversité (pièges photographiques et transects) collectées depuis la création du site minier afin de mettre à jour l'évaluation de la compensation des impacts résiduels et d'établir les gains de biodiversité obtenus à ce jour.

Le programme de compensation est guidé par un comité consultatif indépendant constitué de six membres aux profils divers, ayant une expérience régionale en matière de conservation, de développement rural, de primatologie, de la société civile et du milieu académique.

Ce comité examine les plans techniques et les résultats de la surveillance, interagit avec les parties prenantes et fournit des recommandations d'experts à la Société.

Le comité se réunit deux fois par an pour suivre la progression des mesures de compensation et pour fournir des conseils en la matière.

En 2023, nous avons l'intention de commanditer un audit indépendant du programme de compensation pour valider son avancement et renforcer l'expertise du comité consultatif.





## Composante PNNK

La Composante PNNK du PBOP est gouvernée par un accord entre la Direction des parcs nationaux (DNP), l'ONG internationale Panthera et PMC.

Il comporte la mise en œuvre d'un programme de conservation dans une Zone d'intervention (ZI) de 1 700 km<sup>2</sup> au sud-est du PNNK (équivalente à un quart du parc).

L'objectif global est de sécuriser la ZI par le biais d'un système efficace de patrouilles forestières pour mieux surveiller et protéger la faune sauvage et son habitat, grâce à un soutien technique et financier de la structure existante de la DPN.

Cette initiative a permis d'établir des processus, des capacités, une logistique et une infrastructure de base pour protéger la ZI.

Depuis le début du programme, on a constaté une diminution de 80 % du braconnage et d'autres activités illégales, et une augmentation de 65 % des observations de grands ongulés.

Le programme a attiré de nombreux financements supplémentaires au profit du PNNK, entraînant une multiplication par sept du budget disponible pour les opérations du parc.

En 2023, nous nous efforcerons d'améliorer les patrouilles dans la zone tampon du parc, où l'on trouve des traces d'orpaillage.

En 2022, les activités se sont focalisées sur l'achèvement d'une base de gardes forestiers sur le Mt Assirik, alimentée en électricité solaire et bénéficiant d'un système de communication par radio et d'une connexion Internet.

Située au cœur de la ZI, cette base est désormais permanente pour les gardes forestiers et permet de patrouiller dans une zone plus étendue.

Les autres activités se sont focalisées sur la formation des agents de la DNP (SMART, navigation, premiers secours, tactiques de patrouille, survie, etc.), l'amélioration et la réhabilitation des routes pour fournir aux patrouilles un accès permanent à l'ensemble de la ZI, et le maintien des activités d'application des lois.

Des observations opportunistes de la faune sauvage réalisées par les équipes de patrouilleurs laissent à penser que certaines populations menacées sont en croissance.

## Composante Commune de Tomboronkoto

La Composante Commune de Tomboronkoto du PBOP opère en partenariat avec le conseil municipal de Tomboronkoto et 13 communautés. Elle se concentre sur les efforts de conservation hors du PNNK, mais dans l'enceinte de la Réserve de biosphère environnante.

Elle vise à formaliser la protection des terres communautaires sur le long terme, en mettant en place des corridors de faune sauvage, par le biais d'un exercice de planification de l'utilisation des terres au niveau des communes et au micro-niveau, et par le biais d'interventions ciblées en lien avec les moyens de subsistance.

Ce programme est géré par une équipe dédiée sous la supervision de PMC et du conseil communal, avec les conseils de l'ONG de conservation internationale Fauna and Flora International.

Parmi les accomplissements du programme en 2022, on peut citer la formalisation de 3 zones de conservation dans le paysage, en harmonie avec le plan d'utilisation des terres de la commune, et l'établissement des comités et des règles de gestion associés.

Les zones de conservation ont été définies de manière participative, en impliquant pleinement les communautés impactées, et approuvées par les dirigeants de la commune et les services techniques publics.

Le processus a été surveillé par une ONG indépendante pour garantir le consentement libre et informé des parties prenantes, conformément à la Politique de performance sociale de Resolute.

En 2023, le programme vise à piloter la gestion des zones de conservation et les opportunités de génération de revenus dans les communautés impactées, y compris la commercialisation de produits forestiers autres que le bois.

En outre, nous utiliserons des analyses génétiques pour confirmer la présence de corridors entre les zones de conservation, dans le but de mettre en œuvre d'autres activités de protection.



---

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Annexe 1 :

Analyse de l'importance relative Pondérations des parties prenantes et résultats

70

Annexe 2 :

Index du contenu GRI

70

Répertoire d'entreprise

72



## ANNEXE 1 : ANALYSE DE L'IMPORTANCE RELATIVE PONDÉRATIONS DES PARTIES PRENANTES ET RÉSULTATS

Parties prenantes internes		100 %	Parties prenantes externes		100 %
Siège social	33 %	Actionnaires	25,0 %	Communauté locale – Mako	15,0 %
Conseil d'administration	33 %	Chaîne d'approvisionnement – Mako	5,0 %	Communauté locale – Syama	15,0 %
Représentants du site – Mako	17 %	Chaîne d'approvisionnement – Syama	5,0 %	ONG/groupes externes – Mako	5,0 %
Représentants du site – Syama	17 %	Gouvernement – Mako	12,5 %	ONG/groupes externes – Syama	5,0 %
		Gouvernement – Syama	12,5 %		

## ANNEXE 2 : INDEX DU CONTENU GRI

	Indicateur	Titre de déclaration	Réponse de Resolute	
Déclarations standard générales	<b>Profil organisationnel</b>			
	102-1	Nom de l'organisation	Resolute Mining Limited	
	102-2	Activités, marques, produits et services	Page 4	
	102-3	Localisation du siège social	Page 4	
	102-4	Localisation des opérations	Page 4	
	102-5	Propriété et forme juridique	Page 4	
	102-6	Marchés desservis	Page 4	
	102-7	Taille de l'organisation	Page 4	
	102-8	Informations relatives aux employés et autres travailleurs	Page 29-30	
	102-9	Chaîne d'approvisionnement	Page 46	
	102-10	Changements significatifs apportés à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	Page 4	
	102-11	Principe de précaution ou approche	Page 12	
	102-12	Initiatives externes	Page 14-16	
	102-13	Adhésion à des associations	Page 16	
		<b>Stratégie</b>		
	102-14	Déclaration du principal décisionnaire	Page 8-9	
		<b>Éthique et intégrité</b>		
	102-16	Valeurs, principes, standards et normes de comportement	Page 13	
		<b>Gouvernance</b>		
	102-18	Structure de gouvernance	Page 21	
		<b>Engagement des parties prenantes</b>		
	102-40	Liste des groupes de parties prenantes	Page 17	
	102-41	Conventions collectives	Page 31	
	102-42	Identification et sélection des parties prenantes	Page 17	
	102-43	Approche en matière d'engagement des parties prenantes	Page 17	
	102-44	Principaux thèmes et sujets abordés	Page 17-18	
	102-46	Définition du contenu du rapport et des limites des thèmes abordés	Page 1	
	102-47	Liste des thèmes importants	Page 17-18	
	102-48	Retraitements d'informations	n/a	
	102-49	Changements de déclaration	n/a	
	102-50	Période de déclaration	1er janvier 2022 – 31 décembre 2022	
	102-51	Date du dernier rapport	29 mars 2023	
102-52	Cycle de déclaration	Une fois par an		
102-53	Point de contact pour les questions concernant le rapport	Page 1		
102-54	Déclaration de conformité du rapport aux normes GRI	Page 1		
102-55	Index du contenu GRI	Page 70-71		
102-56	Assurance externe	Page 1		
Approche de gestion Déclarations	<b>Approche de gestion</b>			
	103-1	Explication du sujet important et de ses limites	Page 17-18	
	103-2	L'approche de gestion et ses composantes	Page 21-26	
	103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Page 21-26	

## ANNEXE 2 : INDEX DU CONTENU GRI

	Indicateur	Titre de déclaration	Réponse de Resolute
Informations économiques	<b>Performances économiques</b>		
	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Page 45
	201-4	Aide financière reçue du gouvernement	n/a
	<b>Présence sur le marché</b>		
	202-2	Proportion des dirigeants recrutés issus de la communauté locale	Page 33
	<b>Pratiques d'approvisionnement</b>		
	204-1	Part des dépenses consacrée aux fournisseurs locaux	Page 46
Informations environnementales	<b>Lutte contre la corruption</b>		
	205-1	Évaluation des opérations en termes de risques liés à la corruption	Page 26
	<b>Eau et effluents</b>		
	303-1	Prélèvement d'eau par source	Page 59
	303-2	Sources d'eau affectées de manière significative par les prélèvements d'eau	Page 59
	303-3	Eau recyclée et réutilisée	Page 59
	<b>Biodiversité</b>		
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Page 66-68	
304-3	Habitats protégés ou restaurés	Page 66-68	
Informations sociales	<b>Effluents et déchets</b>		
	306-1	Eaux résiduaires par qualité et destination	Page 59
	306-2	Déchets par type et méthode de mise au rebut	Page 61
	306-3	Déversements importants	Page 56
	<b>Conformité environnementale</b>		
	307-1	Non-conformité aux lois et réglementations environnementales	Page 56
	<b>Emploi</b>		
401-1	Nouvelles recrues et rotation du personnel	Page 29-30	
401-3	Congé parental	Page 30	
Informations sociales	<b>Santé et sécurité au travail</b>		
	403-1	Système de gestion Santé et sécurité au travail	Page 39
	403-9	Blessures liées au travail	Page 40-41
	<b>Formation et éducation</b>		
	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Page 37-38
	404-2	Programmes destinés à améliorer les compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Page 38
	<b>Diversité et égalité des chances</b>		
405-1	Diversité au niveau de la gouvernance et des employés	Page 32-34	
405-2	Rapport du salaire et de la rémunération de base entre hommes et femmes	Page 35	
Informations sociales	<b>Évaluation relative aux droits de l'Homme</b>		
	412-2	Formation des employés aux politiques et procédures relatives aux droits de l'Homme	Page 26
	412-3	Accords et contrats d'investissement significatifs qui comprennent des clauses relatives aux droits de l'Homme ou qui englobent une sélection sur la base du respect des droits de l'Homme	Page 26
	<b>Communautés locales</b>		
	413-1	Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations des impacts et programmes de développement	Page 47-49
	413-2	Opérations ayant des impacts négatifs réels et potentiels significatifs sur les communautés locales	Page 50



## RÉPERTOIRE D'ENTREPRISE

### Siège social

Level 2, Australia Place  
15-17 William Street  
Perth, Western Australia 6000

PO Box 7232 Cloisters Square  
Perth, Western Australia 6850  
T + 61 8 9261 6100  
F + 61 8 9322 7597  
E [contact@rml.com.au](mailto:contact@rml.com.au)  
[www.rml.com.au](http://www.rml.com.au)

### Numéro de société australienne

ABN 39 097 088 689

### Registre des actions

Computershare Investor Services Pty Limited  
Level 11, 172 St Georges Terrace  
Perth, Western Australia 6000

### Place boursière du pays d'origine

Australian Securities Exchange  
Level 40, Central Park  
152-158 St Georges Terrace  
Perth, Western Australia 6000

La Société est cotée à la bourse australienne (Australian Securities Exchange - ASX) et à la bourse de Londres (London Stock Exchange - LSE) sous le ticker « RSG »

### Auditeur

Ernst & Young  
Ernst & Young Building  
11 Mounts Bay Rd  
Perth, Western Australia 6000

Shareholders wishing to receive copies of Resolute's ASX announcements by e-mail should register their interest by contacting the Company at [contact@rml.com.au](mailto:contact@rml.com.au)

### Titres émis

29 mars 2023

Actions ordinaires	2 129 006 569
Droits d'exécution	10 916 506

## RESTEZ EN CONTACT

### Site Web

Resolute tient à jour un site Web où tous les communiqués importants pour l'ASX/LSE sont disponibles :

[www.rml.com.au](http://www.rml.com.au)



[www.linkedin.com/company/resolute-mining](https://www.linkedin.com/company/resolute-mining)







**Resolute**